Le Quotidien

VENDREDI
13 AVRIL
2018

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 45e ANNÉE, N° 132 | DÉPÔT 1,18 $ + TAXES

app lequotidien.com

6 28867 00001 0

LE MYSTÈRE PERDURE

PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Le poste de commandement de la SQ de retour un an après la disparition d'Hélène Martineau PAGE 3

Un nouveau festival à L'Anse-Saint-Jean

2Frères et Kaïn en spectacle en juin

PAGE 8

ARCHIVES LA PRESSE

Le meilleur «pooler» du Québec au Saguenay–Lac-Saint-Jean

PAGE 28

PHOTO COURTOISIE

UN RAP POUR FÉLICIA

PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Derek Lefebvre Simard a composé une chanson en l'honneur de son amie qui a perdu la vie dans un accident PAGE 2

Marc-Étienne Côté veut être libéré des accusations

Il est soupçonné du meurtre d'Israël Gauthier-Nepton

PAGE 6

PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

5296397

PLAT VEDETTE DU MOIS
GOÛTE, MAIS COÛTE PAS LE BACON
PIZZA 9"
PHILLY-STEAK ET BACON
12,99$
20 ANS
CoqRôti

5276087

Un rap pour Félicia

DLS a composé *We miss you* pour son amie qui a perdu la vie dans un accident de voiture

MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

Derek Lefebvre Simard, alias DLS, n'oubliera jamais le jour où sa grande amie, Félicia Tremblay-Borduas, a perdu la vie dans un accident de voiture à Jonquière. C'était le 23 janvier 2015. Elle avait 19 ans. Depuis ce temps, le rappeur souhaitait rendre hommage à la disparue, mais n'était pas prêt à coucher ses sentiments sur papier. Il y a quelques mois, il a pris la plume de façon instinctive. La pièce *We miss you* a coulé de source et lui a servi de déversoir.

Quand il a appris que la vie de Félicia avait été cruellement fauchée, Derek Lefebvre Simard a encaissé le choc. Il connaissait la jeune femme depuis des années et l'aimait énormément. Celui qui, au moment de l'accident, se frottait déjà à l'écriture de textes aux accents poétiques, qu'il se plaisait à accoler à de la musique rap, a été envahi par une vague de douleur.

« Sur le coup, je n'y croyais pas. J'étais sous le choc. C'est le genre de choses qui n'ont rien de réel tant que tu ne les vois pas. Au salon funéraire, je n'ai même pas été capable d'aller la voir tellement j'étais bouleversé », raconte le jeune homme de 25 ans, en entrevue.

Il lui aura fallu trois ans pour trouver les mots justes, pour sentir qu'il tenait des paroles suffisamment évocatrices pour témoigner de sa peine, mais aussi pour livrer un hommage digne de sa copine. L'objectif était aussi de la rendre, en quelque sorte, immortelle.

LA MÈRE DE FÉLICIA TOUCHÉE

En écrivant *We miss you*, laquelle se retrouve sur son premier opus, *Parti de zéro*, le chanteur y est allé de métaphores poétiques qui évoquent l'obscurité de la douleur liée à la perte d'un être cher, mais aussi de phrases plus blanches et lumineuses. En s'adressant directement à son amie à travers les médiums de l'écriture et de la musique, DLS a pu boucler le processus du deuil.

Lorsqu'il s'est senti prêt à faire le pas, Derek Lefebvre Simard a soumis la pièce à la maman de Félicia. Il rapporte que Sonia Tremblay a reçu ses mots avec hospitalité et émotion.

« Au début, elle m'a dit qu'elle attendrait d'être prête avant de l'écouter. Quand elle l'a fait, elle m'a écrit pour me dire qu'elle avait été très touchée et que ça lui avait fait vivre beaucoup d'émotions », raconte Derek Lefebvre Simard, qui lève officiellement le voile sur son œuvre en hommage à Félicia sur les réseaux sociaux aujourd'hui, après avoir aguiché les internautes avec de courtes mises en bouche.

Dans un court échange courriel, Sonia Tremblay a confirmé qu'elle s'est sentie très touchée par le geste du jeune homme.

« Je suis vraiment très émue de ce que Derek a fait en son honneur. C'est magnifique la chanson. Je lui suis très reconnaissante de rendre hommage à ma magnifique fille. Elle était tout pour moi, si généreuse envers tous ses amis qu'elle aimait tant », a-t-elle exprimé.

Le rappeur saguenéen Derek Lefebvre Simard a écrit une chanson très touchante intitulée *We miss you*, dédiée à la mémoire de la jeune Félicia Tremblay-Borduas, décédée dans un accident de voiture il y a trois ans. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Un visage angélique

La mort de la jeune Félicia Tremblay-Borduas a créé l'onde de choc il y a trois ans. Le véhicule à bord duquel elle circulait, sur le boulevard du Royaume, à Jonquière, a été happé par un véhicule de déneigement. Dès l'annonce de son décès, sa page Facebook a été inondée de commentaires et de témoignages de proches et amis. Son profil, toujours en ligne, montre une photographie d'une ravissante jeune fille. Ce même doux visage figure sur une affiche que le rappeur Derek Lefebvre Simard utilise pour promouvoir la sortie de sa chanson *We miss you*.
MÉLYSSA GAGNON

PHOTO COURTOISIE

Une scène Hip Hop dynamique

DLS souhaite diffuser le fruit de son travail. Certains extraits pourraient donc se retrouver sur des plateformes de diffusion en continu, sauf les chansons dont il ne détient pas les droits musicaux exclusifs.
Le Chicoutimien, qui habite aujourd'hui Jonquière, a un boulot à temps plein chez Refraco et œuvre en sous-traitance chez Rio Tinto. Son agenda est donc chargé. Malgré tout, il trouve le temps d'écrire et de peaufiner son art. En solo, mais aussi avec le collectif Quartier Nord, un ensemble d'artistes rap qui ont pour point de référence d'avoir grandi sur la rive nord du Saguenay.

« Il y a une très belle scène Hip Hop ici dans la région. Il y a beaucoup d'artistes du rap qui sont très actifs et qui font de belles choses. On a des spectacles qui s'en viennent et le circuit est très dynamique », relève Derek Lefebvre Simard, qui espère présenter son album de façon plus officielle à ses proches et amis au cours des semaines à venir. **MÉLYSSA GAGNON**

DLS explore des thèmes profonds

MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

Derek Lefebvre Simard, un amoureux de rap depuis l'adolescence, a trouvé sa voix dans ce genre musical auquel il consacre de plus en plus de son temps.

« Vers l'âge de 13 ou 14 ans, je me cherchais encore. J'écoutais beaucoup de musique rap. J'ai décidé de me mettre à l'écriture de textes. J'étais beaucoup inspiré par la poésie des artistes rap. Dans le punk et le métal, on est beaucoup dans la musique et dans les sonorités des instruments au niveau global. Le rap permet de passer des messages », note celui qui laisse régulièrement couler dans ses oreilles les rythmes d'artistes comme L'Assemblée, Taktika et le collectif 83. Il s'en abreuve et s'en inspire, certes, mais sa démarche créatrice demeure authentique et s'appuie sur des thèmes qui sont chers à l'auteur.

Parmi eux : l'intimidation, un sujet qui prend Derek Lefebvre Simard par les tripes. *Seul*, un extrait de l'album inaugural, s'inscrit en faux contre le phénomène du taxage, un fléau chez les jeunes d'aujourd'hui. Sa conjointe, Stéphanie, y a mis du sien en prêtant sa voix au refrain.

« J'ai toujours écrit sur des thèmes plus tristes et plus profonds. L'intimidation, ça me tient à cœur. J'ai moi-même déjà intimidé. En parler et dénoncer, c'est un peu pour moi une façon de me racheter », confie-t-il.

Le jeune homme a récemment appris qu'il sera bientôt papa pour une deuxième fois. L'arrivée du petit William, un an, l'a attendri et rendu un tantinet plus sensible. Cette affectivité et cette tendresse transpirent dans les textes de Derek Lefebvre Simard, remarque-t-il. Des textes qu'il colle à des « beats », comme DLS les appelle, ces musiques qui ne sont pas de son cru, mais qui viennent soutenir son propos et enrichir son travail de création.

Une dizaine de citoyens, dont la soeur jumelle d'Hélène Martineau et sa fille, ont rencontré des enquêteurs de la SQ en lien avec la disparition de la dame d'Arvida. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Le sergent Hugues Beaulieu, de la SQ, confirme que les enquêteurs travaillent toujours sur une disparition, mais qu'aucune autre hypothèse n'est mise de côté. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

UN AN APRÈS LA DISPARITION D'HÉLÈNE MARTINEAU

Sa fille et sa soeur jumelle rencontrent la SQ

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

L'une des filles d'Hélène Martineau et sa sœur jumelle sont débarquées, jeudi, au poste de commandement de la Sûreté du Québec (SQ) afin de rencontrer les enquêteurs du Service d'enquête des crimes contre la personne.

Une année jour pour jour après la disparition de la dame, les enquêteurs de la SQ se sont installés au coin de la rue Powell et du boulevard du Saguenay afin de recueillir des informations en provenance du public.

La SQ ne cache pas utiliser l'intérêt des médias envers cette disparition pour relancer l'intérêt du public qui aurait pu remarquer des choses inhabituelles lors de cette fatidique journée.

Hélène Martineau a été portée disparue le 12 avril 2017. Depuis ce temps, de nombreuses recherches terrestres ont été menées dans le secteur de la rue Montgomery, à Arvida, et dans les sentiers du Manoir du Saguenay, où la dame avait l'habitude de se rendre.

Des plongeurs de la SQ ont été mis à contribution afin d'explorer la rivière Saguenay (près du pont d'aluminium) et d'autres cours d'eau. Un hélicoptère a aussi été utilisé pour voir quelque chose qui n'était pas visible lors des recherches sur la terre ferme.

VISITE

Selon les informations obtenues, à l'occasion de la sixième présence du poste de commandement de la SQ à Arvida, une dizaine de personnes se sont présentées, mais aucun détail des discussions n'a filtré.

La sœur jumelle de M^me^ Martineau, qu'elle devait visiter l'an dernier dans l'Ouest canadien, et l'une des filles de la disparue se seraient pointées au poste de commandement.

« Je ne peux rien confirmer à ce sujet ou sur l'identité des gens qui sont venus voir les enquêteurs », a d'abord mentionné Hugues Beaulieu, porte-parole de la SQ pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

« Ce que je peux dire, c'est qu'une dizaine de personnes se sont arrêtées. Mais je ne peux en dire davantage sur l'objectif de leur présence », a-t-il ajouté.

Le sergent Beaulieu a précisé que le service de police enquête toujours sur une disparition, mais indique qu'aucune hypothèse n'est mise de côté, que ce soit un geste volontaire (suicide), un enlèvement ou un meurtre.

ENLÈVEMENT

Le dossier d'Hélène Martineau retient beaucoup l'attention des citoyens du Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis une année.

Il faut dire que son conjoint, Michel Larouche, a multiplié les interventions auprès des médias, ce qui a contribué à faire parler de l'affaire.

Dans une entrevue accordée au journal *Le Quotidien*, l'an dernier, il avait laissé voir que M^me^ Martineau avait pu être victime d'un acte criminel comme un enlèvement.

« Ça demeure toujours une hypothèse. Il est possible que madame ait été enlevée par une personne mal intentionnée », soumet M. Beaulieu.

Par contre, selon des recherches effectuées par *Le Quotidien* auprès des policiers d'expérience de la région (qui compte plusieurs années d'ancienneté), il n'y aurait eu aucun enlèvement gratuit (sans raison valable) sur le territoire de Saguenay au cours des 25 à 30 dernières années.

Pour le territoire de la SQ, certains se souviennent d'une danseuse nue enlevée et assassinée.

« Les seuls cas où nous entendons parler d'enlèvement, cela a un lien, habituellement, avec des agressions sexuelles », précise le sergent.

Personne n'écarte non plus la possibilité que M^me^ Martineau ait pris la décision de poser un geste volontaire. Des rumeurs ont circulé voulant que la dame souffrait d'une dépression et que le couple se trouvait en instance de séparation.

Quant à un meurtre, la SQ ne met pas de côté cette hypothèse, mais on ne cache pas que ça prend un mobile pour en arriver là.

Michel Larouche, qui a subi le test du polygraphe (détecteur de mensonges) et qui l'aurait échoué, a lui-même mentionné qu'il était le suspect principal aux yeux de la Sûreté du Québec dans la disparition de sa conjointe.

Mais jusqu'à présent, 365 journées après la disparition, ni les policiers ni la famille n'ont trouvé trace d'Hélène Martineau.

« Certaines choses ont avancé. Le travail des enquêteurs se fait continuellement depuis que nous sommes entrés au dossier. Et il ne faut pas oublier que les policiers de la Sécurité publique de Saguenay (SPS) avaient aussi effectué des recherches dans les heures et les jours qui ont suivi la disparition », a souligné Hugues Beaulieu.

5287721

COMPLICES DU VOL QUALIFIÉ AU COUCHE-TARD

Des peines d'un an minimum

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le rappeur David Gilbert et ses trois complices du vol qualifié au dépanneur Couche-Tard de la rue Saint-Dominique, à Jonquière, s'exposent à une peine minimale d'emprisonnement en raison de l'utilisation d'une arme à feu dans un dessein criminel.

Philippe Fortin-Racine pourrait être libéré pour entreprendre une thérapie de six mois. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Sarah-Jane Landry-Maltais a été accusé de vol qualifié et d'un autre crime commis au Burger King. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

David Gilbert s'expose à une longue peine de détention s'il est reconnu coupable à nouveau d'utilisation d'une arme à feu dans un dessein criminel. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Gilbert, Sara-Jane Landry-Maltais, Jean-Philippe Gagnon et Philippe Fortin-Racine ont comparu jeudi matin devant le juge Michel Boudreault, de la Cour du Québec, pour faire face à de nouvelles accusations.

Me Michaël Bourget, de la Couronne, a déposé les nouvelles accusations pour le vol qualifié commis dans un dépanneur de la rue Saint-Dominique, à Jonquière, le soir du 3 avril 2018.

Ils sont aussi accusés de complot et d'introduction par effraction en lien avec un événement survenu le 8 avril au Burger King de Chicoutimi.

Il faut savoir que Gilbert, représenté par Me Luc Tourangeau, a été condamné à quatre années de pénitencier en 2014 pour un crime perpétré avec une arme à feu. Il avait été remis en liberté à la fin de 2016 et avait même prononcé des conférences auprès des jeunes pour dire qu'il s'était repenti et qu'il regrettait ce qu'il avait fait.

Sa peine s'est terminée en février 2018. Le 3 avril, il récidivait, selon les accusations déposées contre lui. S'il est reconnu coupable, il s'expose à une peine beaucoup plus sévère que la première.

Le Code criminel canadien prévoit une sentence de sept années pour une récidive avec une arme à feu.

Quant aux trois autres complices, ils ont tous été accusés de vol qualifié et d'utilisation d'une arme à feu dans un dessein dangereux.

Ils pourraient être condamnés à la peine minimale d'une année étant donné qu'ils n'ont pas d'antécédents similaires.

AUTRE DOSSIER

En plus de l'affaire du dépanneur Couche-Tard, les accusés ont vu d'autres accusations tomber en lien avec une autre affaire, mais qui aurait des ramifications avec le vol qualifié.

Jean-Philippe Gagnon (Me François Dionne) est accusé de voies de fait armées (bâton de baseball), de menaces, d'intimidation, de séquestration et d'avoir fait pression pour obtenir le silence d'un témoin en lien avec l'événement du Burger King du 8 avril.

Ces mêmes accusations ont été déposées à l'endroit de Sarah-Jane Landry-Maltais et Philippe Fortin-Racine, représentés par Me Charles Cantin et Me Julien Boulianne.

ENQUÊTE CAUTION

Les dossiers des quatre individus ont été reportés au mardi 17 avril et les avocats tenteront de les remettre en liberté.

Me Boulianne croit pouvoir offrir de bonnes garanties au tribunal dans le dossier de Fortin-Racine, étant donné que celui-ci n'a aucun antécédent judiciaire. Il songe à l'envoyer en thérapie fermée de six mois pour venir à bout de sa problématique de consommation de drogue.

Dans les autres dossiers, les avocats ne cachent pas qu'ils ont beaucoup de documents à lire, car la preuve accumulée contre les accusés a été remise au cours des dernières heures.

« Nous allons être prêts pour la tenue des enquêtes de remise en liberté mardi », a précisé Me Bourget en s'adressant au tribunal.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi: 7h30 - 16h30
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	17
bandes dessinées	19
détente	18
décès	24
économie & bourse	20
horoscope	19
météo	21
petites annonces	21
télévision	19
sports	25

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
Merci de recycler ce journal.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

ZIEUTER, *verbe*

Définition – [Familier] Observer en jetant des regards furtifs. *Zieuter la voisine. Zieuter la nouvelle montre d'un copain.*
Variante – zyeuter.
Anagramme – tueriez.

Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5269929

GILBERT DESROSIERS A VOLÉ 1296 $ AU IGA DE CHICOUTIMI

Absolution conditionnelle

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Même s'il a fraudé le marché d'alimentation IGA Extra de Chicoutimi pour plus de 1290 $ en épicerie, Gilbert Desrosiers obtient une absolution conditionnelle à ce qu'il réalise 80 heures de travaux communautaires.

La sanction est tombée jeudi matin au Palais de justice de Chicoutimi, alors que le juge Michel Boudreault, de la Cour du Québec, a entériné la suggestion commune de Me Nicole Ouellet (Couronne) et de Me Marie-Ève St-Cyr (défense).

Desrosiers a été reconnu coupable d'avoir fait son marché d'alimentation pour une somme de 1296 $ au commerce du boulevard Talbot, à Chicoutimi, pour une réception qu'il tenait à son domicile en septembre 2015.

Desrosiers avait passé sa commande au téléphone pour que la livraison se fasse chez lui à Arvida. Quelques heures avant l'arrivée de la commande, il a fait ajouter du vin et des steaks pour une somme de 600 $.

Il a cependant omis de payer la facture de 1296 $. Plus de deux années plus tard, il n'a toujours par remboursé l'entreprise et ne prévoit pas le faire, car il vit de l'aide sociale.

Le juge Boudreault a entériné la suggestion commune, mais a aussi lu un passage du rapport présentenciel préparé pour l'accusé et qui montre la position dans laquelle il s'est placé.

« On constate le désir chez M. Desrosiers de maintenir une image auprès des autres et veut démontrer qu'il est en contrôle, ce qui l'a amené à l'enlisement », a lu le magistrat.

Ce dernier ne demande pas le remboursement de la fraude. Il croit que l'individu a atteint le fond du baril et qu'il est en train de remonter.

Gilbert Desrosiers s'est adressé au tribunal avant de recevoir sa sentence.

« Je pense que tout a été dit. Ce qui me travaille, ce que je trouve regrettable et incroyable, c'est toute la médiatisation autour de cette affaire. Je traîne ça depuis janvier 2016. Mon fils de 17 ans ne veut pas aller à l'école vendredi si quelque chose est publié à mon sujet », a indiqué Desrosiers.

Il n'a cependant pas dit un mot en lien avec la fraude envers le IGA et la perte encourue par le commerçant.

Desrosiers doit revenir éventuellement au tribunal dans une autre histoire de fraude contre la compagnie Multi-Précision GB et sa directrice générale, Mélanie Boucher.

Le procès pourrait se dérouler dans les mois à venir. Desrosiers a déjà été condamné par la chambre civile de la Cour supérieure du Québec à verser 17 000 $ à la plaignante et à la compagnie.

Gilbert Desrosiers a déploré la couverture médiatique autour de cette affaire. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

5272781

Vous voulez cesser de fumer?
Appelez un spécialiste.
C'est gratuit!

Alma
418 669-2000
poste 6349

Chicoutimi
418 543-2221
poste 3939

Dolbeau-Mistassini
418 276-1234
poste 3110

Jonquière
418 695-7700
poste 8664

La Baie
418 544-3381
poste 5211

Roberval
418 275-0634

Saint-Félicien
418 679-5270

Mashteuiatsh
418 275-5386
poste 1350

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Québec
5278891

Marc-Étienne Côté, accusé du meurtre d'Israël Gauthier-Nepton à Jonquière en novembre 2016, demande à être libéré des accusations. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

ACCUSÉ DU MEURTRE D'ISRAËL GAUTHIER-NEPTON

Côté demande à être libéré des accusations

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le présumé meurtrier d'Israël Gauthier-Nepton, Marc-Étienne Côté, demande à être libéré des charges de meurtre non prémédité retenues contre lui.

Son avocat, Me Sébastien Saint-Laurent, entend déposer sous peu une requête en certiorari afin de casser la décision du juge Michel Boudreault, de la Cour du Québec, d'envoyer Côté à procès à l'issue de l'enquête préliminaire.

« Je vais effectivement déposer une requête pour faire casser le renvoi à procès. J'estime que le juge n'avait pas suffisamment d'éléments d'identification contre mon client pour le citer à procès lors de l'enquête préliminaire », a précisé Me Saint-Laurent, à la sortie du tribunal.

Le juge Raymond W. Pronovost, juge coordonnateur à la Cour supérieure du Québec, participait, par visioconférence, au terme printanier des assises criminelles pour le district judiciaire de Chicoutimi.

Si la requête de Me Saint-Laurent devait être acceptée, son client serait alors libéré complètement des accusations criminelles contre lui dans cette affaire de meurtre.

La procédure devait permettre de fixer une date dans le procès pour meurtre de Côté. Il faut se souvenir qu'en novembre 2016, Côté aurait tiré une balle dans le dos de sa victime qui se trouvait sur la rue du Vieux-Pont, à Jonquière.

Me Saint-Laurent avait laissé voir qu'il envisageait la possibilité de faire casser cette décision à la fin de l'enquête préliminaire de janvier dernier. Il voulait prendre du temps pour réfléchir à l'idée. Il entend la mettre à exécution sous peu.

Marc-Étienne Côté avait fui les lieux et avait été en cavale jusqu'en août 2017, lorsque les policiers l'avaient arrêté à Montréal. Il est incarcéré depuis ce temps.

DONALD OUELLET

D'autre part, Donald Ouellet, un homme accusé d'extorsion, a accepté de prendre un avocat pour défendre ses intérêts. Me Nicolas Gagnon, de l'Aide juridique, a confirmé la demande de tenir un procès devant jury.

La décision a été reportée au 13 septembre aux prochaines assises criminelles.

STÉPHANIE FRENETTE

Même chose dans le dossier de la gardienne d'enfants, Stéphanie Frenette, accusée de voies de fait graves. On lui reproche d'avoir brassé sévèrement un enfant dont elle avait la garde.

Le bambin, qui avait 23 mois au moment de l'incident, en février 2017, conserve des séquelles permanentes de ce triste événement.

La date du procès devant jury sera fixée le 13 septembre.

DEUX ANS MOINS UN JOUR POUR UN SAGUENÉEN

Steeve Rodgers a touché la vulve d'une ado

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le Saguenéen Steeve Rodgers a pris le chemin de la prison pour une période de deux ans moins un jour pour avoir abusé sexuellement d'une adolescente.

La juge Sonia Rouleau, de la Cour du Québec, a accepté la suggestion commune de Me Michaël Bourget, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), et de Me Jean-Marc Fradette, qui a agi comme ami de la Cour dans ce dossier.

Le dossier de Rodgers remonte déjà à quelques années. L'individu de 44 ans a multiplié les démarches pour repousser les dates de représentations sur sentence. Pas plus tard que la semaine dernière, il avait refusé l'offre discutée entre les procureurs, ce qui a amené la juge Rouleau à demander l'intervention du criminaliste Fradette, car l'accusé se retrouvait sans avocat.

Rodgers a été reconnu coupable d'avoir touché la vulve de la jeune fille à quatre occasions. Il avait été reconnu coupable d'agressions sexuelles en 1996 et 1997 et de voies de fait causant des lésions en 1999. Il avait une peine de 16 mois de détention.

Au moment de prononcer la peine, la juge n'a pas été très tendre envers l'accusé. Elle lui a reproché les nombreux délais et les multiples remises au dossier (28 apparitions au tribunal).

« Vous avez une conscience élastique. Vous avez un comportement négligent. Vous avez agi pour votre satisfaction personnelle sans vous soucier des autres. Le reste a peu d'importance. Il n'y a aucun facteur atténuant dans votre dossier. Rien ne me démontre qu'il y a un début de réhabilitation », lance la juge Rouleau.

« Vous avez tout fait pour retarder votre dossier. La victime a de la misère en grande partie en raison de ce qu'elle a vécu. J'espère que vous allez profiter de votre période d'incarcération pour faire le bilan de votre vie », a poursuivi la juge.

Jeudi, au moment du prononcé de la sentence, la victime n'était pas présente pour la détermination de la peine. Elle avait pourtant été là à six autres occasions auparavant.

Mais la dernière remise a été la goutte qui a fait déborder le vase. Les responsables du centre jeunesse, où elle se trouve, ont d'abord voulu la protéger.

« La victime se trouve actuellement dans une phase suicidaire. Elle aurait voulu lire elle-même la déclaration de victime, mais les intervenants ont préféré la garder avec eux pour sa propre sécurité. Elle s'est désorganisée à la suite d'une autre remise de la cause », a précisé Me Bourget.

« Je trouve toute cette affaire difficile à vivre. J'ai de la difficulté à me trouver un amoureux, car j'ai peur de me faire toucher. J'ai perdu confiance en moi, car cet homme a mis ma vie en miettes. Je trouve ça dégueulasse ce qu'il m'a fait vivre », a écrit la jeune femme.

ATTENDRE

Avant de prendre le chemin du bloc cellulaire, Rodgers s'est adressée à la juge Rouleau. Il avait une demande à lui faire.

« Est-ce que je pourrais retarder mon entrée en prison le temps que je puisse bien préparer ma famille. Ça n'avait pas été facile, ce fut même le bordel la dernière fois, lorsque je suis allé en prison la première fois », a-t-il demandé.

La juge Rouleau a refusé. Elle a précisé qu'elle ne pouvait pas parce que l'accusé a volontairement retardé les démarches, qu'il a changé d'avocat en cours de route et qu'il a omis de se présenter à la Cour à une reprise.

« Votre dernière remise a achevé la tolérance de la victime. Vous avez fait fi des ordonnances du tribunal dans le passé », a tranché la juge Rouleau.

La juge a dû lui demander s'il avait quelque chose à dire à la victime. Rodgers a indiqué qu'il regrettait et qu'il n'avait pas voulu que ça se rende jusque-là.

Rodgers ne pourra posséder d'armes pour 10 ans, devra être inscrit au registre des délinquants sexuels pour la balance de ses jours et devra fournir un échantillon d'ADN.

DU FROID ET DE LA NEIGE

L'hiver n'a pas dit son dernier mot

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Les citoyens de la région comme ceux d'ailleurs en province devront faire preuve de patience

avant d'avoir l'impression d'enfin goûter au printemps. Une nouvelle dépression entraînera des chutes de neige importantes et du froid pour plusieurs jours encore.

« On parle d'une dépression assez costaude qui s'amène et qui se déplace très lentement, confirme Steve Boily, météorologue à Environnement Canada. Ça devrait durer environ six jours au Saguenay-Lac-Saint-Jean. »

Selon Environnement Canada, la fin de semaine sera marquée par des nuits froides. « Ce sera très froid. Dans la nuit de vendredi à samedi, le minimum prévu est de -17 degrés Celsius. Dans la nuit de samedi à dimanche, la température pourrait descendre jusqu'à -19. Habituellement, la moyenne est de -3 degrés Celsius en ce moment de l'année. C'est beaucoup plus froid que la normale. »

La neige devrait quant à elle commencer à tomber dans la soirée de dimanche ou dans la nuit de dimanche à lundi. « On parle de neige intermittente qui devrait s'intensifier rapidement dans la nuit de lundi à mardi. La neige intermittente est aussi prévue au cours de la journée de mardi. Comme un maximum de 5 degrés est prévu, on peut s'attendre à de la neige fondante ou de la pluie intermittente. Un minimum de -3 est ensuite prévu dans la nuit de mardi à mercredi. »

La neige va s'accumuler au sol en raison des températures plutôt froides.

« On devrait accumuler entre 15 et 25 centimètres de neige dépendamment des secteurs », confirme le météorologue qui prévoit la fin de l'épisode de conditions hivernales mercredi prochain seulement. « On prévoit alors 7 degrés Celsius. C'est plus encourageant. »

« Ce sera très froid. Dans la nuit de vendredi à samedi, le minimum prévu est de -17 degrés Celsius. Dans la nuit de samedi à dimanche, la température pourrait descendre jusqu'à -19. Habituellement, la moyenne est de -3 degrés Celsius en ce moment de l'année. »

— Steve Boily, météorologue

Précision

Dans le texte sur la nouvelle stratégie alimentaire dans Domaine-du-Roy intitulé *De la terre à l'assiette*, publié le jeudi 12 avril, il est écrit que la Ferme 3J de Saint-Félicien est certifiée biologique alors que la certification vise le végétal seulement et non ses produits.

CHU Sainte-Justine
Le centre hospitalier universitaire mère-enfant
Université de Montréal

Curieux d'en savoir davantage sur la pratique infirmière au CHU Sainte-Justine? Venez nous rencontrer lors d'une soirée-conférence accréditée par l'OIIQ!

Quand : Le jeudi 19 avril 2018, de 18 h 30 à 20 h

Invités : Personnel infirmier diplômé ou étudiants en soins infirmiers

Endroit : Le Montagnais hôtel multiservices, salle Le Totem Sud
1080, boul. Talbot, Chicoutimi G7H 4B6

Programme de la soirée (formation **gratuite** accréditée par l'OIIQ)

18 h 00 : Accueil

18 h 30 : Comment développer les compétences infirmière grâce à la simulation et à la haute-fidélité (45 min.) par Karine Bouchard, chef du développement et de l'expertise professionnelle en soins infirmiers

19 h 15 : L'art d'implanter des soins humanistes dans un univers pédiatrique surspécialisé (45 min.) par Claude Fortin, directeur des soins infirmiers, et Karine Bouchard

20 h 00 : On répond à vos questions!

Possibilité d'entrevues le 20 avril
Le Montagnais hôtel multiservices, de 8 h à 16 h. Les candidats doivent se présenter à la réception de l'hôtel.

AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER!
chusj.org/emplois

CHUSTEJUSTINE
CHU SAINTE-JUSTINE

5295748

ENTRÉE GRATUITE
Du 13 au 15 avril 2018
Vendredi et samedi de 10h à 17h • Dimanche de 10h à 16h
Centre multisport du
Centre Mario-Tremblay Alma

Salon 50+
Jeux FADOQ
Saguenay-Lac-Saint-Jean - Ungava

familiprix

VIVRE MIEUX
Vivre HEUREUX

CONFÉRENCIERS INVITÉS

DENIS FORTIER — Vendredi 13 avril 2018 13h30
EMMANUEL BILODEAU — Samedi 14 avril 2018 13h30
Dr. CHRISTIANE LABERGE — Dimanche 15 avril 2018 13h30

Une foule d'autres conférences sur les sujets de l'heure
15 DISCIPLINES RÉCRÉATIVES

60 EXPOSANTS

418 668-4795 ou 1 800 828-3344 fadoqsaglac.com

En collaboration avec:
présenté par:

Le Réseau FADOQ remercie ses Grands Partenaires
intact SSQ Groupe financier
GROUPE LOKIA Propriétaire et gestionnaire immobilier
GROUPE FORGET AUDIOPROTHÉSISTES
VILLE D'ALMA

5293877

CRÉATION DU FESTIVAL LA GRANDE OURSE

Kaïn et 2Frères à L'Anse-Saint-Jean

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

Un nouveau festival, La Grande Ourse, verra le jour à L'Anse-Saint-Jean les 15 et 16 juin. Tenu au Camping municipal de L'Anse, cet événement donnera lieu à des spectacles présentés conjointement par la municipalité, via le Centre communautaire de la petite école, ainsi que les Productions Hakim. C'est le groupe Kaïn qui aura l'honneur d'ouvrir la première édition, tandis que 2Frères se pointera sur la scène le lendemain, aux alentours de 21h.

« Moi et les membres du conseil, nous sommes emballés par ce projet dont nous voulons faire une activité annuelle. De cette manière, nous réalisons un vœu que la population avait exprimé lors d'une consultation organisée en 2014. Elle souhaitait la création d'un festival et c'est une façon intéressante de répondre à sa demande. En plus, nous recevrons des artistes connus », a commenté le maire Lucien Martel jeudi, lors d'une entrevue accordée au *Quotidien*.

La Grande Ourse est le fruit d'une autre volonté qui, elle aussi, s'est exprimée il y a quatre ans. C'est Chantal Boivin, responsable de la programmation et de la logistique au sein des Productions Hakim, qui a exprimé le désir de monter un festival sur le site du terrain de camping. « J'avais le goût de faire quelque chose à cet endroit, qui épouse la forme d'un amphithéâtre naturel et qui offre une belle vue sur le fjord. On a alors pris des photos et contacté le maire, sauf que Robert est ensuite tombé malade, ce qui nous a obligés à mettre le projet sur la glace », raconte-t-elle.

Le Robert en question ayant recouvré la santé, il a recruté les têtes d'affiche et tout naturellement, la décision fut prise de tenir cette activité à la mi-juin. « C'est à ce moment que les groupes étaient disponibles, mais en même temps, les astres se sont alignés », note le promoteur Robert Hakim. Un jour plus tôt, en effet, les cyclistes inscrits aux 1000 kilomètres du Grand Défi Pierre Lavoie seront de passage à L'Anse-Saint-Jean.

UN PROJET MOBILISATEUR

Le comité organisateur s'attend à accueillir 1500 personnes chaque soir. En plus de Kaïn et 2Frères, le duo formé des chanteuses Karo Laurendeau et Cynthia Harvey reprendra des succès country avec la complicité d'un musicien, tandis que l'autre première partie sera assumée par la formation Mordicus. Elle en profitera pour étrenner les chansons regroupées sur son troisième album, *Où sont les néons ?* .

« Les spectacles auront lieu à l'extérieur, mais en cas de pluie, nous disposerons d'un chapiteau pouvant abriter de 1500 à 2000 personnes. Des passeports pour les deux soirs seront offerts au coût de 20 $, à compter du 19 avril. Il suffira d'aller sur Réservatech, qui offrira aussi des billets individuels à 15 $ l'unité », fait remarquer Chantal Boivin.

Outre la qualité des artistes recrutés, la mobilisation qui est en train de prendre forme à L'Anse-Saint-Jean lui donne confiance pour la suite des choses. À l'appui accordé par les autorités municipales s'ajoutent plein de gestes posés par des entreprises et des individus afin de contribuer au succès du festival. Pour donner un exemple de cette mobilisation, Robert Hakim révèle que le Bistrot de L'Anse travaille de concert avec les promoteurs dans le but de prolonger la fête à l'intérieur de ses murs.

« Il y aura également un service de navette reliant le camping au Mont-Édouard », ajoute Chantal Boivin, tandis que Lucien Martel anticipe des retombées significatives sur l'économie locale. « Je suis sûr que le festival va amener plus de monde et qu'il aura un impact positif sur les commerces et les lieux d'hébergement », anticipe le premier magistrat.

« [La population] souhaitait la création d'un festival et c'est une façon intéressante de répondre à sa demande. En plus, nous recevrons des artistes connus. »

— Le maire Lucien Martel

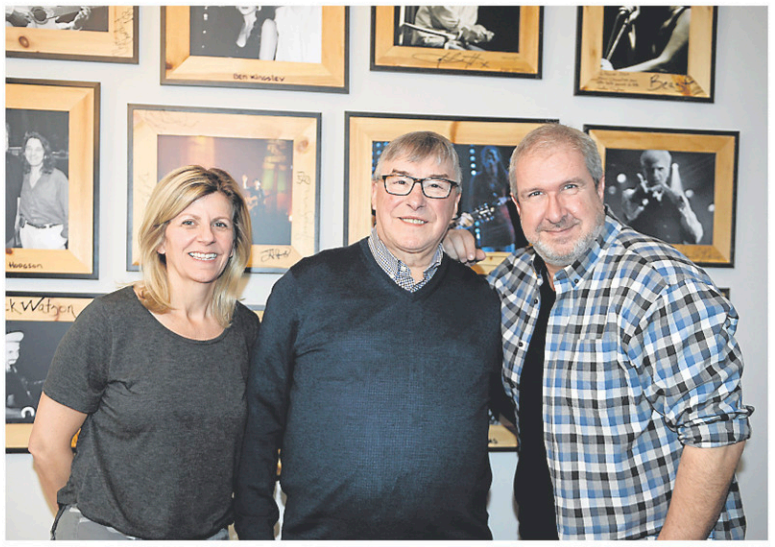

Chantal Boivin et Robert Hakim entourent le maire de L'Anse-Saint-Jean, Lucien Martel. Ils ont uni leurs forces dans le but de créer un festival baptisé La Grande Ourse, dont la première édition aura lieu les 15 et 16 juin, sur le site du camping municipal. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : MERCREDI 11 AVRIL 2018

LOTTO 6/49 : 03 07 10 32 41 43 — 33 compl.
LOT GARANTI DE 1 000 000 $
(Numéro complet non décomposable)
76716468-05

Québec 49 : 09 17 20 34 43 48 — 29 compl.
Extra : 9216077

La poule aux œufs d'or — Numéros «Télé» : 032619

1 25 000 $	2 50 000 $	3 100 000 $
874044	574407 (décomposables)	851535
	546974 (non décomposables)	873746

Tout ou rien : 01 03 05 07 10 11 13 16 17 18 19 22

Quotidienne : 2 90 3 469 4 1380

Mise sur Poker : 4 ♠ 8 ♡ 8 ♣ V ♢ D ♠

Banco : 02 06 07 09 20 21 24 26 31 36 37 38 43 50 51 54 55 59 62 69

Turbo x 2

Sprinto : 06 17 24 27 33

Lotto-D : 4 6 4 3 3 2 2 2

Triplex : 02 12 27 38 41

Astro — Jour - Mois - Année - Signe : 28 DÉCEMBRE 06 VIERGE

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com/loteries

5265622

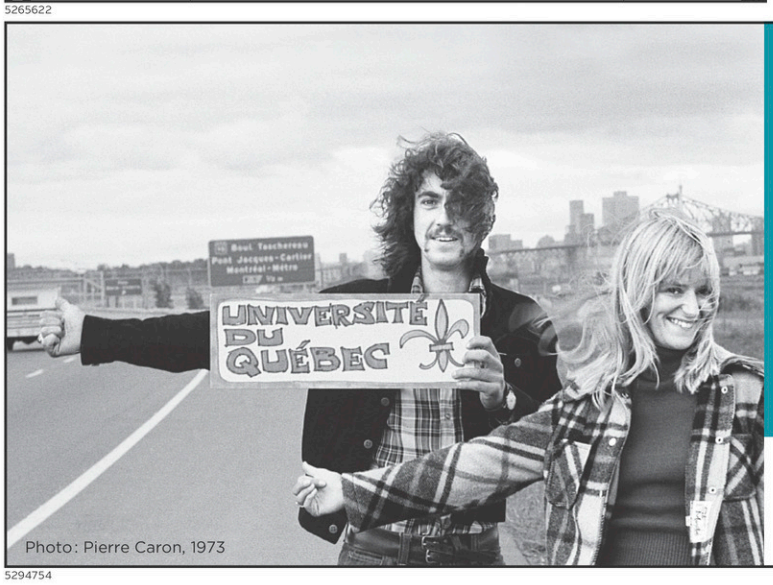

Photo : Pierre Caron, 1973

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC A 50 ANS

Une série de huit rendez-vous mensuels à découvrir, à compter du samedi 14 avril, sur toutes les plateformes de Groupe Capitales Médias.

Une réalisation du service de la promotion

GROUPE CAPITALES MÉDIAS — leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien lePrograès laVoixdel'Est

5294754

Une dizaine de policiers participaient à l'opération qui prenait place entre le boulevard du Saguenay et la rue Launière. L'homme, inconnu des policiers, n'a pas donné de fil à retordre aux agents.— PHOTOS LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

OPÉRATION POLICIÈRE

Un homme sème l'émoi avec une arme à air comprimé

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Un homme a semé l'émoi, jeudi soir, près de la Maison pour tous du secteur Saint-Jean-Eudes, à Jonquière. Des passants l'ont aperçu en train de manipuler une arme, dans son véhicule, mais après vérification, les policiers ont constaté qu'il s'agissait d'une arme à air comprimé.

C'est un père de famille qui a contacté la Sécurité publique de Saguenay, vers 18 h, après avoir aperçu un homme de 19 ans qui manipulait une arme dans son véhicule. Rapidement, les policiers ont effectué une prise de périmètre autour du 2182 rue Bonneau. Une dizaine de policiers participaient à l'opération qui prenait place entre le boulevard du Saguenay et la rue Launière.

L'homme, inconnu des policiers, n'a pas donné de fil à retordre aux agents qui participaient à l'opération. « Les policiers ont interpellé l'individu. Le jeune homme s'est tout de suite montré collaborateur », a précisé le lieutenant Jean-François Imbeault. L'opération policière aura duré près d'une heure.

L'individu de Jonquière a été conduit au poste de police et son arme à air comprimé a été saisie. Une enquête était en cours, en soirée, afin de recueillir les témoignages des personnes présentes et de comprendre les intentions du jeune homme.

Selon le lieutenant, l'homme a été libéré, en fin de soirée, avec une promesse de comparaître. Il est impossible, pour le moment, de confirmer si des accusations seront portées.

PARTIELLE DANS CHICOUTIMI-LE FJORD

Josée Néron interpelle le PM

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

La mairesse de Saguenay, Josée Néron, demande au premier ministre Justin Trudeau qu'il déclenche le plus tôt possible une élection partielle dans le Chicoutimi-Le Fjord, dont le siège est laissé vacant depuis le 6 novembre dernier avec le départ du député libéral Denis Lemieux.

M^me^ Néron note que depuis cinq mois, la circonscription est laissée sans représentant au niveau fédéral et qu'il manque un joueur important pour discuter et faire avancer les dossiers qui concernent la ville. « On a beau nous dire qu'on peut confier les dossiers au député Pablo Rodriguez, mais M. Rodriguez ne vit pas ici. Il a sans doute des cartons pleins de dossiers ailleurs. »

Les dossiers d'aménagement d'infrastructures liés à la zone industrialo-portuaire de Grande-Anse, l'établissement d'un service de douanes, le développement de la base de Bagotville ou le dossier des drones requièrent, selon elle, l'implication d'un représentant élu au niveau fédéral lors de rencontres.

M^me^ Néron ajoute qu'elle aurait apprécié que lors de son dernier passage dans la région, M. Trudeau en profite pour annoncer le déclenchement de l'élection partielle.

Elle craint qu'en vertu des dispositions de la Loi sur le Parlement, Chicoutimi-Le Fjord demeure sans élu jusqu'après l'élection provinciale prévue en octobre. Selon les dispositions de la loi, le premier ministre peut annoncer la tenue de la partielle jusqu'à six mois après le départ du député Lemieux. La loi prévoit que la campagne électorale doit être d'une durée minimum de 36 jours sans que soit fixé un maximum.

La mairesse avoue avoir rencontré déjà des candidats potentiels intéressés à se présenter au sein de divers partis pour discuter des dossiers municipaux, mais elle ajoute que ces derniers ne peuvent pas vraiment l'aider tant qu'ils ne sont pas élus.

Selon elle, le fait que le Parti libéral du Canada soit très largement majoritaire à la Chambre des communes avec 195 députés élus explique peut-être qu'il n'y a pas de signal clair envoyé pour l'élection future.

Jusqu'à maintenant, seul le candidat conservateur Richard Martel a officiellement annoncé sa candidature.

Gypsy Genevieve
À Roberval
les 13-14, 15 et 16 avril 2018
45 années d'expérience
Lectures Akashiques ou lecture de l'âme, en privé
Médiumnité enregistrées sur CD
Chamanisme, régression
Conférence **Chamanisme Ancestral**
Au bout du chemin devenir soi-même
14 avril de 13 h à 15 h

Gypsy Geneviève
Née médium
Chamane à Roberval
Sur rendez-vous : 418-456-4942
gypsygenevieve@outlook.com • www.gypsygenevieve.com
5295772

PAGEX SÉCURITÉ
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL
OPTEZ POUR
DES SYSTÈMES ADAPTÉS
À VOTRE STYLE DE VIE
pagexsecurite.com

LE SEUL CENTRAL
DE TÉLÉSURVEILLANCE
AU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN
PARTEZ L'ESPRIT TRANQUILLE !
418.695.3395
5289787

Des maires veulent plus de temps

Québec demande aux municipalités d'améliorer leur système d'épuration des eaux pour réduire la quantité de phosphate rejeté dans le lac Saint-Jean

MEGHANN DIONNE
mdionne@lequotidien.com

Des élus représentant sept municipalités du Lac-Saint-Jean, qui refusent d'investir 11,5 millions $ dans leur système d'épuration des eaux, poursuivent leurs efforts pour exprimer leur mécontentement. Les maires, accompagnés de leurs directeurs généraux et directeurs des travaux publics, se sont rendus à Québec, jeudi, afin de proposer des solutions moins coûteuses pour réduire la quantité de phosphore rejetée dans le Piékouagami.

« Nous pensons qu'un surdosage ou l'ajout d'alum dans les eaux traitées par exemple permettraient de diminuer la quantité de phosphate et redonner une qualité à l'eau », croit le maire de Saint-Prime et préfet de la MRC du Domaine-du-Roy, Lucien Boivin.

Québec s'est donné pour mission de lutter contre les algues bleu-vert présentes dans le lac Saint-Jean. Ainsi, il oblige les municipalités dont le système de traitement des eaux s'y déverse à se doter d'équipements de déphosphatation. Le gouvernement donne jusqu'au 25 mai aux municipalités pour qu'elles adoptent des échéanciers et prévoient un budget visant à mettre en place ces améliorations.

« On veut que la date butoir soit repoussée, le temps de trouver d'autres options. On considère qu'il s'agit d'une dépense non justifiable. C'est pourquoi on a voulu se placer ensemble, les côtés politique et technique, dans le but de ne pas hypothéquer nos concitoyens de surtaxes », explique M. Boivin.

Les élus et de leurs directeurs étaient accompagnés de deux consultants lors de leur rencontre avec des représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

UNE ÉTUDE PLUS RÉCENTE

Les maires ont par ailleurs demandé à Québec de commander une étude plus récente pour quantifier le phosphate présent dans le lac Saint-Jean. Celle sur laquelle la province se baserait pour obliger les municipalités à investir dans leur système d'épuration des eaux daterait de près de 40 ans, selon M. Boivin.

« On veut savoir ce qui se passe présentement dans le lac Saint-Jean et pendant ce temps, les municipalités pourraient faire des tests dans leurs bassins de décantation pour mettre à l'essai la surdose et l'alum ou encore d'autres types de produits qui seraient écologiques et qui réduiraient la facture à payer », souligne Lucien Boivin, joint par téléphone après sa rencontre.

Les maires Luc Chiasson (Chambord), André Fortin (Métabetchouan-Lac-à-la-Croix), Lucien Boivin (Saint-Prime) et André Paradis (Saint-Henri-de-Taillon) font partie de ceux qui étaient présents à la rencontre. —PHOTO COURTOISIE

Ce dernier assure que la délégation s'est sentie bien écoutée par les sous-ministres et autres représentants du ministère au cours de cette rencontre qui a duré près de deux heures. Les maires espèrent maintenant que leurs efforts de revendication porteront leurs fruits. Ils attendent une réponse de Québec dans les plus brefs délais considérant que le 25 mai arrive à grands pas et que des décisions importantes devront être prises.

Les municipalités de Saint-Prime, Roberval, Chambord, Desbiens, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Saint-Gédéon et Saint-Henri-de-Taillon sont touchées par les nouvelles normes provinciales en termes de rejet de phosphore.

EN BREF

Collision entre une skieuse et une dameuse

Une skieuse est entrée en collision avec une dameuse sur les pistes du Mont-Lac-Vert, mercredi, en milieu d'après-midi. La jeune femme qui descendait la pente-école de la station de ski s'est retrouvée dans le parc à neige situé à côté de la piste. L'équipe de patrouilleurs a été en mesure d'intervenir rapidement afin de lui administrer les premiers soins. La jeune femme a, par la suite, été conduite à l'hôpital d'Alma par ambulance. Le centre de ski entend collaborer pleinement à l'enquête en cours.

ANNIE-CLAUDE BRISSON

RIVES-DU-SAGUENAY

Chantale Cyr poursuit les élus

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Le bras de fer est loin d'être terminé entre la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et Chantale Cyr. L'ancienne directrice générale poursuit la majorité des élus pour 350 000 $. Les procédures des derniers mois lui ont causé du stress au point d'être hospitalisée en psychiatrie.

La poursuite prévoit, entre autres, un dédommagement pour atteinte à sa réputation et 25 000 $ réclamés par le conjoint de M^me^ Cyr. Celui-ci s'est absenté du travail pendant quelques semaines pour épauler sa conjointe.

La poursuite prévoit, entre autres, un dédommagement pour atteinte à sa réputation et 25 000 $ réclamés par le conjoint de M^me^ Cyr.

Selon ce que rapporte TVA Nouvelles, l'action juridique vise douze commissaires et la présidente de la commission scolaire, Liz. S. Gagné. Les élus qui ont voté contre le congédiement de M^me^ Cyr ou qui se sont abstenus échappent à la poursuite.

Selon M^me^ Cyr, la présidente de la commission scolaire a commis des gestes de harcèlement en ayant recours à des propos et des actes méprisants. Celle qui était en congé maladie lors de son congédiement affirme que les commissaires ont abusé de leur droit. Des propos qui sont partagés par son avocat, M^e^ Éric Le Bel, qui parle d'un congédiement illégal, malicieux et basé sur la mauvaise foi.

RENDEZ-VOUS CE SOIR 20 H
Baby-sitter
THÉÂTRE CATFIGHT
Réservations theatrelarubrique.com 418 542-5521

Théâtre LA RUBRIQUE
[HIVER-PRINTEMPS 2018]

CALQ Conseil des arts et des lettres du Québec Québec
Conseil des Arts du Canada Canada Council for the Arts
Patrimoine canadien Canadian Heritage
Conseil des arts de Saguenay
Ville de Saguenay
Hydro Québec
ICI Saguenay–Lac-Saint-Jean
leQuotidien leProgrès
96.9 rouge

5226980

Encore cette année, les lacunes du transport en commun font en sorte qu'il en coûte plus cher pour une famille de deux enfants pour vivre à Saguenay qu'à Sherbrooke, car l'IRIS calcule qu'elle doit disposer de deux voitures. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

CALCUL DE LA PAUVRETÉ

L'IRIS plaide pour un meilleur indice

PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) plaide pour l'utilisation de l'indicateur du revenu viable, qu'ils ont créé, plutôt que la Mesure du panier de consommation (MPC) pour calculer la pauvreté.

« La mise en place d'un indicateur comme le revenu viable est l'occasion de penser de manière lucide à une réelle lutte contre la pauvreté, mais aussi aux normes minimales du travail. Cela implique une réflexion sérieuse sur l'existence de travailleurs pauvres dans une société développée comme le Québec. Nous avons vu que l'usage des seuils de pauvreté existants pose problème. D'une part, la MPC semble utilisée comme seuil de sortie de la pauvreté, alors qu'il s'agit strictement de la couverture des besoins de base», peut-on notamment lire dans le rapport de l'IRIS transmis au *Quotidien*.

Il est à noter que Québec utilise également la MFR, soit la Mesure de faible revenu. « L'un des aspects intéressants de la MPC est qu'il ne s'agit pas d'un indicateur statique : il est ajusté au coût de la vie réelle, et le contenu du panier de consommation est révisé régulièrement », mentionne aussi le rapport de l'IRIS qui plaide en faveur de son indice.

Ainsi, ils ont encore calculé cette année ce qu'il en coûte dans sept grandes villes du Québec pour avoir un rythme de vie décent. Il en ressort une fois de plus que pour une personne seule, la vie est moins chère à Saguenay (22 326 $) en raison des prix plus faibles pour se loger. L'IRIS juge que cette personne n'a pas besoin de voiture et peut se déplacer en transport en commun. À titre comparatif, c'est à Sept-Îles que le montant est le plus élevé, car avoir une voiture y est essentiel (29 402 $), et à Trois-Rivières que c'est le plus faible avec 22 285 $.

Pour le moment, Québec utilise la MPC pour calculer le minimum pour se sortir de la pauvreté. Ce montant s'établit à 17 578 $ pour une personne seule dans une ville entre 100 000 et 500 000 habitants, soit environ 5000 $ de moins.

Pour ce qui est d'un ménage composé de deux parents et de deux enfants, Saguenay (57 181 $) se classe beaucoup moins bien, car les chercheurs de l'institut jugent plutôt que cette famille a besoin de deux voitures pour se déplacer. C'est Sherbrooke qui a la meilleure performance avec 50 718 $, car une famille y a besoin d'une seule voiture et du transport en commun.

Encore une fois, la différence est marquée avec le MPC qui atteint seulement 35 156 $ pour une ville de la taille de Saguenay.

Quant aux familles monoparentales, alors qu'il est évalué que les habitants des villes de Montréal (34 387 $), Québec (34 251 $), Trois-Rivières (31 531 $), Gatineau (33 634 $) et Sherbrooke (31 994 $) peuvent se contenter du transport en commun, une voiture est nécessaire à Sept-Îles (37 712 $) et Saguenay (39 097 $). La différence entre ces deux dernières villes s'explique par un coût de nourriture plus élevé de 516 $ à Saguenay et de 672 $ de plus pour le logement.

Pour ce qui est d'un ménage composé de deux parents et de deux enfants, Saguenay (57 181 $) se classe beaucoup moins bien, car les chercheurs de l'institut jugent plutôt que cette famille a besoin de deux voitures.

UN GROUPE PROGRESSISTE

Sur son site Internet, l'IRIS se définit comme un institut de recherche sans but lucratif, indépendant et progressiste et a été fondé en 2000. L'Institut produit des recherches sur les grands enjeux de l'heure (partenariats public-privé, fiscalité, éducation, santé, environnement) et diffuse un contre-discours aux perspectives que défendent les élites économiques. En comparaison, l'Institut économique de Montréal est jugé plus à droite.

SAMEDI
21 avril 2018
199$ + TAXES
Une valeur de 289$

VIRÉE GOURMANDE À QUÉBEC

DANS LE CADRE DE
QUÉBEC EXQUIS!
DÉCOUVRE LES VINS DU LANGUEDOC
QUEBECEXQUIS.COM

9 h **Départ de Chicoutimi**
en autocar de luxe avec guide-accompagnateur.

11 h 30 **Dîner Québec Exquis ! 3 services**
verre de vin inclus, au restaurant SSS situé sur la charmante rue Saint-Paul.

13 h 30 **Visite du marché éphémère**
au Marché du Vieux-Port, rencontre avec des producteurs agroalimentaires, démonstration culinaire et bouchées.

15 h 30 **Cinéma Exquis**
Visionnement exclusif d'un film sur le thème du vin.

18 h **Souper dînatoire dans le cellier du Château Frontenac**
avec atelier de dégustation et sommelier invité.

21 h **Départ** vers Chicoutimi.

Groupe Voyages Québec
GROUPE CAPITALES MÉDIAS

Réservé aux 18 ans et plus
5293205

chronique

Président et éditeur **MICHEL SIMARD** *msimard@lequotidien.com*
Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

Libre dans un parti!

JOËL MARTEL
CHRONIQUE
jmartel@lequotidien.com

Ce n'est pas la première fois que je vous le raconte, mais depuis le tout début de ma carrière de chroniqueur (8 ans, on peut appeler ça une carrière non ?), j'ai reçu trois conseils qui ont complètement changé ma façon de faire.

Tout d'abord, il y avait eu Jean-François Caron qui m'avait dit : « Si tu n'as pas le courage de défendre en pleine face ce que tu avances dans une chronique, ne publie pas ça. » Puis, il y a eu ce lecteur qui m'avait mis en garde contre les dangers de sombrer dans la démagogie et enfin, il y avait eu mon boss actuel Denis Bouchard qui m'avait dit : « Tu ne seras jamais le prochain Foglia, alors arrange-toi pour devenir le prochain Joël Martel. »

Mine de rien, si jamais vous étiez un aspirant-chroniqueur, je viens de vous sauver un bon cinq ans d'essais et d'erreurs avec ces quelques phrases.

Si je vous raconte tout ça, c'est évidemment en réaction à la controverse entourant le saut en politique de l'ex-chroniqueur à *La Presse* Vincent Marissal.

C'est que, voyez-vous, plusieurs de mes collègues d'autres médias n'ont pas tardé à dénoncer ses propos lors de son passage à l'émission *Tout le monde en parle*, où Marissal a notamment laissé entendre que lors de sa carrière de chroniqueur, il n'avait pas pu jouir pleinement de sa liberté d'expression.

Maintenant, je suis très conscient que de comparer ma tribune à celle dont Marissal bénéficiait autrefois reviendrait à comparer des pommes et des oranges, mais il reste qu'à la base, c'est le même boulot. Alors que Marissal s'attaquait à des dossiers chauds, l'auteur de ces lignes lui, préfère plutôt observer le quotidien dans sa plus simple banalité, mais les risques associés à un tel travail demeurent toutefois les mêmes : chaque semaine, on vous propose un point de vue et une fois que c'est parti, il ne nous reste plus qu'à vivre avec ça, et ce, même si la planète entière se disait en désaccord avec nos propos.

D'ailleurs, c'est justement cette longue accumulation de situations où on confronte notre vision du monde à celle du public qui fait en sorte qu'à la longue, on en vient à être beaucoup plus prudent dans nos prises de position.

Ici, j'ignore comment on traite les drôles d'oiseaux comme moi dans les autres journaux, mais en ce qui me concerne, jamais on ne m'a empêché d'écrire quoi que ce soit.

Certes, il y a eu cette fois où j'avais tiré à boulets rouges sur les concessionnaires lors de l'interminable lock-out et avant la publication du texte, on m'avait signifié que le jupon dépassait un peu beaucoup, mais jamais on ne m'a dit : « On ne va pas publier ça. » En lieu et en place, on m'avait suggéré de revoir certaines tournures de phrases qui occultaient en fait l'idée générale de ma chronique et, avec un peu de recul, mes boss avaient tout à fait raison. Je les en remercie d'ailleurs, car ça m'a permis d'alléger considérablement mon dossier des « chroniques de la honte ».

En fait, ce que Marissal semblait voir comme une laisse, c'était en fait cette corde avec laquelle le chroniqueur risque continuellement de se pendre accidentellement.

Mais ce qui est le plus ironique dans tout cela, c'est que contrairement aux propos de Marissal, l'une des principales raisons expliquant pourquoi je continue à m'accrocher à mon métier de chroniqueur, c'est justement la liberté d'expression dont je peux profiter. À titre d'exemple, quand on m'avait abordé pour faire le saut en politique, la première chose qui m'était venue à l'esprit (en fait, la deuxième après « hey boboy que ça va mal dans le monde pour qu'on en soit rendu à me faire des propositions aussi débiles ») était : « Ai-je vraiment envie de passer le restant de mes jours à devoir adopter une ligne de parti ? ».

Alors hop, si c'était à moi de donner un seul conseil aux aspirants-chroniqueurs, je leur dirais de ne jamais se laisser berner par l'illusion du pouvoir, car même si le chroniqueur ne peut pas avoir la prétention de changer le monde, il arrive parfois à faire changer un petit bout de monde ici et là. Et pour arriver à faire ça, on n'a même pas besoin de votes. Juste les bons mots.

MON CLIN D'ŒIL — **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

Il existe un seul appareil permettant de détecter le pot : le nez.

CARREFOUR DES LECTEURS

Michel LeRoux rappelle aux libéraux leur promesse

À l'honorable Ralph Goodale, ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, gouvernement du Canada.

Je croyais, à la suite de notre rencontre du 28 novembre dernier, que vous auriez au minimum constaté le coût dévastateur en vies humaines de certaines failles dans la Loi sur les armes à feu et que, malgré vos réponses évasives et votre piètre engagement au sujet de l'étendue et de la vigueur des nouvelles mesures à venir, vous auriez assez d'empathie envers les familles des victimes pour changer quelque chose en lien avec les tragédies commises à l'aide d'armes possédées légalement.

Or, je ne peux qu'exprimer ma déception et ma colère face au projet de loi C-71 que vous venez de déposer. En effet, il n'y a RIEN dans cette législation qui aurait changé quoi que ce soit en lien avec la mort violente et évitable de mon fils Thierry.

Permettez-moi de vous rappeler de quelles failles il s'agit : soit celles qui permettent à des individus à risque de légalement posséder des armes à feu malgré la connaissance par les autorités de comportements dangereux, comme les antécédents violents et suicidaires bien connus des milieux policiers et médicaux de l'homme qui a tué mon fils.

En effet, les policiers avaient eu plusieurs interactions avec lui et ils lui ont confisqué ses armes à peine cinq mois avant la date tragique du 13 février 2016.

Mais puisque la loi oblige seulement les autorités à tenir compte d'une liste relativement restreinte de facteurs de risque sérieux, et qu'en aucun cas les contrôleurs d'armes de même que les juges ne se voient dans l'obligation de refuser la possession d'armes à quiconque manifeste ces risques, il s'ensuit que ces derniers peuvent se voir autorisés à posséder des armes malgré qu'ils représentent un risque pour eux-mêmes ou pour autrui.

C'est donc Thierry lui-même qui a dû redonner les armes à cet individu sur l'ordre de ses supérieurs, incluant celle qui a servi à le tuer. Avant ce meurtre-suicide, il s'était même procuré deux autres armes, dont une arme d'assaut de modèle SKS. Je n'ose pas imaginer ce qu'un gars instable comme lui aurait pu faire de plus avec une telle arme...

Ce n'est pas comme si le cas de Thierry était unique.

Même les règles aux États-Unis sont plus strictes à cet égard. Par exemple, en plus des gens ayant un dossier criminel, la possession d'armes est automatiquement interdite aux gens faisant l'objet d'une ordonnance de protection ou ayant été internés dans un établissement psychiatrique.

Or, la seule chose que vous proposez de changer en lien avec l'accès

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION ? redaction@lequotidien.com

chronique

PHOTO DU JOUR

L'équipe féminine des RebElles pee-wee A du Saguenay-Lac-Saint-Jean a pris part à la Journée du chandail sportif (Jersey Day), jeudi, célébrée en l'honneur des 16 victimes de l'accident d'autocar qui a décimé l'équipe des Broncos de Humboldt. Les RebElles ont changé leur nom derrière leur chandail pour celui des Broncos, le temps de leur période d'échauffement avant un match de la Coupe Dodge. Les jeunes filles ont d'ailleurs remporté leur premier match du tournoi 4-2 devant les Nord-Côtières. — PHOTO COURTOISIE

légal aux armes à feu est de permettre aux autorités de regarder plus loin dans le temps lorsqu'une personne fait une demande de permis. C'est une bonne chose que de regarder plus loin, au lieu de se limiter aux cinq dernières années. Malheureusement, cela n'aurait rien changé dans le cas de Thierry, puisque les antécédents étaient déjà connus des autorités au moment où il s'est vu donner la permission de posséder des armes.

Monsieur le ministre, ma famille et moi comptions sur le Parti libéral pour nous assurer que la mort de Thierry n'avait pas été en vain. Vous avez été élus majoritaires sur la base d'une plateforme pro-contrôle des armes. Je me suis rendu à Ottawa pour vous demander en personne de resserrer les critères dans la loi de manière à ce que les policiers et les tribunaux favorisent systématiquement la sécurité publique plutôt que la possession d'armes, surtout lorsqu'il est question de risques évidents. De telles mesures auraient pu empêcher la mort à 26 ans de mon fils.

Et si vous préférez ne pas passer par la voie législative et plutôt miser sur une meilleure application de la loi, où sont vos annonces en grande pompe, vos budgets de centaines de millions de dollars et vos sommets d'experts pour mieux repérer les individus à risque, éduquer les tribunaux et soutenir les interventions policières préventives ? Curieusement, ce n'est qu'en lien avec les « armes à feu criminelles et aux gangs » que vous réservez ce genre d'investissements, précisément comme le veut le lobby des armes.

Est-ce que le Parti libéral a tellement peur du lobby des armes qu'il préfère maintenir un système qui coûte la vie à d'innocents citoyens ?

Pourtant, le gouvernement Trudeau aurait beaucoup plus à gagner en se rangeant fermement du côté de la sécurité publique, si on se fie aux sondages d'opinion publique.

Il est encore temps de corriger le tir, par l'entremise d'amendements significatifs, avant d'en arriver au vote final sur le projet de loi C-71. Ainsi, d'ici son adoption, j'espère pouvoir réviser mes propos et applaudir un gouvernement qui cherche à protéger le public, plutôt que d'en dénoncer un qui se met à genoux devant le lobby pro-armes, comme son prédécesseur.

Michel LeRoux,
père de Thierry LeRoux
(1989-2016)
Saguenay
c. c. Premier ministre du Canada

Écrivez-nous

Envoyez-nous votre opinion à **redaction@lequotidien.com.** Votre texte doit faire un maximum de 1600 caractères, être signé et être accompagné de votre lieu de résidence et de votre numéro de téléphone, lequel ne sera pas publié.

Respecter les bêtes

MÉLISSA VIAU
mviau@lequotidien.com

Je suis la fille d'un cowboy. J'ai grandi sur un ranch à une époque où on « cassait » les chevaux. Mon grand-père ce n'était pas un doux. Avec lui, il ne fallait pas trop s'attacher aux bêtes. Au Ranch V de Beauharnois, les chats servaient à manger la vermine, et quand il y en avait trop, grand-papa s'occupait de les faire disparaître. Les chatons n'avaient même pas le temps d'ouvrir les yeux. Quant à mon père, il était le meilleur pour mettre un cheval à sa main, même les plus têtus.

Des rodéos, j'en ai vus. Je nous revois ma sœur et moi, assises dans les estrades du Festival western de Saint-Tite. On se fermait les yeux quand arrivait l'épreuve de la prise du veau au lasso. Quand le veau évitait le piège, on s'exclamait de joie. Par contre, j'attendais impatiemment les épreuves de rassemblement de bétail.

Ici Radio-Canada nous apprend qu'un rapport vétérinaire commandé par le professeur de droit de l'Université de Montréal, Alain Roy, stipule que les rodéos organisés l'an dernier à Montréal et à Saint-Tite étaient illégaux en vertu du droit québécois.

Les épreuves de rodéo, dont on fait référence dans ce rapport, sont le terrassement du bouvillon, la montée de chevaux sauvages avec et sans selle, la prise du veau au lasso et la montée des taureaux sauvages. Il ne faut pas confondre les épreuves de rodéo avec celles du gymkhana.

Sauf que dans le cas des disciplines de rodéo, inspirées du Far West des années 1830, ça ressemble plus à un supplice. En performance, le cheval a une volonté de défier les obstacles. Dans le cas du rodéo, l'animal est en évitement. Le veau qui se fait étrangler par un lasso, le bouvillon qui se fait attacher par les pattes, le cheval qui se débat de son inconfort et le taureau génétiquement élevé pour son agressivité… me semble qu'on est capable d'être plus harmonieux dans nos relations avec les bêtes.

Dr Jean-Jacques Kona-Boun, médecin vétérinaire anesthésiste, dit que les chevaux et les taureaux sont à risques d'avoir des lésions, telles que des fractures ou d'autres blessures sérieuses. Évidemment, si on s'en tient à cette phrase, on va arrêter de bouger de peur de se faire mal.

Cette prise de conscience ne devrait pas être une embûche pour les événements équestres, mais plutôt le moment de se renouveler. Le Festival de Saint-Tite nous a surpris plus d'une fois avec des numéros d'entractes époustouflants de chevaux en liberté.

CHAMBORD

Si on en venait à interdire certaines épreuves de rodéo, il n'y a pas que le festival de Saint-Tite qui devrait s'ajuster. Du 2 au 5 août 2018, la 26e édition du Festival du Cowboy de Chambord affiche déjà ses grandes vedettes, dont les taureaux et les chevaux sauvages.

« Depuis une quinzaine d'années, le rodéo est notre tête d'affiche. C'est la portion payante du festival et notre principale source de revenus. On présente aussi les disciplines de gymkhana, mais notre gros vendeur, c'est la partie dédiée aux chevaux et taureaux sauvages », explique William Laroche, président du Festival de Chambord.

À Chambord, on a compris depuis deux ans que le volet rodéo était menacé. L'an passé, dans le but de promouvoir les sports équestres et d'être avant-gardiste, le Festival du Cowboy présentait une nouvelle discipline. « Le cowboy trail (parcours d'obstacles western) est une discipline qui met à l'épreuve la complicité du cavalier et son cheval qui doivent faire un parcours avec des embûches naturelles comme de l'eau, des barrières à ouvrir… Ce n'est pas une épreuve de vitesse », précise M. Laroche.

Quand on parle de rodéo, William Laroche est émotif et dit avoir cette discipline tatouée sur le cœur. Il se veut rassurant en disant que les bêtes sont bien traitées. « On a un vétérinaire sur place 24 heures sur 24 et tous les animaux sont bien traités », ajoute-t-il. Les bêtes doivent être en excellente forme pour donner un bon spectacle. Mais le public fait abstraction de tout ça pour n'y voir que le résultat. « En plus, c'est plate à dire, mais le monde veut voir ça ! Ils veulent se demander si le gars sur le taureau va s'en sortir vivant », conclut M. Laroche.

FUSILLADE À LA GRANDE MOSQUÉE

L'appel au 9-1-1 du tueur

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

— 9-1-1 Ville de Québec ?

— Euh, oui, c'est moi qui étais à la mosquée tantôt

— Pardon ?

— J'ai dit c'est moi qui étais à la mosquée tantôt.

— C'est vous le tireur ?

— Oui.

Jamais le répartiteur Simon Labrecque, avec ses deux années d'expérience, n'a paru désarçonné par l'appel d'Alexandre Bissonnette, à 20 h 09 le 29 janvier 2017, soit moins de 15 minutes après la tuerie, alors que des dizaines d'appels de victimes et de citoyens déferlent à la centrale 9-1-1.

D'une voix calme et ferme, Simon Labrecque va établir un lien avec le tueur et le garder en ligne durant 50 minutes, le temps que les policiers organisent son arrestation. Et ce n'est pas tâche facile, car tout ce que Bissonnette veut, c'est sortir de son véhicule et s'enlever la vie.

Sur les conseils du répartiteur, Bissonnette immobilise le Mitsubishi RVR de son père dans une bretelle d'autoroute, près du pont de l'île d'Orléans. Le jeune homme répète qu'il veut se rendre. Rapidement, Bissonnette parle de sortir du véhicule pour se suicider avec le pistolet Glock qu'il a lancé sur la banquette arrière. « Alex, tu restes avec moi, tu me le jures ? Tu ne te tires pas une balle dans la tête », insiste Simon Labrecque.

Bissonnette n'en démord pas. « Les policiers vont me tirer de toute façon ! » Bien sûr que non, répond le répartiteur.

Après six minutes de conversation, Simon Labrecque demande au jeune homme : « Pourquoi tu as fait ça ? » Bissonnette répond tout simplement qu'il ne file pas.

Bissonnette confie à son interlocuteur qu'il a bu de l'alcool. Plus tard, il s'en veut d'avoir bu. Lors de son arrestation, les policiers sentent une odeur d'alcool sur leur suspect.

« J'AI PAS BLESSÉ PERSONNE ? »

À quatre reprises au cours de la conversation, Alexandre Bissonnette demande s'il a fait des blessés. « Je veux savoir ! »

Simon Labrecque élude la question, en disant qu'il n'a pas eu le temps de se renseigner et que les policiers pourront bientôt répondre à ses questions.

Une main sur le volant, l'autre sur son téléphone, Alexandre Bissonnette attend impatiemment les policiers. « Je veux sortir, je veux que ce soit fini ! C'est terminé pour moi, OK ? »

Le répartiteur Simon Labrecque répond à ses questions et le calme. « Si tu fais exactement ce qu'on va te dire, ça va bien aller. Tu vas coopérer ? » Chaque fois, Bissonnette répond docilement « OK ».

Par moments, Bissonnette pleure et gémit. Plus tard, il a un rire nerveux.

Durant de longues minutes, le répartiteur fait patienter le meurtrier en lui parlant de ses études en sciences politiques, de ses activités.

Alexandre Bissonnette raconte être un joueur d'échecs depuis l'adolescence. Son jeu d'échecs en bois est encore sur la banquette arrière du Mitsubishi.

Bissonnette dit à Simon Labrecque qu'il a déjà passé un test pour devenir répartiteur pour les ambulances. Il a plutôt choisi un emploi chez Héma-Québec.

Simon Labrecque accompagne Alexandre Bissonnette jusqu'à ce que les policiers lui demandent de sortir du véhicule.

Tout comme les deux premiers policiers à intervenir sur les lieux de la tuerie, le répartiteur Simon Labrecque a reçu une citation d'honneur de la Ville de Québec pour son sang-froid exemplaire.

Sur les conseils du répartiteur 9-1-1 Simon Labrecque, Alexandre Bissonnette immobilise le Mitsubishi RVR de son père dans une bretelle d'autoroute, près du pont de l'île d'Orléans, où les policiers ont procédé à son arrestation. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

› PERQUISITION À ALMA

Les policiers de la Sûreté du Québec ont procédé, jeudi matin, a une perquisition dans une résidence de la rue Sacré-Cœur Ouest, à Alma. Plus de huit grammes d'une substance s'apparentant à de la cocaïne, environ cinq grammes d'une substance alléguée être du cannabis, 500 $ et du matériel servant au trafic de stupéfiants ont été saisis. Un Almatois de 52 ans a été arrêté et libéré avec une promesse de comparaître. La Sûreté du Québec est intervenue à la suite d'informations reçues du public. **ANNIE-CLAUDE BRISSON** — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

SAMEDI 14 AVRIL
Abonnés et non-abonnés, surveillez notre distribution élargie!

+ de **90 000** exemplaires papier et électroniques, distribués aux quatre coins de la région
Cette opération d'envergure implique la collaboration de nos 250 camelots et agents distributeurs.

+ dossier spécial **Entreprises d'ici**
Découvrez ou redécouvrez une tonne d'entreprises dans ce dossier spécial imposant.

L'édition électronique intégrale sera offerte gratuitement à lequotidiensurmonordi.ca
leProgrès

5294932

Karyne Gagné et Caroline Poirier prendront part au rallye du Trophée Rose des Sables. Elles ont présenté cette semaine La Rose Blanche, une bière brassée par la microbrasserie Hopéra afin d'amasser des fonds pour leur périple. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

RALLYE DU TROPHÉE ROSE DES SABLES

Deux entrepreneures à l'assaut du désert

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Deux entrepreneures de Saguenay uniront leurs forces afin de traverser le désert du Maroc. Karyne Gagné, photographe, et Caroline Poirier, enseignante à l'école de cuisine Le Fruit de ma Passion, prendront part au 19e rallye du Trophée Rose des Sables.

Karyne Gagné et Caroline Poirier n'ont pas peur des défis. Ensemble, à l'aide d'un journal de bord, d'une carte et d'une boussole, elles prendront part à la course d'orientation. Chaque jour, elles devront atteindre une nouvelle étape en franchissant des dunes et en se dépassant. Elles devront notamment réussir l'étape marathon, qui consiste à passer deux jours et une nuit en autonomie totale en plein désert.

Les deux femmes forment l'équipage 003 appelé l'Empreinte.

« L'Empreinte, c'est le désir de changer le monde. C'est la trace qu'on laisse sur les gens. C'est l'envie de voir chaque individu se prendre en main psychologiquement et physiquement », affirme Karyne Gagné.

Les deux complices ont choisi de s'embarquer dans l'aventure pour cheminer personnellement, mais aussi pour tenter d'influencer positivement les gens en les invitant à prendre leur bonheur en main.

Elles ont choisi un logo issu de la superposition de la forme de la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Maroc, illustration de leur cheminement pour atteindre leur objectif.

Au niveau financier, le duo s'est donné l'objectif d'amasser une somme de 30 000 $ d'ici octobre 2019. Elles remettront un montant de 5000 $ au Club des petits déjeuners et marraineront un enfant par le biais de l'organisme Enfants du désert.

« En ayant créé notre OBNL, on assure la population que tout l'argent amassé servira au Rallye. Rien ne va dans nos poches. Et s'il y a des surplus, ils seront remis à un organisme de la région », assure Caroline Poirier.

L'équipe diversifie les moyens afin d'amasser les sommes nécessaires. Une bière nommée La Rose Blanche, brassée par la microbrasserie Hopéra de Jonquière, sera vendue au Marcé centre-ville de Chicoutimi ainsi qu'au marché IGA Verreault de La Baie. D'autres points de vente seront connus sous peu.

L'équipe vendra des objets promotionnels au Salon de la femme où elle donnera également une conférence en compagnie d'une autre équipe participante le vendredi 13 avril à 16 h 30.

L'Empreinte s'impliquera également dans le milieu entrepreneurial régional en organisant la rentrée entrepreneuriale 2018. L'activité qui permettra aux différents groupes réseaux de Saguenay de se présenter se tiendra le 12 septembre au Café Summum de Chicoutimi. La formule 5 à 7 permettra notamment d'assister à des minis-conférences. Les 200 billets disponibles seront mis en vente prochainement au coût de 45 $ incluant une consommation et des bouchées.

Finalement, une collaboration entre le Shack Santé et Caroline Poirier a permis de créer un smoothie spécial à base d'hibiscus dont les profits de la vente seront remis à l'Empreinte.

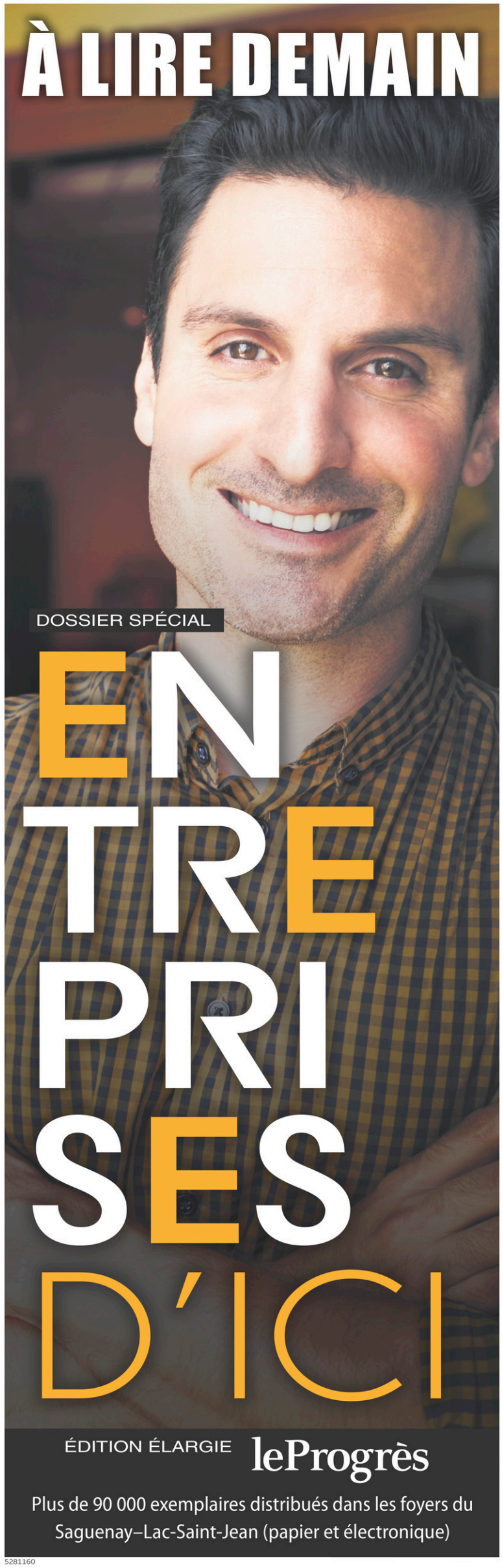

5281160

Université du Québec à Chicoutimi

UQAC
Université du Québec à Chicoutimi

Dans le cadre du 86e Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) qui se tiendra à l'UQAC du 7 au 11 mai prochain, découvrez les recherches présentées par nos professeurs-chercheurs.

L'intelligence artificielle pour reconnaître les minéraux

KEVIN BOUCHARD, L. PAUL BÉDARD ET MICHAEL HIGGINS
Professeurs à l'UQAC
ALEXANDRE NÉRON, RÉJEAN GIRARD
IOS Services Géoscientifiques

Reconnaître les différents minéraux composant les grains de sable érodés par les glaciers pour reconnaître ceux qui proviendraient de gisements de métaux précieux n'est pas une tâche facile. Plus il y aura de grains d'or dans un sable provenant de l'érosion par les glaciers, plus le sable serait à proximité d'un gisement. Cependant, reconnaître les grains d'or dans des tonnes de sables n'est pas une tâche facile.

Pour aider le géologue à identifier et caractériser les grains d'or, des chercheurs en sciences de la Terre et en informatique se sont associés à un partenaire industriel régional dans un projet de recherche commun. L'intelligence artificielle ou plus justement l'apprentissage automatisé fut mis à contribution. Une première étape consistait à reconnaître les grains d'or à partir de photographies au microscope optique. L'analyse du spectre de réflexion de l'or a permis de distinguer les grains d'or des autres minéraux. Les grains d'or reconnus sont ensuite photographiés au microscope électronique à balayage pour observer les détails fins. La taille et la forme des grains d'or donnent des indications sur la nature du gisement et des conditions de transport. L'or étant un métal malléable, les chocs avec les autres minéraux pendant le transport glaciaire modifient le grain. Plus un grain d'or sera transporté sur une grande distance, plus il sera déformé. Un ensemble de grains aux caractéristiques connues fut soumis à un apprentissage automatisé. De cet apprentissage automatique, un algorithme de calcul peut reconnaître la nature des grains d'or en utilisant la taille, la forme, l'ondulation des bordures des grains et d'autres caractéristiques des grains d'or. À l'aide d'images sophistiquées et de l'intelligence artificielle, il est maintenant possible de reconnaître les grains d'or et leur nature avec moins d'efforts et d'erreurs.

Gérer l'asthme pour le patient au 21e siècle

CATHERINE LAPRISE
Professeure au département des sciences fondamentales et titulaire de la Chaire de recherche en santé du Canada sur l'étude des déterminants génétiques de l'asthme

L'asthme est la maladie respiratoire chronique la plus fréquente. Il se présente sous différentes formes dépendamment de la génétique de l'individu et de la qualité de l'air auquel il a été exposé. Il existe plusieurs manières de classer ces différentes formes, notamment l'asthme allergique, l'asthme non allergique, l'asthme à l'effort et l'asthme professionnel. En général, le facteur qui déclenche les symptômes (toux, oppression thoracique, respiration sifflante, etc.) permet d'identifier la forme d'asthme. Le niveau de sévérité des symptômes est également pris en considération pour classer l'asthme, soit léger, modéré et sévère. Cette maladie demeure incurable et requiert un contrôle de l'environnement pour tous et, pour plusieurs patients, un traitement en inhalateur régulier pour prévenir les crises. Malgré l'efficacité de ces traitements, plusieurs personnes ne parviennent pas à contrôler leurs symptômes d'asthme.

> Cette maladie demeure incurable et requiert un contrôle de l'environnement pour tous et, pour plusieurs patients, un traitement en inhalateur régulier.

Lors du colloque « Mieux comprendre l'asthme pour une médecine personnalisée », qui aura lieu à l'ACFAS le 9 mai prochain à l'UQAC, les chercheurs du Réseau en santé respiratoire du Québec échangeront sur les connaissances acquises par les recherches en biologie moléculaire et cellulaire ou sur des modèles précliniques qui ont permis des avancées notoires sur la compréhension de l'asthme. De nouvelles approches thérapeutiques seront aussi abordées dont la thermoplastie bronchique, traitement innovant et efficace dans l'asthme sévère mal contrôlé malgré les traitements classiques. Ultimement, ces recherches vont améliorer notre compréhension des mécanismes biologiques qui causent l'asthme dans chaque forme de cette maladie, identifier de nouveaux modes de traitement spécifiques à ces mécanismes et raffiner la classification clinique et biologique de l'asthme de chaque patient pour leur offrir le meilleur traitement en lien avec leur forme d'asthme. C'est ce que l'on reconnaît comme la médecine personnalisée.

EN ROUTE VERS L'ACFAS

Célébrer la pensée libre — Du 7 au 11 mai 2018 — 86e congrès de l'ACFAS — UQAC

› L'UQAC AU QUOTIDIEN

Marie-Pier Roussel, étudiante au doctorat en biologie, représentera l'UQAC lors de la finale nationale du concours Ma thèse en 180 secondes le 9 mai prochain au Petit théâtre. Sur la photo, la gagnante est entourée de tous les participants ainsi que des membres du jury: Malika Belal, vice-présidente aux affaires de cycles supérieurs du MAGE-UQAC, Bob-Antoine-Jerry Ménélas, professeur au Département d'informatique et de mathématique de l'UQAC, et Mélyssa Gagnon, journaliste au *Quotidien/Progrès*. — PHOTO COURTOISIE, DENIS BLACKBURN

Le 30 mars dernier se tenaient à l'UQAC les retrouvailles en génie géologique, en sciences de la Terre et en géologie. Cette activité a été l'occasion pour les 150 diplômés réunis de fêter les 45 ans de ces programmes et d'en souligner les pionniers. — COURTOISIE SAMUEL TAILLON

LES VENTES DÉPASSENT CELLES DE L'ÉDITION 2017

Déjà un succès de foule pour La Noce

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

Qu'il y ait plein de neige sur le site de la zone portuaire ne change rien à l'affaire. La deuxième édition du festival La Noce, tenue du 5 au 7 juillet, a déjà dépassé la première en ce qui touche la vente de billets. Près de 1200 passeports ont trouvé preneurs, soit 200 de plus que le nombre d'entrées payantes compilées à l'été 2017.

« On espère se rendre quelque part entre 4000 et 6000, mais ce qui ressort à l'heure actuelle, c'est le fait que 50 % des acheteurs proviennent de l'extérieur du Saguenay-Lac-Saint-Jean », a mentionné Fred Poulin, directeur des aménagements, à l'occasion d'une rencontre de presse tenue jeudi, à la Marina de Chicoutimi.

Appelé à expliquer ce phénomène, son collègue Éric Harvey, directeur artistique, évoque l'atmosphère qui a régné sur la zone portuaire, il y a un an. « Les gens ont apprécié l'expérience générale », fait-il valoir. N'empêche que le recrutement des artistes demeure une opération importante, ce que laisse entrevoir la présence du groupe Karkwa, dont ce sera l'unique apparition au cours de l'été.

Il s'agit d'une prise majeure et semble-t-il que la paternité revient pour une grande part à Philippe Brach, le parrain de l'événement. Des liens ont été tissés avec Louis-Jean Cormier, qui l'a épaulé en studio. De surcroît, l'idée d'appuyer un événement qui tente de s'incruster dans le paysage, à une époque où les festivals tombent comme des mouches, a souri aux musiciens.

Fred Poulin et Éric Harvey, membres du comité organisateur de La Noce, annoncent que le festival a généré des ventes de billets supérieures à celles de la première édition, quatre mois avant la tenue du premier spectacle. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

On a aussi confirmé la présence de Plants & Animals, Mononc' Serge, Fred Fortin en formule solo, Brown, Hubert Lenoir, la formation belge Rive, Gab Paquet, Chassepareil et les légendaires rockers de WD-40, entre autres noms. Ils s'ajouteront à Galaxie, Loud, Alaclair Ensemble, Random Recipe, Lydia Képinski et Laura Sauvage, bref, à tout ce qui bouge ces temps-ci sur la scène alternative, tous genres confondus.

« Nous ne voulons pas nous limiter à un seul style. Puisque nous travaillons sur l'ambiance générale, notre priorité consiste à dénicher des artistes affichant une présence colorée », décrit Éric Harvey. C'est dans cet esprit que le leader des Hôtesses d'Hilaire, Serge Brideau, assumera la fonction d'animateur. Pas de doute que cet homme-montagne, arborant une barbe aussi longue que ses robes, ne se contentera pas de présenter les musiciens.

TROIS JOURS

L'un des changements apportés cette année tient au nombre de jours que durera La Noce. Elle en comptera trois au lieu d'un, ce qui découle de l'engouement provoqué par la première édition. « C'est aussi une façon de réduire les risques en cas de pluie. Par contre, on ne prévoit pas ajouter d'autres journées dans les années subséquentes. Il faut tenir compte des festivals qui existent déjà », indique Fred Poulin.

Ce qui est tout aussi nouveau, c'est le débordement des activités au-delà de la zone portuaire, qui demeurera le principal lieu de diffusion. Dès le 5 juillet, des spectacles seront présentés à La Pulperie, plus précisément au Jardin des Vestiges. D'autres seront offerts à la Marina, au CAVO et sur le bateau de croisières La Marjolaine.

Signalons également que des mariages à 10 $ seront célébrés sur la zone portuaire. Il y en a eu 27 en 2017, et déjà, le comité organisateur a confirmé qu'un « couple » avait confirmé ses intentions en vue de la prochaine édition. Et pour revenir à Philippe Brach, il sera présent sur les différents sites, même si son nom ne figure pas dans le programme. Très actif au sein du comité organisateur, le chanteur aurait concocté quelques surprises au bénéfice des festivaliers.

CENTRE DE VILLÉGIATURE DAM-EN-TERRE

Du théâtre et de nouvelles croisières

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

La prochaine saison estivale sera plus que chargée au Centre de villégiature Dam-en-Terre d'Alma. Pour une 29e année, le théâtre d'été sera à l'honneur dans la ville de l'hospitalité avec la présentation de la pièce *Le prénom*. Le bateau La Tournée, qui fait également la renommée du site, permettra de découvrir le lac Saint-Jean, et ce, de diverses façons.

Depuis près de trente ans, le Centre de villégiature Dam-en-Terre est une référence régionale en termes de théâtre d'été. L'association se poursuit pour une sixième année avec l'équipe du Théâtre Dream Team. *La pièce Le prénom,* qui a déjà été jouée en Europe par Patrick Bruel, mettra en scène cinq comédiens, dont Ariel Charest, une comédienne originaire de Saint-Félicien. La pièce créée à Paris en 2010 sera présentée à Alma dès le 29 juin. Les billets sont déjà en vente.

La barre est haute après le succès des pièces *Le dîner de cons, Le gai mariage et Les meilleurs amis du monde*. « Je n'étais pas certain d'être en mesure d'offrir quelque chose avec une coche de plus. Je pense qu'avec cette pièce, on y arrive. L'équipe est fantastique », témoigne le metteur en scène, Nicolas Létourneau. La pièce exposera le côté mesquin de la psychologie humaine. L'annonce du prénom d'un bébé à naître dans une famille est le début de cette histoire. Paraît-il qu'il y a des prénoms plus tabous que d'autres. C'est ce que le futur papa Vincent découvrira en dévoilant la nouvelle à sa sœur et son beau-frère.

CROISIÈRES

La saison des croisières 2018 permettra, encore une fois, de découvrir l'immensité et la beauté extraordinaire de nos plans d'eau. En plus de l'offre traditionnelle de croisières, le bateau La Tournée accueillera de nouvelles activités, dont une excursion gratuite et réservée aux résidants d'Alma dans le cadre de la Fête du nautisme. Une autre grande nouveauté attend la population alors que le Centre de villégiature s'ajoute aux festivités de la Traversée internationale du lac Saint-Jean. Ainsi, un forfait permettra de se rendre et de participer au traditionnel Souper dans les rues de Roberval à bord du bateau la Tournée.

Par ailleurs, la croisière animée par un guide-interprète continuera d'être offerte du mardi au samedi. « Cette croisière qui s'adresse davantage à une clientèle touristique permet de découvrir le lac Saint-Jean. Cette activité éducative se déroule au beau milieu des paysages grandioses de la rivière Grande Décharge et du lac Saint-Jean », ajoute la directrice générale Virginie Brisson.

SALSA CONTIGO

Les vendredis soirs seront forts animés sur La Tournée grâce au partenariat avec l'école de danses latines Salsa Contigo. Des rendez-vous qui sont très populaires. Les croisières d'Alma vers Roberval seront toujours offertes au public. La navette fluviale qui traverse le lac Saint-Jean en 2 h 30 permet aux cyclistes de rejoindre la ville de Roberval et de revenir à vélo.

Le Centre villégiature Dam-en-Terre d'Alma collabore pour une sixième année avec le Théâtre Dream Team. Sur la photo: le président François Carrier, la directrice générale Virginie Brisson et le comédien Nicolas Létourneau. —PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

MOTS CROISÉS JUNIOR

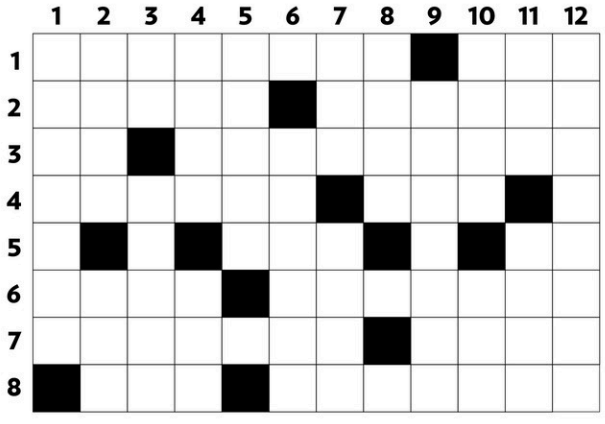

HORIZONTALEMENT

1 Petits planchers élevés de quelques marches au-dessus du sol – Qui est sans mélange.

2 Habiter quelque part en payant une somme au propriétaire – Qui t'appartient.

3 Troisième personne – Réduites en petits fragments.

4 Qui cèdent facilement au toucher – Boisson inodore.

5 Il est sous nos pieds – Participe passé du verbe rire.

6 Elle se termine au lever du jour – Laisser partir, rendre sa liberté d'action à quelqu'un.

7 Recouvrir d'une couche qui protège – Rassemblement où l'on danse sur de la musique techno.

8 Déshydraté – Redire ce qu'on a déjà dit.

VERTICALEMENT

1 Mis hors compétition.

2 Morceau de musique joué ou chanté par un seul artiste – Déterminant indéfini.

3 Se dit entre amis – Émettre ou réfléchir de la lumière, briller.

4 Qui existe vraiment – Imitation d'objets précieux.

5 Elles servent à attaquer ou a se défendre.

6 Séparer quelque chose de ce qui l'entoure.

7 À peu près 6 mois après Noël – Suivre des yeux en identifiant une écriture.

8 Ensemble de pages Web.

9 Meuble de rangement.

10 Indispensable pour rouler en vélo – Rongeur nuisible.

11 Première page d'un journal – Est dans la lune.

12 Aspirer l'air dans les poumons, puis le rejeter.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	N	O	C	T	U	R	N	E	■	B	A	R
2	A	I	L	■	N	E	E	■	L	A	M	A
3	P	E	U	R	■	L	O	C	A	L	E	S
4	P	■	B	U	T	I	N	E	■	U	N	S
5	E	H	■	M	I	E	■	L	A	C	■	U
6	R	E	J	E	T	■	C	A	C	H	E	R
7	■	L	E	U	R	R	E	■	R	O	S	E
8	M	E	T	R	E	■	T	R	E	N	T	E

MOT MYSTÈRE

LA SANTE - Un mot de 7 lettres

AGENESIE
AINE
ANGEITE
BOBO
CORPS
DISQUE
DISTILLER
DOS
ECZEMA
EFFORT
EGROTANT
ELANCEMENT
ELECTIF
ENFLE
ENVIE
ERINE
FESSE
FIL
FOYER
FRONT
GEODE
GLAND
HERBE
HOQUET
ICTERE
IMPETIGO
INDEX
IPECA
LEPRE
LOBE
MUCUS
NEVRITE
OBESE
OCULISTE
ORTEIL
OUIE
PATE
PAUME
POUCE
PTOSE
REIN
REMEDE
RHINITE
RHUME
RICIN
SETON
SIDEEN
SINUS
SIROP
STERILE
TALON
TISSU
TONIQUE
ULCERE
URGENCE
URINE
VER
VOMIR

R	T	N	E	M	E	C	N	A	L	E	N	F	L	E
E	E	T	H	E	R	B	E	I	I	O	R	I	T	L
L	O	M	N	O	L	A	T	V	C	N	B	I	E	I
L	G	R	E	A	G	E	N	E	S	I	E	E	N	R
I	I	L	T	D	T	E	C	N	E	G	R	U	I	E
T	T	F	A	E	E	O	O	T	N	L	S	A	R	T
S	E	T	I	N	I	H	R	A	I	S	I	N	U	S
I	P	E	C	A	D	L	P	G	I	F	O	Y	E	R
D	M	O	C	U	L	I	S	T	E	R	S	T	E	O
E	I	X	X	E	D	N	I	A	O	O	O	T	R	B
E	C	S	P	E	T	I	R	V	E	N	D	R	E	O
N	T	R	Q	T	I	A	O	H	I	T	I	E	C	B
F	E	E	C	U	O	P	P	A	U	M	E	Q	L	E
T	R	O	F	F	E	S	S	E	O	M	U	C	U	S
T	E	U	Q	O	H	R	E	V	A	M	E	Z	C	E

Solution du dernier numéro : INVINCIBLE 13-04-2018

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Science de l'hérédité - Du verbe pouvoir.
2. Exagère - Courants.
3. Personnel - Personne qu'on tourmente - Lettre grecque.
4. Etudiant en médecine - A la fin de la journée.
5. Venu au monde - Caractère de ce qui est droit.
6. Boue qui se dépose au fond des eaux - Grave défaut.
7. Agréable - Ne plus pouvoir trouver.
8. A la mode - S'égosiller.
9. Greffée - Se dit d'une photo (bien) prise.
10. Château des princes de Guise - Vole en éclats - Avant nous.
11. Il a besoin d'un adulte - Coule en Asie - Unité de mesure de surface.
12. Asa-foetida - Estimer davantage.

VERTICALEMENT

1. Enfantillage - Terme de scout.
2. D'une couleur noire - Naturelles.
3. Dénudé - Fonctionne - Appareil cylindrique.
4. Confiance.
5. Qui se déplacent sur le sol.
6. 28,35 g - Peut se jouer à la flûte.
7. Calme - Petit capital économisé peu à peu.
8. Avachi - Répété plusieurs fois.
9. Obtenu - Elle a un fan-club - Utile en couture.
10. Faire tourner la tête - Prince.
11. Défendre un accusé devant une juridiction - On y fait du whisky.
12. Amoindrissement des forces - Nommer oralement chaque lettre.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	B	O	T	I	N	E	R	■	V	A
2	O	N	O	M	A	T	O	P	E	E	■	P
3	L	O	T	I	■	E	M	I	N	C	E	R
4	L	U	■	S	A	R	I	■	D	O	T	E
5	E	R	O	S	■	A	N	E	■	L	E	S
6	C	E	■	I	N	T	A	C	T	E	■	M
7	T	■	F	O	U	I	L	L	E	■	A	I
8	I	R	A	N	■	V	E	I	N	A	R	D
9	F	E	R	■	R	E	■	S	T	■	R	I
10	■	S	C	I	E	■	I	S	E	R	E	■
11	E	T	I	N	C	E	L	E	R	■	T	U
12	M	E	R	■	U	N	E	S	■	D	E	S

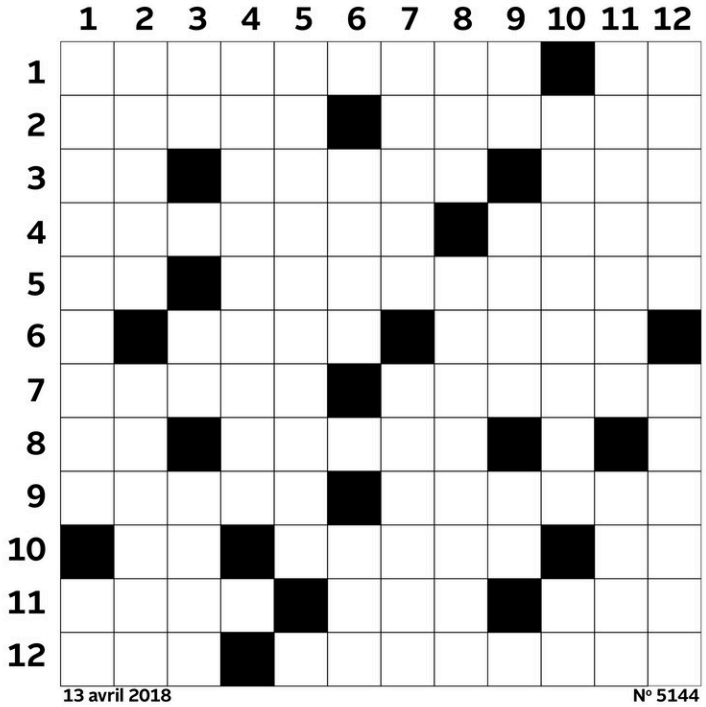

13 avril 2018 N° 5144

SUDOKU

		3		1				
2							5	
		7			5	2	8	
					3	7		
3							4	8
	4			2				5
6			7				3	
			9					
	8	4		5			2	

4418

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

4	1	8	3	6	9	5	2	7
3	7	9	2	4	5	6	8	1
6	2	5	1	8	7	4	9	3
7	4	2	5	9	3	1	6	8
5	9	1	6	2	8	3	7	4
8	6	3	4	7	1	2	5	9
1	8	4	7	5	2	9	3	6
2	3	7	9	1	6	8	4	5
9	5	6	8	3	4	7	1	2

4417

Niveau de difficulté : très difficile

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

QUL	UFER	AE	TF	LIL	GAE	TU	TEL	AE	PUB	ROL	UU	SRS	EE
		■									■		
■								■					■
			■			■							
		■											

Thème : Citation de Mencius

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Napoleon Hill : Tout ce que l'esprit conçoit et croit, il peut l'obtenir.

Peanut

Ben

Boris

HOROSCOPE 13 avril 2018

Bélier du 21 mars au 19 avril - Des divergences de priorités pourraient devenir source de tension, surtout si elles demeurent tues et inavouées. Le fait de ne pas désirer exactement les mêmes choses ne rend pas un partenariat impossible, il en fait néanmoins un défi ambitieux qui requiert de la bonne volonté. Une mise au point vous permettra de ne pas être la seule personne à faire des compromis.

Taureau du 20 avril au 20 mai - Le malaise pourrait s'installer facilement à l'approche de la Lunaison. Il y a des gens qui espèrent recevoir vos impressions concernant ce qu'ils ont accompli. Évitez d'oublier de leur donner votre son de cloche, surtout si leur travail ne vous a pas déplu. Avec la Lune en Poissons, le climat de ce vendredi 13 en est un de retenue. Mais allez à contre-courant en vous extériorisant.

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Affaire menée sans bruit, se fait avec plus de fruits. Avec la Lune en Poissons, au carré des Gémeaux, gardez-vous d'éveiller la curiosité d'éventuels indésirables en faisant de la réclame inutile pour un projet qui n'est pas encore finalisé. Demain, la Lune alors en Bélier vous permettra de briller par votre efficacité, et de vous faire remarquer par des gens importants.

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Ce n'est pas trop tard pour faire un coup d'éclat! La Lune termine son parcours chez les Poissons, et vu l'imminence de la Lunaison en Bélier, c'est le temps d'épater la galerie. Pour gagner il faut commencer par jouer, et selon les règles. Si vous tentez votre chance et que vous respectez les conventions établies, vous devriez aboutir aux résultats espérés...

Lion du 23 juillet au 22 août - Compte tenu du cycle Lunaire encore en Poissons, ce vendredi 13 connaîtra peut-être un démarrage laborieux, mais la situation pourrait se redresser dès demain, alors que notre satellite amorcera sa Lunaison en Bélier! Il serait salutaire d'imposer plus de rigueur dans un cadre en train de se relâcher. N'attendez pas qu'une situation soit irrécupérable pour vous en occuper...

Vierge du 23 août au 22 septembre - La flexibilité et l'ouverture d'esprit seront de mise afin de terminer la semaine sur une note positive. À cet égard, il pourrait même être pratique de savoir devenir caméléon. En effet, les convictions immuables pourraient vous empêcher de vivre de nouvelles expériences enrichissantes. Pourquoi ne pas accepter de jouer le jeu? Après tout, une fois n'est pas coutume...

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Il est plus grand d'avouer ses fautes que de n'en pas commettre. Ne jugez pas trop sévèrement quelqu'un qui est capable d'admettre une erreur. Inversement, il serait préférable de passer aux aveux plutôt que de chercher à camoufler un faux pas. Même si elle déplaît parfois, la vérité a toujours pour qualité de ne pas être un mensonge. Imminence de Lunaison...

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Le retard est le père de mille embarras. Vu que la Lune en Poissons sera demain une imminence de Lunaison en Bélier, vous gagnerez à faire de la ponctualité votre priorité. Pour bien faire, vous auriez même avantage à prendre un peu d'avance afin de vous parer contre d'éventuels contretemps. Une approche réfléchie rapportera de meilleurs dividendes.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - La générosité provenant de personnes moins nanties pourrait vous mettre dans l'embarras, et le défi de ce vendredi 13 consistera à savoir quelle attitude adopter face à ceux qui vous offrent ce dont ils n'ont pas les moyens de se départir. À noter que la Lune encore en Poissons deviendra sous peu... une Nouvelle Lune en Bélier! Soyez un centaure averti...

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - Il est impossible de maîtriser une aptitude sans pratique. Au carré de Saturne en Capricorne, Mercure en Bélier accentuera le besoin d'apprentissage, qu'il s'agisse d'expertises de travail ou d'aptitudes liées aux loisirs récréatifs. En persévérant, vous augmenterez vos chances dans un domaine qui vous inspire, mais avec la prochaine Lunaison du Bélier, soyez prudent.

Verseau du 20 janvier au 18 février - Vu que la Lune en Poissons s'apprête à devenir sous peu une Nouvelle Lune en Bélier, une difficulté pourrait se voir amoindrie ou carrément supprimée. Il est probable qu'une contrainte soit retirée ou qu'elle ne vous affectera plus de la même façon. L'heure est au soulagement. et il sera possible d'obtenir une réponse mettant un terme à une période d'attente.

Poissons du 19 février au 20 mars - À bon entendeur, il ne faut qu'une parole. Grâce à la Lune en Poissons, vous ne devriez pas devoir répéter vos recommandations plusieurs fois afin de les faire comprendre, pas plus que les autres ne devront vous expliquer quoi faire deux fois. Vous devriez profiter de ce climat pour mettre vos collaborateurs et associés au même diapason et faire une bonne mise au point.

VENDREDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

13 AVRIL	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Camions/ Camions	Chevalier /Clic bnde	RDI matin	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjou-rnal Midi	Second Regard	Miss Fisher		Virginie	Virginie	Monsieur Selfridge		Entrée principale			Silence, on joue!
V	CSI Cyber / Monnaie fictive		NCIS: Los Angeles / La beauté du geste		Histoire succès	Guerre des clans	Guerre des clans	Le mentaliste		TORNADES SUR NEW YORK (2008) avec Sebastian Spence, Nicole De Boer.			DEUX ANS D'AMOUR (2017) avec Kayla Ewell, Ryan Merriman.					Les Simpson	Le show de Rousseau	
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				MasterChef Junior		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		L'EMBUSCADE (2011) Patrick Dempsey.			(:45) Tom et Jerry	Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	(:55) L.People	Nos Voisins	Le Bricoleur	Pat'Pa-trouille	100% Animal	La Chouette	Chipm-unks	Lucky Luke	Génial!	Subito texto	Mode d'emploi	Format familial	Cuisine futée,	Cuisine futée,	Zou/Petit e école	Toc toc toc	Argon-autes	Cités d'or	Légen-daires	Pat'Pa-trouille

13 AVRIL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal		Virtuose à la Virée Classique de l'OSM		Prière de ne pas / Pier-Luc Funk , Claude Legault.		Ouvrez les guillemets	Les magnifiques	Le Téléjournal		Sports express / (:05) CABOTINS (2010) avec Pierre-François Legendre, Rémy Girard.		
V	Un souper parfait	Un souper parfait	L'arbitre		SQ	911	UN HOMME DANGEREUX (2009) avec Marlaina Mah, Vitaly Kravchenko, Steven Seagal.				Atomes crochus	NVL	Conversations Intimes
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Du talent à revendre		LE TOMBEAU (2013) avec Arnold Schwarzenegger, 50 Cent, Sylvester Stallone.				TVA nouvelles	(:35) Denis Lévesque		(:35) GUERRIER (2011) avec Nick Nolte, Tom Hardy.	
TQc	Le dernier passager	Format familial	Cuisine futée,	Cuisine futée,	Un chef à la cabane / À l'ombre du potager		Y'a du monde à messe			Banc public	Microphone		MTL
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Rega 1414 / La prématurée d'Athènes		Le plein de sensations / Chicago				Le sexe autour du monde / France		TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous
CANAL D	R.I.S, police scientifique		Amour fatal / Duval Case		Opération Police / Opération Rush		Motard espion / Au pays des Mongols		Délateurs / Patrick Hénault		Frontières / Boulet de canon		Festival Grand Rire
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages / Léo Major, le fantôme borgne		Le Téléjournal		RDI économie		Le National		
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)		LAH Hockey / Marlies de Toronto c. Rocket de Laval (D)					L'antichambre (D)		Sports 30	24CH hors glace	Vers l'octogone
VIE	Accouchements extrêmes		C'est quoi ton plan?	Design V.I.P.	Vendre ou rénover / La maison au bois dormant		Une vie de géant / Une grande amitié		Bye-Bye Maison	Pro du patio	Vendre ou rénover? Australie / Coorparoo		À vos marques
SERIES+	Les enquêtes du NCIS / Pour la paix		Les enquêtes du NCIS / Roman meurtrier		Hawaii 5-0 / Huakai 'I Kula		Hawaii 5-0 / Kahu		Hawaii 5-0 / Kapu		Hawaii 5-0 / Olelo Ho 'Opa'I Make		L'entreprise
Z	Remorquage à South Beach	Direct dans l'net	Maripier!	Patrice Lemieux 24/7	Milot Land	Week-end de bois	Lizard Lick	Prêt sur gage / Les coulisses	Infiltration / BSMD	Banshee (v.f.) / L'innocence en question		Californica-tion	Expédition extrême
HISTORIA	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Les montagnards / La défense du territoire		Les montagnards / Dans le sang		Les montagnards / Les hasards de l'hiver		De l'acier et du feu / Le sabre de cavalerie		De l'acier et du feu
ÉVASION	Bienvenue chez nous / Finale de la semaine 14		Le wine show		Tout un festival / Wolfe BBQ Feste		Hell's Kitchen		Hell's Kitchen		Le cuisinier rebelle / Jamaïque: Treasure Beach		Le wine show
ICI ARTV	Le temps d'une paix / Boudage pour Rose-Anna		Mission X / Frapper fort		Dre Grey, leçons d'anatomie / Embrasement		Les pays d'en haut		Les pays d'en haut		Faits Divers		Olivier

affaires

OR
1335,58
$US/ONCE
0,42

PÉTROLE
72,10
BARIL US$
0,17

ALUMINIUM
1,02
$US/LIVRE
3,75%

EURO
0,6445
€EURO
0,0017

LE DOLLAR
79,44
¢US
- 0,08

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	900.23 $	0.66 $	69926719
S&P/TSX 300	15269.27 $	11.37 $	165575440
S&P/TSX VENTURE	920.39 $	0.00 $	0
DOW JONES	24483.05 $	293.60 $	0
NASDAQ (QQQ)	162.21 $	1.93 $	15846478
NASDAQ/Canada	345.68 $	0.00 $	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NEOVASC INC	NVCN	0.06 $	0.00 $	10788273
AURORA CANNABIS	ACB	8.04 $	0.11 $	6612170
TRINIDAD DRILLING	TDG	1.96 $	0.12 $	6248031
ENCANA CORP.	ECA	14.72 $	-0.01 $	5649657
CENOVUS ENERGY	CVE	12.44 $	-0.05 $	4051465
SHAW	SJR.B	26.42 $	2.25 $	3795291
ATHABASCA OIL CORP	ATH	1.38 $	0.04 $	3466978
CRESCENT POINT	CPG	9.99 $	0.11 $	3210891
TRICAN WELL	TCW	3.20 $	0.05 $	2990553
MANULIFE FIN	MFC	23.31 $	0.19 $	2986152

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CONSTELLATION	CSU	861.17 $	20.31 $	22498
CNOOC LIMITED	CNU	200.75 $	19.06 $	350
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	665.28 $	5.66 $	31185
LASSONDE	LAS.A	257.44 $	2.30 $	381
SHAW	SJR.B	26.42 $	2.25 $	3795291
WSP GLOBAL INC	WSP	60.88 $	2.08 $	207985

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
MOLSON COORS	TPX.B	99.01 $	-2.99 $	467
BETAPRO SP500 VIX	HVU	29.45 $	-2.47 $	714808
MORGUARD CORP.	MRC	168.00 $	-2.03 $	1666
DOLLARAMA INC	DOL	149.20 $	-1.24 $	216322
CANNIMED	CMED	29.91 $	-1.08 $	31868
MAXAR TECHNOLOGIES	MAXR	56.40 $	-0.94 $	126413

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
General Electric	GE	13.18 $	0.21 $	29887586
SPDR S&P 500 ETF	SPY	265.90 $	2.19 $	28508563
Bank of America	BAC	30.66 $	0.73 $	24197763
iShares Tr -	EEM	48.06 $	-0.02 $	22557663
The Fin Select	XLF	27.88 $	0.49 $	20745056
SPDR Series Tr -	JNK	36.14 $	0.14 $	19831958
Weatherford Intl	WFT	2.68 $	0.15 $	19634603
Ford Motor Co.	F	11.31 $	-0.12 $	18973223
Eldorado Gold Corp	EGO	0.98 $	-0.03 $	16595122
iShares Tr -	HYG	86.23 $	0.31 $	13225475

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	297149.94 $	4459.95 $	87
Boeing Co. (The)	BA	337.34 $	9.97 $	2041424
Direxion Shares	SOXL	154.21 $	8.31 $	473222
Texas Pacific Land	TPL	536.30 $	8.30 $	9236
BlackRock Inc	BLK	532.82 $	7.64 $	294691
Goldman Sachs	GS	259.62 $	6.71 $	1188868

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NVR Inc.	NVR	2985.11 $	-104.90 $	6879
Crown Castle Intl	CCI.PR.A	1066.09 $	-16.88 $	17861
Everest Re Group	RE	250.64 $	-9.34 $	227989
Stanley Black &	SWP	114.67 $	-7.91 $	611
Warrior Met Coal	HCC	22.77 $	-7.43 $	872970
Alexander's Inc	ALX	386.41 $	-6.59 $	1398

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Neovasc Inc	NVCN	0.05 $	0.00 $	109942392
Advanced Micro	AMD	10.08 $	0.26 $	30483741
Micron Technology	MU	52.59 $	2.11 $	30190073
Facebook Inc	FB	163.87 $	-2.45 $	25305554
Bed, Bath &	BBBY	17.21 $	-4.29 $	24538909
Novavax, Inc.	NVAX	1.81 $	-0.27 $	21685970
VELOCITYSHARES	TVIX	9.32 $	-0.75 $	20451843
Intel Corp	INTC	52.72 $	1.62 $	19016393
Comcast Corp	CMCSA	33.13 $	-0.43 $	18346680
Microsoft Corp	MSFT	93.58 $	1.72 $	16056562

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Neovasc Inc	NVCN	0.05 $	0.00 $	109942392
Advanced Micro	AMD	10.08 $	0.26 $	30483741
Micron Technology	MU	52.59 $	2.11 $	30199917
Facebook Inc	FB	163.87 $	-2.45 $	25305554
Bed, Bath &	BBBY	17.21 $	-4.29 $	24538909
Novavax, Inc.	NVAX	1.81 $	-0.27 $	21685970

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Newater Technology	NEWA	16.50 $	-10.28 $	804799
Equinix Inc	EQIX	401.20 $	-7.78 $	238138
Tesla Inc	TSLA	294.08 $	-6.85 $	4909333
NetEase, Inc	NTES	275.81 $	-5.93 $	856558
Bed, Bath &	BBBY	17.21 $	-4.29 $	24538909
Apogee Entrs	APOG	38.70 $	-3.76 $	1798770

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	14.93 $	14.48 $	14.72 $	-0.01 $
Barrick Gold Corp	ABX	16.35 $	16.14 $	16.17 $	-0.28 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	54.30 $	53.35 $	54.19 $	0.16 $
Bombardier CL A	BBD.A	3.71 $	3.66 $	3.66 $	-0.02 $
Bombardier Inc.	BBD.B	3.70 $	3.65 $	3.65 $	-0.03 $
BCE Inc.	BCE	54.80 $	54.27 $	54.30 $	-0.20 $
Bank of Montreal	BMO	95.47 $	94.76 $	95.06 $	0.10 $
Bank of Nova Scotia	BNS	77.50 $	76.79 $	76.85 $	-0.31 $
CAE Inc	CAE	24.57 $	24.29 $	24.56 $	0.30 $
Cascades Inc.	CAS	13.94 $	13.68 $	13.83 $	0.04 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	69.55 $	68.00 $	68.44 $	-0.34 $
Canfor	CFP	30.77 $	30.23 $	30.52 $	0.06 $
CIBC	CM	111.32 $	110.57 $	110.63 $	-0.45 $
Canadian Natural Res.	CNQ	43.51 $	43.04 $	43.44 $	0.23 $
CN Railway Company	CNR	95.26 $	93.96 $	94.08 $	-0.17 $
Canadian Pacific Railway	CP	225.99 $	223.39 $	223.54 $	-0.62 $
Canadian Western Bank	CWB	33.89 $	33.52 $	33.70 $	0.10 $
Domtar	UFS	56.44 $	55.53 $	56.27 $	0.84 $
Emera	EMA	40.62 $	40.06 $	40.11 $	-0.40 $
Enerplus	ERF	14.80 $	14.58 $	14.68 $	-0.02 $
CGI Group Inc.	GIB.A	73.82 $	73.17 $	73.36 $	0.32 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	26.79 $	26.43 $	26.70 $	0.05 $
Great-West Lifeco	GWO	33.33 $	32.81 $	32.89 $	-0.34 $
Industrial Alliance	IAG	52.61 $	51.99 $	52.36 $	0.16 $
Societe financiere IGM	IGM	37.14 $	36.64 $	36.74 $	-0.29 $
Imperial Oil	IMO	36.81 $	35.94 $	36.69 $	0.79 $
Quebecor Inc	QBR.B	24.81 $	24.22 $	24.33 $	-0.29 $
Loblaws Cos.	L	63.97 $	63.51 $	63.84 $	0.08 $
Laurentian Bank	LB	47.99 $	47.34 $	47.37 $	-0.14 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	32.35 $	30.91 $	32.31 $	1.43 $
Magna International	MG	77.21 $	76.16 $	76.21 $	0.43 $
Metro Inc.	MRU	41.44 $	41.08 $	41.30 $	0.01 $
National Bank	NA	59.85 $	59.16 $	59.24 $	-0.25 $
Precision Drilling Corp.	PD	3.99 $	3.79 $	3.92 $	0.05 $
Jean Coutu Group	PJC.A	24.62 $	24.54 $	24.56 $	0.02 $
Power Corp.	POW	29.33 $	28.96 $	29.06 $	-0.06 $
Power Financial	PWF	31.87 $	31.56 $	31.60 $	-0.09 $
Quebecor Inc.	QBR.B	24.81 $	24.22 $	24.33 $	-0.29 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	57.52 $	56.49 $	56.66 $	-0.71 $
Royal Bank	RY	97.48 $	96.53 $	96.76 $	-0.28 $
Saputo Inc.	SAP	41.16 $	40.98 $	41.03 $	-0.03 $
Shaw Communications	SJR.B	26.70 $	25.31 $	26.42 $	2.25 $
Sun Life financial	SLF	51.82 $	51.43 $	51.53 $	0.19 $
SNC-Lavalin	SNC	54.46 $	53.74 $	53.99 $	-0.09 $
Superior Propane Corp	SPB	13.34 $	13.12 $	13.16 $	-0.03 $
Suncor Energy Inc.	SU	47.66 $	47.10 $	47.19 $	-0.10 $
Telus Corporation	T	45.15 $	44.52 $	44.56 $	-0.40 $
Transalta Corporation	TA	6.92 $	6.76 $	6.84 $	-0.02 $
TD Bank	TD	70.52 $	69.95 $	70.27 $	-0.02 $
Transcanada Pipe	TRP	53.32 $	52.89 $	53.17 $	0.25 $
Torstar Corp.	TS.B	1.82 $	1.76 $	1.81 $	0.01 $
Weston George Ltd	WN	103.17 $	102.24 $	102.80 $	-0.10 $

DU LABRADOR À TERRE-NEUVE

Le Québec est prêt à financer un tunnel

JOCELYNE RICHER
Presse canadienne

Le Québec est disposé à contribuer au financement d'un tunnel qui relierait le Labrador à l'île de Terre-Neuve.

La province de Terre-Neuve-et-Labrador veut construire un lien fixe qui relierait l'île au continent.

Le projet sur la table consiste à construire un tunnel ferroviaire sous-fluvial, un investissement de l'ordre de 1,7 milliard $, qui pourrait nécessiter une quinzaine d'années de travaux.

Le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Dwight Ball, était de passage à Québec, jeudi, pour signer des ententes de coopération avec le Québec, en matière de transport routier et de développement minier, tout en faisant la promotion de son projet de lien fixe avec le continent.

Selon M. Ball, tout le pays tirerait avantage d'un tel lien, en termes économiques et touristiques.

Après avoir commandé une étude de préfaisabilité, le gouvernement terre-neuvien est désormais à la recherche de partenaires financiers, publics et privés, pour mener à bien le projet.

L'intérêt pour le Québec de contribuer à cette initiative est évident, a commenté le premier ministre Philippe Couillard, au cours d'une conférence de presse conjointe avec son homologue terre-neuvien, jeudi.

Qu'on pense par exemple à une meilleure circulation des marchandises et des personnes rendue possible entre les deux provinces, l'intérêt du Québec pour ce dossier ne fait pas de doute, selon lui.

Il est cependant encore trop tôt pour dire quelle serait la participation financière du Québec, le projet étant encore embryonnaire.

Chose certaine, le gouvernement fédéral devra lui aussi payer sa part de la facture, a prévenu M. Couillard.

« Non seulement je suis ouvert à ce que nous y participions » à ce projet, a commenté M. Couillard, mais il lui semble évident qu'une initiative de cette nature « qui unit deux provinces voisines devrait recevoir une attention très favorable du gouvernement fédéral ».

Le premier ministre Ball a renchéri en imaginant qu'on pourrait traverser tout le pays en voiture « de Saint-Jean, Terre-Neuve, à Vancouver » grâce à ce lien fixe et à l'amélioration des infrastructures routières de la région limitrophe.

M. Ball estime donc qu'il s'agit là d'un projet susceptible d'entraîner des retombées positives pour le Canada tout entier.

MINES ET ROUTE 138

Les deux provinces disent par ailleurs vouloir unir leurs forces pour développer le potentiel minier de la fosse du Labrador, reconnue pour les quantités gigantesques de minerai de fer qu'elle recèle. On parle d'une production éventuelle de 155 millions de tonnes de fer à envisager, entraînant la création de milliers d'emplois.

Même si le Labrador fait partie de Terre-Neuve, le Québec y trouverait son compte, car le minerai transiterait par le port de Pointe-Noire à Sept-Îles, pour atteindre les marchés internationaux par le fleuve Saint-Laurent, a précisé le premier ministre Couillard.

Aucun objectif précis n'a cependant été mentionné en termes de production minière à venir. Aucun échéancier non plus.

Québec s'engage aussi à améliorer ses infrastructures routières de la région, principalement par le prolongement de la route 138. Dans son dernier budget, le ministre des Finances, Carlos Leitao, a déjà réservé 232 millions $ pour réaliser ce projet de transport.

GROUPE DE TRAVAIL

Un groupe de travail conjoint sera créé en vue de donner suite à l'entente de coopération et d'échange d'informations entre les deux provinces.

« Les citoyens des deux provinces veulent voir leurs gouvernements travailler ensemble. Les travailleurs du Québec veulent être capables d'accéder aux chantiers du côté de Terre-Neuve et vice versa », a commenté M. Couillard à propos des retombées à espérer de l'entente signée jeudi.

Petites Annonces

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

1051,boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

IMMOBILIER VENTE

6684 Chalets à vendre

BORD de la Rivière-à-l'Ours à Saint-Ambroise, 1122 p.c. terrain boisé. 43 000$. sentier motoneige et VTT à côté,**581 306-6565**

6687 Terrains, terres et fermes à vendre

Rue Des Roitelets, Faucons et Jaseurs, à construire, demi-terrain 50,000 $.. Condos 31/2, 104,000$, 41/2, 120,300 $, 51/2, 133,900$. Financement disponible. 581-306-4503, 418-815-3383

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½, neufs, repeints, avec ascenseur, près de l'université, Place du Royaume, possibilité meublés, semi-meublés ou non. Pour informations: Tél.:581-306-4503, 418-815-3383.

3½, 4½, 5½

1 MOIS GRATUIT

Chicoutimi-Nord et Chicoutimi
Disponibles immédiatement
Rénovés
Céramique et bois flottant

Tél.: 418-944-8580

4½, CHICOUTIMI NORD, rénové, 600$. 4½, Jonquière, 4107 St-Alexandre, 640$, entrée indépendante, 418-540-0423

À JONQUIÈRE 4½ rénové, repeint, non ch. ni écl. pas d'animaux, 450$/mois, libre, 418 547-2127 ou 418 557-2434.

6737 Logements à louer

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 500$/mois
5½, à partir de 700$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.

Tél.:1-581-500-0303 (sans frais)

ARVIDA, 2½, meublé, ch./écl., propre, libre, 550$/mois, 418-548-2421.

ARVIDA 3½ SEMI-MEUBLÉ, ch./écl., libre imm., entrée privée, rénové, 418 548-8186.

ARVIDA
CHAUFFÉS, ÉCLAIRÉS
2½ à 5½, 455$ à 599$

Rénovés, 1 mois gratuit, près du Faubourg Sagamie

PROMOTION CARTES-CADEAUX OFFERTES

418-548-3773 ou 418-512-3565

CHICOUTIMI 2 condos, 4½ pièces, luxueux, verrière, et 1x 4½ jumelé. Tous rénovés. Jean-Guy: **418 540-1234.**

CHICOUTIMI 3½, Rivière-du-Moulin, rénové, ch., écl., électros inclus, entrée indépendante, 450$/mois. Libre immédiatement Tél.: 418-696-0148; Cellulaire : 418-812-2307

CHICOUTIMI 4½, 1er étage, 470$
non ch., non écl., 1er juillet. 418-690-2936

CHICOUTIMI 4½, 5½, Place des Écorceurs, non chauffés, non éclairés, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle, concierge sur place. Tél.:418-818-0292, 418-549-7923.

6737 Logements à louer

CHICOUTIMI - 4½, différents imm., duplex ou multiplex, juil. 475$ à 650$,1-418-834-6144

CHICOUTIMI 4½ spacieux et moderne, rue des Roitelets, à l'étage, plancher chauffant, climatisé, 2 balcons, juil.Tél. : 418-540-9470.

CHICOUTIMI, arrière Place Saguenay, **4½** + s/lavage, pla. mur/béton.853$ 581 234-9708

CHICOUTIMI, à toutes grandeurs, plusieurs secteurs, Immeubles Belvedere, 418-590-5005

CHICOUTIMI (pour 55 ans et +)
4½, entrée indépendante, repeint, entrée laveuse-sécheuse et lave-vaisselle, balcon, 1 place de stat., pas de chien.
309 Jacques-Cartier Est
(voisin Manoir Champlain)
585$, non ch./écl. 418 545-8669

CHICOUTIMI rue Lorenzo Genest
4½, très propre, rénové, beaucoup de commodité, remise intérieure et extérieure, **LIBRE. 418 812-7027 ou 418 812-1947**

DUPLEX au 2193 St-Jude, Arvida, rénové au complet, grande remise, 2 stats., pas de voisin arrière. 418 548-8343, 418 550-4333.

JONQUIÈRE 1 mois gratuits 4½, 2e étage, 360$, remise, libre, frais peint 418 547-6469

JONQUIERE 3½ ,4½, près cégep, repeints, remise int., ch., pas d'animaux, poss. de mois gratuits. 418-812-7027, 418-812-1947.

JONQUIERE 4½, superbe, luxueux, centre-ville, foyer gaz naturel, bois franc, très lumineux, toiles alternées, intercom, près des services, 1 250$ non ch./non écl., libre 1er juillet. **418-591-0880**

JONQUIÈRE grand 3½, ch./écl., semi-meublé, près des services 480$/mois, libre maintenant, 418 678-2830 / 418 540-2755.

LA BAIE, 3½,demi sous-sol luxueux, meublé, écl, ch, personne seule, 418-544-6453

ST-FULGENCE 4½, 390$/mois, non chauffé ni éclairé, libre juillet, 418 690-2936.

6761 Chambres à louer

CHICOUTIMI, entrée indépendante, près centres d'achats et UQAC, Internet, câble, cuisine, lav./ séch.,. 325$. 418-690-7096.

6762 Maisons à louer

À ALMA, 545 Saint-Bernard Ouest
6 CHAMBRES avec garage, 2 salles de bain, accrédité pour résidence en santé, **option d'achat**, Nicole Girard 418 480-1220

6762 Maisons à louer

LAC-SAINT-JEAN, St-Gédéon, maison en rangée 28x42, grande fenestration, aucun escalier. Près de tous les services : dépanneur, club de golf, véloroute des bleuets incluant quai à bateau. Prix : 1200$/mois **Les maisons Carol Girard inc.418 696-1404**

6763 Chalets à louer

ALMA, bord Lac St-Jean, maison/chalet à louer, mai à sept., à la sem., 438-885-4327

6767 Bureaux et locaux à louer

CHICOUTIMI rue Bégin espace 10x12
salle d'attente, dans une clinique, libre imm.
418 545-3310

JONQUIERE rue St-Dominique, face Jean Coutu, plus ou moins 5,250 pi car. rez-de-ch. et 1,500 à l'étage, superbe, entièrement rénové, libre imméd. Tél.: 418 591-0880.

LOCAL À LOUER 2,350 pi car., plafond 20 pi, chauffé, libre, Chicoutimi Nord 418-690-6340

6769 Camping, vacances et voyages

BELLE opportunité, le restaurant du Camping Notre-Dame est à louer, si intéressé envoyez message à : colonienotre-dame2@hotmail.ca

UN TERRAIN À LOUER pour saisonnier, situé au bord du lac Clair, services inclus : électricité, sanitaire, Internet, eaux, remisage hiver inclus, 418-815-5056.

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6788 Services professionnels et divers

IMPÔT - IMPÔT - IMPÔT
Service rapide et courtois
Impôt informatisé
TRANSMISSION TED
Francine Gaudreault
418 547-0898

6792 Peinture et décoration

PROBLÈME de peinture?
Solution : monsieur Rouleau 418 820-9464

6795 Réparation, rénovation et construction

ARMOIRES cuisine, décapage de meubles. A bon prix. Tél.:418-695-3974, 418-815-2187.

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

1 418 590-8443 Jolie petite femme offre un doux moment. Bienvenue 418 590-8443

36 ans ❤ Cheveux longs noirs, 165 lbs de douces rondeurs, fesses bombées, joli visage. Reçoit/se déplace ❤ 581-574-3558

581 306-5065
Massagedevelours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

À ARVIDA offre de service de massage recoit et se déplace 418 818-0711

A FLEUR de peau, Eric et Billy.
Tél.:418 550-0632

AMAZING DE RETOUR 24 ans
Beauté blonde, courbes parfaites, jolie buste voluptueux, vous reçoit pour massage érotique, Lac-St-Jean, 581 230-6062

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE
418-695-5499

BELLE jeune femme, fin vingtaine, se déplace seulement, au lac aussi. 418-820-9421

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit à Jonquière. 418-944-6848

Melina, 25 ans, 100 lb, 5'3 pouces, 34C , reçoit et se déplace. Tél.:581-306-1802.

MYRANA et Malèna, pulpeuses, reçoivent et se déplacent. Engage. Tél.:581-490-1994.

NOUVELLE ROXANNE NOUVELLE
Venez vivre un massage sexy dans l'intimité avec une belle jeune femme, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h. **581-234-2506**

POUR vivre un moment chaud avec la jolie et sensuelle Chloé, 418-719-1919

COUP D'ŒIL MÉTÉO

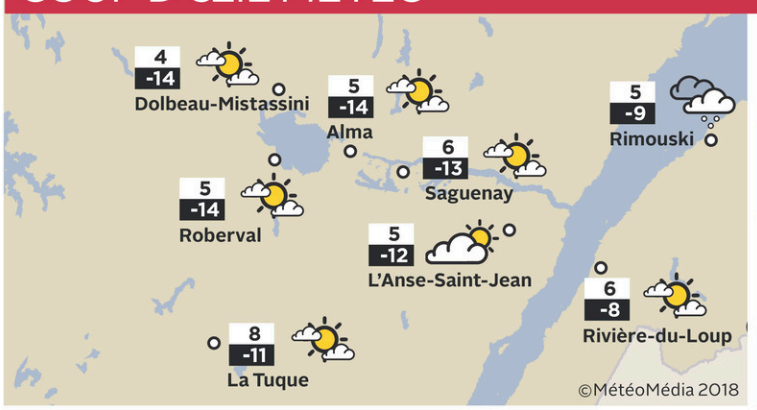

Demain
Max. -5
Min. -14
Ensoleillé
Précipitations : 20 %
Vents du nord-ouest 23 km/h

Dimanche
Max. -2
Min. -4
Ciel variable
Précipitations : 20 %
Vents légers

Lundi
Max. 0
Min. -2
Neige
Précipitations : 70 %
Vents de l'est 23 km/h

Mardi
Max. 7
Min. 0
Nuageux avec averses
Précipitations : 70 %
Vents légers

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Ave neige	4	-10
Chibougamau	Variable	-5	-18
Gaspé	Faib neige	6	-5
Gatineau	Averses	8	-1
Îles-de-la-Mad.	Neige	2	0
Maniwaki	Variable	6	-5
Montréal	Variable	9	-2
Mont-Tremblant	Variable	7	-4
Québec	Beau	9	-2
Rimouski	Ave neige	5	-9
Sept-Îles	Ave neige	2	-11
Sherbrooke	Éclaircies	9	-1
Tadoussac	Beau	6	-9
Thetford Mines	Variable	6	-4
Trois-Rivières	Beau	8	-4
Val-d'Or	Variable	0	-13

LE SOLEIL

5h57 19h31
Durée du jour : 13h34

LA LUNE
Lever : 5h19 Coucher : 16h48
15 avr. 22 avr. 29 avr. 07 mai

LE VENT
Vents Ouest à 18 km/h

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
2h10	4,2	2h36	3,5
8h15	1,1	9h30	0,7
14h24	4,6	14h44	3,9
20h37	0,9	22h02	0,6

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

Avant le 21 avril recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours ww.régimesplus.net, 819-548-5752

CAMELOTS RECHERCHÉS
avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN ★

★ ★ ★ IMPORTANT ★ ★ ★
NOUVELLE ADMINISTRATION

SECTEUR HAUT-DU-LAC :
St-Félicien, La Doré, Normandin, Dolbeau, Albanel et environs

SECTEUR LAC-ST-JEAN :
Roberval, Desbiens, Chambord, St-Prime, Lac-Bouchette

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

CONCIERGES recherché(e)s 35h /sem., travail de soir et de fin de sem. entretien.jes@videotron.ca 418 548-3681

PIZZA SALVATORÉ
recherche **LIVREUR** disponible de jour et de soir, doit posséder voiture. 418-696-0010.

RAMONAGE MRC recherche ramoneur(euse) de cheminées pour monter sur les toits avec ou sans expérience. 418-549-3579, 418-540-4575 M. Réjean Hudon.

Recherche camelots
avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN ★
(90 copies)

À St-Honoré

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

VOUS VOUS ENNUYEZ ? Vous êtes retraité ? Et vous êtes disponible la fin de semaine ? 10 à 15h, contactez nous pour une rencontre au 418 548-2222 ou 418 818- 9141.

VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00$ à 1000$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100$ et plus). Marc, 418-542-6938.

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.:418-548-3306.

ADIEU BAZOU 250$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.:418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6852 Camions, utilitaires et fourgonnettes

CHEVROLET Silverado, 2001, aut., 159,000 km, 4 pneus avec enjoliveurs, un seul prop, 3,500$. Tél.:418-544-4846.

NISSAN X-TRAIL 2005, 4x4, autom., 205000 km, cond. A1, très équipé. Tél.:418-549-6701.

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.:418-543-8361.

6858 Bateaux et véhicules nautiques

CHALOUPES aluminium 12', 850$ et soudure aluminium inoxydable. Tél.: 418 815-7657.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

DIVAN 75" de largeur et fauteuil de même style; congélateur 42" . 418-547-9961

6882 Meubles et électroménagers

LAVEUSE/SÉCHEUSE, cuisinière, réfrig., lave-vaisselle, poêle 24 po, congélateur, sécheuse 110, 418 690-4579, 418 545-9361

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, bois franc mélangé «Pro-Forêt». 95$/la corde livrée partout au Saguenay. 418-673-3161.

BOIS de chauffage fendu, livré partout au Saguenay Lac St-Jean, 90$ corde et aussi bois en longueur de 16'. 418-541-0434.

6886 Animaux

PAONS, à vendre, bleu, blanc, vert. 418-276-9430

EN BREF

Couillard à la défense de l'étudiante voilée

Le premier ministre Philippe Couillard s'est livré jeudi à une défense vigoureuse du droit de tous de porter des signes religieux, incluant les personnes en autorité comme les policiers. Il a qualifié de geste de bravoure le choix d'une étudiante de 17 ans qui veut devenir policière tout en continuant à porter fièrement le hijab. La jeune fille, Sondos Lamrhari, étudie présentement en techniques policières au Collège Ahuntsic, à Montréal. Il n'en fallait pas plus pour relancer le débat à l'Assemblée nationale sur le port de signes religieux pour les employés de l'État exerçant une autorité coercitive, comme les policiers, gardiens de prison et juges. Le premier ministre Couillard a affirmé que cette jeune fille pourrait bien faire figure de symbole, incarnant par sa démarche la liberté religieuse et la défense des droits de la personne. Il a réaffirmé la position traditionnelle de son gouvernement, à savoir qu'il n'était pas question d'interdire à quiconque de porter des signes religieux. C'est ce que prévoit la loi 62, avec pour seule limite que le visage soit découvert. Le gouvernement doit rendre publiques très prochainement les lignes directrices promises depuis des mois et devant servir de balises aux organismes et ministères pour interpréter la loi et traiter les demandes d'accommodement. **PC**

Pas moins de dix carcasses de veaux ont été trouvées l'an dernier sur les rives du fleuve. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

FLEUVE SAINT-LAURENT

Autre année noire pour les jeunes bélugas

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com

C'est une enquête que les biologistes qui étudient les cétacés du golfe aimeraient sans doute mieux ne pas avoir à faire : pour des raisons qu'il reste à éclaircir, l'année dernière a été, encore une fois, particulièrement difficile pour les bébés bélugas du Saint-Laurent, selon le bilan annuel du GREMM rendu public jeudi.

« Ça fait presque 10 ans qu'on a noté une augmentation de la mortalité chez les nouveau-nés. Chaque année, je me dis : on va finir par en sortir, c'est peut-être cette année que ça arrête, c'est peut-être cette année. Mais on n'a aucun signe que c'est en train d'arrêter », déplore le directeur scientifique du GREMM (Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins), Robert Michaud.

Pendant les années 80 et jusque vers la fin des années 2000, on retrouvait en moyenne une seule carcasse de « veau » (un béluga de l'année) par année sur les rives du Saint-Laurent. Depuis 2008, cependant, ce nombre est passé à 7 en moyenne, et pas moins de 10 ont été trouvés l'an dernier.

Au total, c'est 22 carcasses échouées qui ont été trouvées en 2017 par des passants. Il s'agit d'un nombre un peu supérieur à la moyenne, qui est de 15, mais c'est vraiment le sort des nouveau-nés qui inquiète. La plupart de ceux qui ont été examinés à l'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal au cours des dernières années n'étaient âgés que de quelques jours, voire quelques heures, et montraient des signes de déshydratation. Cela indique, selon les biologistes qui travaillent avec le GREMM, que la mère ne les a tout simplement pas nourris.

Pour quelles raisons les femelles bélugas abandonneraient-elles leurs petits ? « On a une donnée qui a suivi la même tendance que la mortalité des nouveau-nés, explique M. Michaud : la mortalité des femelles lorsqu'elles donnent naissance ou juste après. [...] Avant, les femelles mortes en conditions périnatales représentaient environ 10 % des carcasses de femelles qu'on trouvait sur les rives. Maintenant, ça tourne plus autour de 60 à 65 %, et ça implique évidemment la mort du rejeton. »

DES HYPOTHÈSES

On sait que certains stocks de poissons dont se nourrissent les bélugas, notamment le hareng de la côte sud, se sont écroulés depuis une vingtaine d'années. Il est donc possible que les femelles ne trouvent plus à se nourrir suffisamment pour couvrir les grands « coûts énergétiques » que la grossesse et l'allaitement impliquent, ce qui les forcerait à abandonner leur progéniture — quand elles ne meurent pas elles-mêmes.

Il se peut aussi que le bruit du trafic maritime et des polluants jouent un rôle dans ce problème. On sait, dit M. Michaud, que les retardateurs de flamme nommés PBDE, aujourd'hui interdits de vente, mais qui ont connu un fort succès dans les années 1990 et 2000, pourraient avoir des effets neurologiques sur les nouveau-nés. Plusieurs chercheurs travaillent depuis quelques années à tester ces hypothèses.

Mais pour l'heure, « il faut réaliser qu'une fois qu'une espèce se met à décliner, ça peut aller vite. Il y a une vingtaine d'années, il restait quelques centaines de vaquitas [petit dauphin du Pacifique], maintenant on me dit qu'ils ne sont plus qu'une douzaine. Il y a une vingtaine d'années, on avait une population de baleine franche de l'Atlantique que l'on croyait en rémission, maintenant on craint son extinction », souligne M. Michard, qui se demande si le béluga du Saint-Laurent n'a pas atteint ce point, lui aussi.

Le repère de la gastro dévoilé

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com

Ça ne diminuera pas les débits de fluides corporels, ça ne changera pas de lit d'enfant en pleine nuit, pas plus que ça ne lavera les draps. Mais une équipe de chercheurs américains vient quand même de faire une belle percée au sujet d'un des ennemis les plus cruels des parents qui ont de jeunes enfants : la gastro.

C'est un microbe nommé norovirus qui cause la plupart des cas de gastroentérite dans le monde — ce qui, disons-le, fait un sacré paquet. Mais malgré sa grande abondance, on ignorait quel type de cellule il infecte. On savait bien sûr que ces cellules étaient quelque part dans l'intestin, mais il y a beaucoup de cellules différentes là-dedans.

Or une équipe dirigée par Herbert W. Virgin, de l'Université Washington, avait fait une drôle de trouvaille à ce propos, récemment : ils avaient montré que les norovirus s'accrochent à un récepteur particulier présent sur l'extérieur de certaines cellules… mais pas vraiment celles de l'intestin. Il s'agissait plutôt de récepteurs associés à des cellules immunitaires qui sont présentes, mais rares sur la paroi intestinale.

EXPÉRIENCES

Dans une série d'expériences décrites dans le dernier numéro de la revue *Science*, l'équipe de M. Virgin a montré que ce sont bel et bien des cellules immunitaires que le norovirus attaque, d'un type nommé cellules tuft. Celles-ci n'aident pas à la digestion, mais elles ont des espèces de « microtentacules » qu'elles laissent traîner dans l'intestin et qui servent à détecter les vers pathogènes. Notons que les cellules tuft, qui ont reçu beaucoup d'attention de la communauté scientifique depuis quelques années, remplissent également d'autres fonctions dans l'intestin — comme de réguler la prolifération des autres cellules de la paroi intestinale.

« C'est vrai que le mécanisme d'infection du norovirus n'est pas encore clair, et ce nouveau papier-là vient apporter des éclaircissements », commente la chercheuse de l'Université Laval Julie Jean, qui n'était pas impliquée dans l'étude, mais qui a travaillé sur sa transmission par les aliments.

Il est bien difficile de dire si cette découverte mènera un jour à un médicament ou un vaccin, poursuit-elle. Mais on peut du moins espérer qu'elle aidera à étudier le norovirus. Pour l'heure, dit M^me^ Jean, un seul laboratoire dans le monde est parvenu à faire se multiplier la version humaine du virus.

« Avec ces nouvelles informations-là, on va peut-être être capable de travailler plus sur des norovirus humains, parce qu'en ce moment, on doit travailler sur des norovirus murins [de souris, ndlr]. Si on pouvait faire des analyses directement sur le virus qui nous intéresse plutôt que de faire des extrapolations à partir du virus murin, ça pourrait aider », explique la chercheuse.

CARRIÈRES/
FORMATION/
AVIS/APPEL
D'OFFRES

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les **trente jours** de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les **quarante-cinq jours** de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal, (Québec) H2Y 1B6.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
A. Lassonde inc. A/S de M. Pascal Lepitre 735, rue Principale Rougemont (Québec) J0L 1M0 Dossier : 55-30-2070	Demande d'un permis d'entrepôt (cidre) aux fins de l'agent	60, rue Néron Saguenay (Québec) G7H 8B7

Québec

5296113

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DU SAGUENAY

AVIS PUBLIC

La Société de transport du Saguenay informe la population que la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration aura lieu :

DATE : **Lundi, 16 avril 2018**
HEURE : **15 h 30**
ENDROIT: **Société de transport du Saguenay**

1330, rue Bersimis
Arrondissement de Chicoutimi
(Accessible aux fauteuils roulants)
(Desservie par le circuit #11)

Avis est donné le 12 avril 2018.

Lise Vézina, Directrice générale adjointe
et secrétaire générale

5296656

Ville de Saguenay
au service du citoyen

Avis public

DÉROGATIONS MINEURES
ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 15 mai 2018 à 19 h à la salle Pierrette-Gaudreault, 4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière, le conseil d'arrondissement de Jonquière statuera sur les demandes de dérogation suivantes :

3927, rue Angers, Jonquière – DM-4041 (id-12619) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un garage détaché dépassant de 2 mètres la façade du bâtiment principal voisin au lieu d'un retrait de 5 mètres, sur un immeuble situé au 3927, rue Angers, Jonquière.

2601, rue Duplessis, Jonquière – DM-4045 (id-12646) demande une dérogation mineure visant à régulariser l'agrandissement du bâtiment principal à une distance de 3,65 mètres de la ligne latérale de propriété au lieu de 4 mètres, sur un immeuble situé au 2601, rue Duplessis, Jonquière.

Lot 5 369 257 cadastre du Québec – rue des Cumulus – Lac-Kénogami – DM-4048 (id-12661) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un garage détaché avec un empiétement de 3,5 mètres en cour avant au lieu d'aucun empiétement, sur un immeuble situé sur le lot 5 369 257 cadastre du Québec à la rue des Cumulus, Lac-Kénogami.

3386 à 3388, boulevard Saint-François, Jonquière – DM-4051 (id-12654) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'agrandissement du bâtiment principal à 1,79 mètre de la ligne latérale de propriété au lieu de 6 mètres de marge latérale et au lieu de 15 mètres d'une voie ferrée ainsi que d'autoriser la présence de quais de déchargement en cour avant, sur un immeuble situé au 3386 à 3388, boulevard Saint-François, Jonquière.

Lot 5 560 342 cadastre du Québec – Boulevard René-Lévesque – DM-4053 (id-12674) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'installation d'une enseigne directionnelle de 1,37 mètre carré au lieu de 0,5 mètre carré, autoriser l'installation d'une enseigne sur poteau de 20,1 mètres carrés au lieu de 14 mètres carrés et autoriser l'installation d'une enseigne au mur à 1,47 mètre du sol au lieu d'une hauteur minimale de 2,5 mètres du sol, sur un immeuble situé au boulevard René-Lévesque, Jonquière.

3868, rue de la Presqu'île, Lac-Kénogami – DM-4010 (id-12529) demande une dérogation mineure visant la régularisation d'une remise existante de 2,23 mètres par 3,13 mètres construite à 8,2 mètres de la ligne arrière, sur un immeuble situé au 3868, rue de la Presqu'île, Lac-Kénogami;

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes. Toute personne peut également faire parvenir des commentaires écrits au Service des affaires juridiques et du greffe, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi, Qc, G7H 5B8, au plus tard le jour précédant la séance du conseil d'arrondissement.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 13 avril 2018.

L'assistant-greffier
JEAN CROTEAU

5296112

M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY

MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
SIÈGE SOCIAL
3110, boulevard Martel
Saint-Honoré, G0V 1L0
Tél. : 418 673-1705
Téléc. : 418 673-7205
Sans frais : 1 888 673-1705

MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
POINT DE SERVICE
449, rue Principale,
Saint-Félix-d'Otis, G0V 1M0
Tél. : 418 544-0113
Téléc. : 418 544-1081

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de règlement numéro 18-385 adopté le 10 avril 2018

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 27 février 2018, le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay a adopté le 10 avril 2018 le second projet de règlement numéro 18-385 modifiant le règlement de zonage numéro 15-332 des territoires non organisés de la MRC du Fjord-du-Saguenay afin d'ajuster les normes d'aménagement des sites de remisage en zec.
2. Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'elles soient soumises à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard des dispositions susceptibles d'approbation référendaire du second projet de règlement peuvent être obtenus au siège social de la MRC du Fjord-du-Saguenay situé au 3110, boulevard Martel, Saint-Honoré, G0V 1L0 ou au point de service situé au 449, rue Principale, Saint-Félix-d'Otis, G0V 1M0. Une copie du second projet de règlement peut être obtenue sans frais par toute personne qui en fait la demande.
3. Pour être valide, toute demande doit remplir les conditions suivantes :
   - Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
   - Être signée, dans le cas où il y aurait plus de 21 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles ou, dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles;
   - Être reçue au siège social de la MRC du Fjord-du-Saguenay situé au 3110, boulevard Martel, Saint-Honoré, G0V 1L0 ou au point de service situé au 449, rue Principale, Saint-Félix-d'Otis, G0V 1M0 au plus tard **le mercredi 25 avril 2018 à 16 h 30**.
4. Est une personne intéressée, toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes au 10 avril 2018 :
   - Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
   - Être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'un lieu d'affaires :

- Une personne doit être désignée, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou occupants, comme étant celle qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale :

- Toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 10 avril 2018, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5. Toute disposition d'un second projet de règlement qui n'aura fait l'objet d'aucune demande valide pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
6. Le second projet de règlement peut être consulté au siège social de la MRC du Fjord-du-Saguenay situé au 3110, boulevard Martel à Saint-Honoré, ou au point de service situé au 449, rue Principale à Saint-Félix-d'Otis, du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30.
7. Le second projet de règlement s'appliquera à l'ensemble des territoires non organisés de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Donné à Saint-Honoré, ce 13e jour du mois d'avril 2018.

Christine Dufour
Directrice générale et secrétaire-trésorière

5295856

AVIS DE DÉCÈS

BEAULIEU (M. Jean-Marie)

Le 11 avril 2018, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 73 ans, M. Jean-Marie Beaulieu, époux de Mme Denise Poitras, demeurant à Chicoutimi, autrefois de Laterrière. Il était le fils de feu Mme Irène Morin et de feu M. Omer Beaulieu. La famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 15 avril 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 16 avril 2018 de 9 h à 11 h à

l'Alliance funéraire du Royaume
Résidence funéraire Laterrière
1000, rue du Boulevard, Laterrière, G7N 1J4

Les funérailles auront lieu le lundi 16 avril 2018 à 11 h à l'église Notre-Dame de Laterrière. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière de Laterrière ultérieurement.

Il laisse dans le deuil son épouse Mme Denise Poitras; ses enfants: Éric Beaulieu (Caroline Veilleux), Claudia Beaulieu (Robin Lavoie); ses petits-enfants: Léonie et Rosalie Lavoie, Coralie, Maude et Eva-Rose Beaulieu.

Il était le frère de: feu Serge Beaulieu, Florent (Diane Perreault), Romain (Marie-Paule Drolet), Margaret (Jean-Marc Crête), Denis, Lily, Jules (Hélène Milliard), Martine (Serge Duval), Nelson (Pierrette Brassard), France, Pauline (Pierre Lavallée), Paulette (Denis Parent), Hervé (Nathalie Painchaud) et Ricky (Sylvain Martel).

Il était le beau-frère de: Ginette Poitras (feu Michel Côté), Michel (Lucie-Anna Simard), Céline (Martin Brassard), Lise (Réal Brassard), Micheline (Danny Ellefsen), Murielle (Marc Milliard), Brigitte (Pierre Lavoie), Roger (Lily Bouchard) et Andrée (Denis Bergeron). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de Palli-Aide sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

COLLARD (Mme Johanne)

Le 10 avril 2018, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 61 ans, Mme Johanne Collard, demeurant à La Baie. Elle était la fille de feu dame Suzette Morin et de M. Jean-Paul Collard. La famille accueillera les parents et ami(e)s en présence des cendres le dimanche 15 avril 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)
La Baie

Lundi, jour de la célébration, le salon sera ouvert à compter de 9 h. La célébration de la Parole aura lieu le lundi 16 avril 2018 à 11 h à la Bible Parle (anciennement église Saint-Marc).

Les cendres seront déposées au cimetière communautaire à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil son père M. Jean-Paul Collard (Mme Yvonnie Massé); sa soeur Dany Collard; sa demi-soeur Marie-Josée Morin (François Boily); ses neveux et sa nièce: Florence, Félix-Arthur et Victor; ses oncles et tantes: feu Clément Collard (Fernande Fleury), feu Anna-Marie (feu Adélard Larouche), feu Placide (feu Lucette Fortin), feu Thérèse (feu Joseph-Élie Lemieux), feu Georges-Émile (feu Marguerite Larouche), feu Rosaire (feu Yvette Roy), feu Colette Morin (Roméo Sergerie), feu Ghislain, feu Gisèle (Bertrand Girard), feu Gilles, Diane, Lise, Jean-Paul (Françoise Simard), André, Marlène (Robert Desbiens), Jean-Maurice Massé (Diane Lavoie) et Micheline (Germain Lavoie); sa grande amie Louise Parent ainsi que de nombreux autres amis.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de les recueillir.

Pour rendre hommage à Mme Collard, visitez notre site internet: www.fjord.coop

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE FJORD

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

BOURGEOIS (Mme Pauline Lavoie)

Le 8 avril 2018, est décédée au Centre d'hébergement des Pensées, Jonquière, à l'âge de 82 ans et 4 mois, Mme Pauline Lavoie (Bourgeois), épouse de M. Michel Bourgeois, demeurant au Centre d'hébergement des Pensées, autrefois rue de Champlain, Kénogami. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
3711, rue Cabot
Jonquière (secteur Kénogami)

le vendredi 13 avril 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 14 avril 2018 à compter de 10 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 14 avril 2018 à 12 h 30 à l'église Ste-Famille. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Pauline Lavoie et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Kénogami.

Elle était la fille de feu Mme Bernadette Allaire et de feu M. Joseph-Henri Lavoie.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Johanne Bourgeois (Mario Lalancette), Pierre (Manon Brassard), Marc (Guylaine Harvey et sa fille Stéphanie); ses petits-enfants: Cédrick (Samaëlle), Maxime (Marie-Ève), Geneviève (Guillaume), Joannie, Corinne, Félix; ses arrière-petits-enfants: Élodie, Rose-Alyss, Édouard et Ralph; ses frères et soeurs: Murielle Lavoie (Jacques Dassylva), Andréa (Alexandre Gravel), Claire (Sylvain Bergeron), Michelle (Daniel Tremblay), Jacqueline (Claude Tremblay), Dominique, Yvan (France Landry), Gaétan, Martial (Julie Delisle), Martin, Anne, Nathalie (Steve Paradis). Elle était aussi la soeur de: feu Ghislain Lavoie (feu Cécile Corneau), feu Robert, feu Clermont, feu Martine; la belle-soeur de: feu Jean-Claude Bourgeois (feu Louisette Roy), Raynald (feu Marie-Anne Tremblay, Louise Chouinard), Gilles (Annie Côté), Colette (Yvon Cormier), feu Carol (Danièle Dereave), Jacqueline (Roger Perron), feu Clément (Moïsette Lévesque), Julien, Gaétan, Léon (Nicole Chatigny). Elle laisse également dans le deuil sa grande amie Françoise Bolduc (Réal Lemieux) ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier tout le personnel de la Résidence des Années d'Or, les médecins, infirmières et autres intervenants pour leur gentillesse, leur dévouement et leur support tout au long de cette épreuve. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société canadienne du cancer. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

DESCHESNES (Mme Marguerite)

Le 10 avril 2018, est décédée à la Maison Le Havre du Lac-St-Jean de Roberval, à l'âge de 81 ans et 6 mois, Mme Marguerite Deschesnes, épouse de M. Jean-Noël Fournier, demeurant à St-Félicien, autrefois de Normandin. Elle était la fille de feu M. Wilfrid Deschesnes et de feu Mme Olivine Baril. Les membres de la famille accueilleront parents et amis au

Funérarium Marcel Dion
1140, de l'Église
Normandin

Les heures d'accueil sont le vendredi 13 avril 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 14 avril 2018, le salon sera ouvert de 9 h à 10 h 30. Les funérailles de Mme Marguerite Deschesnes seront célébrées le samedi 14 avril 2018 à 10 h 30 à l'église St-Cyrille de Normandin et l'inhumation suivra au cimetière paroissial.

Outre son époux M. Jean-Noël Fournier, Mme Marguerite Deschesnes laisse dans le deuil ses enfants: Lévis (Pâquerette Larouche), Jocelyne, feu Gérald, feu Jérôme, Marie-Anne (Donald Bélanger) et Steeve Fournier; ses petits-enfants: Nicolas (Linda Vallée), Catherine (François Boily) et Francis Fournier; Caroline et Marie-Eve Villeneuve (Mikaël Bertrand); François et Philippe Fournier Bélanger; Michel (Patricia Deschesnes), Samuel, Vincent, Xavier et Mathieu Fournier; ses arrière-petits-enfants: Alexy et Eléna Fournier; Elie-Jade Maltais; ses frères et soeurs: feu Gabriel (Georgette Tremblay), feu Marie-Blanche (feu Paul-Émile Tremblay), Ligori (Cécile Lalancette), Emmanuel (Lucie Cantin), Brigitte (feu André Lebeuf), Léonard (Angèle Cantin) et feu Marie-Louise Deschesnes (Ovila Lalancette). Elle était la belle-fille de: feu M. Henri Fournier et feu Mme Rose-Alma Paradis; la belle-soeur de la famille Fournier: Marguerite (feu David Gauthier), feu Noëlla (feu Rolland Lemieux), feu Benoit (Rita Pelletier), feu Raymond, feu Marie-Paule (feu Magella Gagné), Carmen (feu Claude Allard, Yvon Brassard), feu Denis (Céline Doucet), Gilles (feu Lyli Villeneuve, Denise Bernier), Rollande Plamondon (Gilles Prévost), Bertrand (Anne-Marie Dion), Luc (feu Jocelyne Lapointe) et Monique Fournier. Mme Marguerite Deschesnes laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Maison Le Havre du Lac-St-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Qc, G8H 1X2 Une personne bénévole sera sur place afin de les recueillir.

MAISON FUNÉRAIRE Marcel Dion

Pour informations: (418) 274-2936, télécopieur: (418) 274-4023
Courriel: marceldion@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Marcel Dion Inc. de Normandin.
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

GRAVEL (soeur Éva-Marie)
1945 - 2018

À La Résidence des Bâtisseurs de Baie-Saint-Paul, le 10 avril 2018, à l'âge de 72 ans 3 mois, nous a quittés soeur Éva-Marie Gravel p.f.m., en religion soeur Éva-Marie, après 51 ans et 2 mois de profession religieuse dans la Congrégation des Petites Franciscaines de Marie, demeurant au 115, rue Alfred-Morin, Baie-Saint-Paul. Elle était la fille de feu M. Antoine Gravel et de feu dame Gabrielle Laprise. Les funérailles de soeur Éva-Marie Gravel, auront lieu le samedi 14 avril 2018 en la chapelle du Sacré-Coeur à la Maison Mère de Baie-Saint-Paul. Le service religieux sera célébré à 14 h et l'inhumation se fera au cimetière de la congrégation. Les membres de sa communauté accueilleront parents et ami(e)s, en la

chapelle de La Résidence des Bâtisseurs
115, rue Alfred-Morin
Baie-Saint-Paul

samedi jour des funérailles, de 9 h à 14 h. Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa communauté, Les Associés aux Petites Franciscaines de Marie; son frère M. Marius Gravel(Candide Tremblay); ses soeurs: Mme Colette Gravel(Jean-Paul Labrie) et soeur Carmen Gravel pfm; sa belle-soeur Mme Diane Sergerie et son beau-frère M. Pierre Eugène Gauthier ainsi que de nombreux neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces, arrière-petits-neveux et arrière-petites-nièces, tante Brigitte, cousins et cousines, amis et amies.

Direction funéraire: La Coopérative Funéraire Charlevoix Ouest
53, rue Leclerc, Baie Saint-Paul
Pour renseignement 418-435-2412, télécopieur: 418-435-4036, courriel ; info@cfcharlevoixouest.com

AVIS DE DÉCÈS

HUDON (M. Laval)

Le 10 avril 2018, est décédé à Chicoutimi, à l'âge de 68 ans et 11 mois, M. Laval Hudon, fils de feu Lucien Hudon et de feu Yolande Bergeron, époux de feu Denise Pelletier, demeurant à Hébertville.

La famille recevra les condoléances le dimanche 15 avril 2018 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Un hommage aura lieu le dimanche 15 avril 2018 à 11 h 30 à la Résidence Funéraire Lac St-Jean d'Alma.

M. Hudon a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière Notre-Dame d'Hébertville.

Il laisse dans le deuil son amie de tous les jours, Marie Fillion; ses frères et soeurs: Claude (Michèle Cloutier), Bernard, feu Ruth (Daniel Martel), Aline (Michel Larouche) et Luc (Julie Lestage); ses neveux et nièces: Pierre-André, Émilie, Claudie, Miriam, Angéline, Marie-Pierre, Laurence, Victor et Jade; sa belle-fille Charlotte et ses filles: Dalie et Maïka; son beau-frère et meilleur ami Guy Pelletier (Thérèse Gagnon) et les membres de la famille Pelletier ainsi que de nombreux parents et amis.

La famille tient à remercier le Dr Christopher Lemieux de l'Hôpital l'Enfant-Jésus pour les liens forts qui ont été tissés avec Laval ainsi que tout le personnel des services hospitaliers qui lui ont prodigué des soins.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société canadienne du cancer, 4100, Melançon Ouest, Alma, G8B 5V3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. Laval Hudon, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

RUEST (Mme Monique)

Est décédée au Centre d'hébergement St-François, le 3 avril 2018, à l'âge de 74 ans, Mme Monique Ruest, fille de feu M. Gérard Ruest et de feu dame Marie-Paule Tremblay, demeurant à Laterrière.

La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le samedi 14 avril 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le dimanche 15 avril 2018, le salon sera ouvert à compter de 9 h.

La célébration de la Parole aura lieu le dimanche 15 avril 2018 à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Elle laisse dans le deuil ses filles: Caroline Tremblay, Chantale (Maxim Vézina) ainsi que leur père Paul-Ernest Tremblay; ses petites-filles: Clara et Mathilde Vézina; ses frères et soeurs: Jean-Eudes Ruest (Claire Lanouette), Roger (Lana Fournier), Ghislain (Johane Simard), Louise (Pierre Lavoie), Françoise (Richard Latulipe), Dominique, Irené, Murielle (Nycol Bouchard), Marcelle, Odette, Martine (Serge Gaudreault), André (Nathalie Boily). Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Tremblay; ses oncles et tantes proches, ses neveux et nièces, de nombreux parents, amis et sa tante et grande amie Lise Tremblay.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Monique Ruest et partager un souvenir, visitez notre site:

www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

LEMAY (Mme Wilhelmine Paradis)

Le 7 avril 2018, est décédée à Alma, à l'âge de 97 ans, Mme Wilhelmine Paradis, fille de feu M. Jean-Baptiste Paradis et de feu dame Marie-Anne Boudreault, épouse de feu M. Louis-Georges Lemay, demeurant à Alma. La famille recevra les condoléances le dimanche 15 avril 2018 de 19 h à 22 h et le lundi 16 avril 2018 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le lundi 16 avril 2018 à 10 h 30 à l'église Ste-Marie d'Alma. Mme Paradis a été confiée au crématorium et ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de L'Ascension-de-N.-S.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Guy (Chantale Darveau), Marthe (Clark Weaver), Raymond (Véronique Lapointe), Raynald (Linda Girard), feu Jules et feu Lucien; ses petits-enfants: Josée, Jean-François (Suzanne Larouche), Anthony (Suzie Rousseau), Frédérick (Carine Dufour), Mélanie (Pierre Guimond), Judith (Benjamin Couture) et Michaël ainsi que ses arrière-petits-enfants: Étienne, Victoria, Zachary, Chloé, Nolan, Jenny, Emmy, Mathis, Xavier, Gabrielle, Charles, Leyla, Dimitry et Véronika.

Elle laisse également dans le deuil les membres des familles Paradis et Lemay ainsi que ses nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, 300, boulevard Champlain Sud, Alma, G8B 5W3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à Mme Wilhelmine Paradis, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

OMNIUM DES ÉTATS-UNIS

Woods y sera pour la première fois depuis 2015

Associated Press

SOUTHAMPTON, N.Y. — Tiger Woods s'est inscrit à l'Omnium de golf des États-Unis pour la première fois depuis 2015.

Les dirigeants de la United States Golf Association (USGA) ont précisé que Woods s'est officiellement inscrit jeudi, quatre jours après s'être classé au 32e rang du Tournoi des Maîtres.

Même les golfeurs qui bénéficient d'une exemption doivent manifester leur intérêt de façon formelle en vue de l'Omnium des États-Unis.

Woods n'a pas participé à l'Omnium des États-Unis depuis son élimination après les deux premières rondes à Chambers Bay. Il avait alors ramené des cartes de 80 et de 76.

L'édition 2018 de l'Omnium des États-Unis se tiendra du 14 au 17 juin à Shinnecock Hills, à Long Island.

C'est sur ce terrain, en 1995, que Woods a fait ses débuts à ce tournoi du Grand Chelem à titre de champion amateur des États-Unis. Il avait complété la première ronde avec un score de 74 avant de devoir abandonner, le lendemain, à cause d'une blessure à un poignet.

En 2004, à une période où il tentait de rebâtir son élan, Woods avait terminé au 17e échelon sur ce même parcours.

Woods en est à sa dernière année d'une exemption de dix ans qui lui a été octroyée après son triomphe à Torrey Pines, en 2008.

Tiger Woods, que l'on voit ici sur une photo prise le 8 avril dernier, s'est inscrit à l'Omnium des États-Unis pour la première fois depuis 2015.
— PHOTO AFP, GETTY IMAGES, PATRICK SMITH

SECONDEUR ET JOUEUR AUTONOME

Muamba de retour avec les Alouettes

MONTRÉAL - Le secondeur et joueur autonome Hénoc Muamba revient au bercail après avoir signé un contrat de trois saisons avec les Alouettes de Montréal. L'équipe de la Ligue canadienne de football en a fait l'annonce jeudi matin par communiqué.

Âgé de 29 ans, Muamba, un francophone originaire de la République démocratique du Congo, en sera à un deuxième séjour avec les Alouettes. Il a également porté les couleurs de la formation montréalaise en 2015.

Après trois campagnes avec les Blue Bombers de Winnipeg en 2011, Muamba s'est joint aux Colts d'Indianapolis, dans la LNF, avec lesquels il a inscrit six plaqués en 13 parties.

Après sa saison à Montréal, Muamba est retourné dans la NFL, avec les Cowboys de Dallas, avant de revenir dans la LCF avec les Roughriders de la Saskatchewan. En 17 matchs en Saskatchewan la saison dernière, il a accumulé 82 plaqués défensif et 11 autres sur les unités spéciales. Il a également réalisé deux interceptions et forcé trois échappés.

L'athlète de six pieds et 230 livres totalise 73 parties dans la LCF. Globalement, il a accumulé 267 plaqués défensifs et 74 sur les unités spéciales. À cela s'ajoutent six sacs des quarts rivaux, quatre interceptions, 11 échappés provoqués et un touché.

Lors de sa dernière campagne à Winnipeg, il a été élu à l'unanimité joueur par excellence, joueur défensif par excellence ainsi que joueur canadien par excellence des Blue Bombers.

En 73 parties dans la LCF, Muamba a cumulé 267 plaqués défensifs et 74 sur les unités spéciales. Il a réalisé six sacs, quatre interceptions et un touché, en plus de forcer 11 échappés.

Muamba a disputé son football universitaire avec les X-Men de l'Université St-Francis Xavier où il a été choisi le joueur défensif par excellence de la conférence Atlantique en 2008 et en 2010. Lors de sa dernière saison avec les X-Men, il a mérité le trophée du Président remis au joueur défensif par excellence au Canada. **PRESSE CANADIENNE**

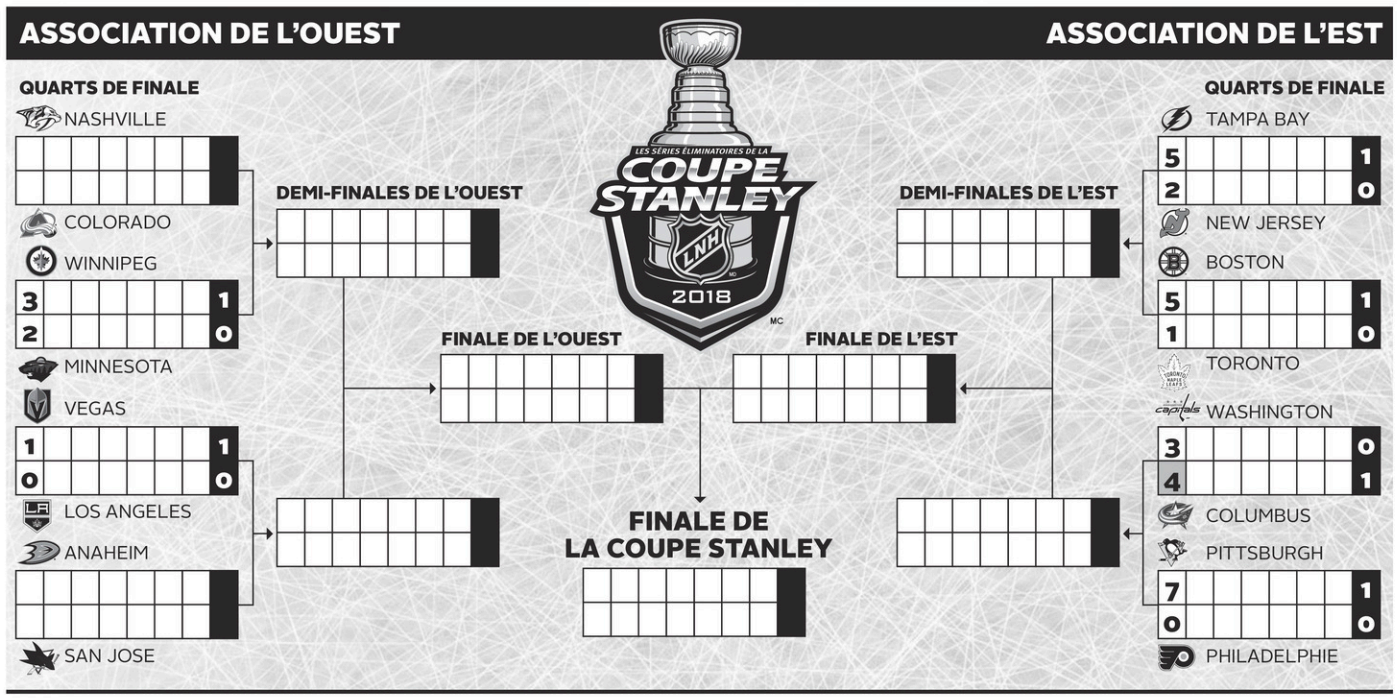

LNH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES - HUITIÈMES DE FINALE (QUATRE DE SEPT)

ASSOCIATION DE L'EST

Tampa Bay (1) vs. New Jersey (QA2)
Jeudi 12 avril
New Jersey 2 Tampa Bay 5
Samedi 14 avril
New Jersey à Tampa Bay, 15h
Lundi 16 avril
Tampa Bay à New Jersey, 19h30
Mercredi 18 avril
Tampa Bay à New Jersey, 19h30
Samedi 21 avril
x-New Jersey à Tampa Bay, hàp
Lundi 23 avril
x-Tampa Bay à New Jersey, hàp
Mercredi 25 avril
x-New Jersey à Tampa Bay, hàp

Boston (2) vs Toronto (3)
Jeudi 12 avril
Toronto 1 Boston 5
Samedi 14 avril
Toronto à Boston, 20h
Lundi 16 avril
Boston à Toronto, 19h
Jeudi 19 avril
Boston à Toronto, 19h
Samedi 21 avril
x-Toronto à Boston, h.à.p.
Lundi 23 avril
x-Boston à Toronto, h.à.p.
Mercredi 25 avril
x-Toronto à Boston, h.à.p.

Washington (1) vs. Columbus (QA1)
Jeudi 12 avril
Columbus 4 Washington 3 (P)
Dimanche 15 avril
Columbus à Washington, 19h30
Mardi 17 avril
Washington à Columbus, 19h30
Jeudi 19 avril
Washington à Columbus, 19h30
Samedi 21 avril
x-Columbus à Washington, hàp.
Lundi 23 avril
x-Washington à Columbus, hàp.
Mercredi 25 avril
x-Columbus à Washington, hàp.

Pittsburgh (2) vs Philadelphie (3)
Mercredi 11 avril
Philadelphie 0 Pittsburgh 7
Vendredi 13 avril
Philadelphie à Pittsburgh, 19h
Dimanche 15 avril
Pittsburgh à Philadelphie, 15h
Mercredi 18 avril
Pittsburgh à Philadelphie, 19h
Vendredi 20 avril
x-Philadelphie à Pittsburgh hàp.
Dimanche 22 avril
x-Pittsburgh à Philadelphie, hàp.
Mardi 24 avril
x-Philadelphie à Pittsburgh, hàp.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Nashville (1) vs. Colorado (QA2)
Jeudi 12 avril
Colorado à Nashville, 21h30
Samedi 14 avril
Colorado à Nashville, 15h
Lundi 16 avril
Nashville au Colorado, 22h
Mercredi 18 avril
Nashville au Colorado, 22h
Vendredi 20 avril
x-Colorado à Nashville, h.à.p.
Dimanche 22 avril
x-Nashville au Colorado, h.à.p.
Mardi 24 avril
x-Colorado à Nashville, h.à.p.

Winnipeg (2) vs Minnesota (3)
Mercredi 11 avril
Minnesota 2 Winnipeg 3
(Winnipeg mène la série 1-0)
Vendredi 13 avril
Minnesota à Winnipeg, 19h30
Dimanche 15 avril
Winnipeg au Minnesota, 19h
Mardi 17 avril
Winnipeg au Minnesota, 20h
Vendredi 20 avril
x-Minnesota à Winnipeg, h.à.p.
Dimanche 22 avril
x-Winnipeg au Minnesota, h.à.p.
Mercredi 25 avril
x-Minnesota à Winnipeg, h.à.p.

Vegas (1) vs. Los Angeles (QA1)
Mercredi 11 avril
Los Angeles 0 Vegas 1
Vendredi 13 avril
Los Angeles à Vegas, 22h
Dimanche 15 avril
Vegas à Los Angeles, 22h30
Mardi 17 avril
Vegas à Los Angeles, 22h30
Jeudi 19 avril
x-Los Angeles à Vegas, 22h
Samedi 21 avril
x-Vegas à Los Angeles, hàp.
Lundi 23 avril
x-Los Angeles à Vegas, hàp.

Anaheim (2) vs San Jose (3)
Jeudi 12 avril
San Jose à Anaheim, 22h30
Samedi 14 avril
San Jose à Anaheim, 22h30
Lundi 16 avril
Anaheim à San Jose, 22h30
Mercredi 18 avril
Anaheim à San Jose, 22h30
Vendredi 20 avril
x-San Jose à Anaheim, h.à.p.
Dimanche 22 avril
x-Anaheim à San Jose h.à.p.
Mardi 24 avril
x-San Jose à Anaheim, h.à.p.

HOCKEY

LHJMQ - QUARTS DE FINALE (QUATRE DE SEPT)

Moncton vs. Blainville-Boisbriand
Vendredi 6 avril
Moncton 1 B.-Boisbriand 6
Dimanche 8 avril
Moncton 3 B.-Boisbriand 9
Mardi 10 avril
B.-Boisbriand 7 Moncton 1
Mercredi 11 avril
B.-Boisbriand 4 Moncton 5
(B.-Boisbriand mène la série 3-1)
Vendredi 13 avril
B.-Boisbriand à Moncton, 18h.
Lundi 16 avril
x-Moncton à B.-Boisbriand, 19h.
Mardi 17 avril
x-Moncton à B.-Boisbriand, 19h.

Acadie-Bathurst vs. Sherbrooke
Vendredi 6 avril
Sherbrooke 1 A.-Bathurst 5
Samedi 7 avril
Sherbrooke 1 A.-Bathurst 5
Mardi 10 avril
A.-Bathurst 5 Sherbrooke 0
Mercredi 11 avril
A.-Bathurst 3 Sherbrooke 2 (P)
(A.-Bathurst gagne la série 4-0)

Halifax vs. Charlottetown
Vendredi 6 avril
Charlottetown 4 Halifax 3 (prol.)
Samedi 7 avril
Charlottetown 7 Halifax 4
Mardi 10 avril
Halifax 2 Charlottetown 5
Mercredi 11 avril
Halifax 2 Charlottetown 4
(Charlottetown gagne la série 4-0)

Victoriaville vs. Drummondville
Vendredi 6 avril
Victoriaville 2 Drummondville 4
Samedi 7 avril
Victoriaville 4 Drummondville 1
Lundi 9 avril
Drummondville 4 Victoriaville 5
(Victoriaville mène la série 2-1)
Vendredi 13 avril
Drummondville à Victoriaville, 19h.
Dimanche 15 avril
Victoriaville à Drummondville, 15h.
Lundi 16 avril
x-Drummondville à Victoriaville, 19h.
Mercredi 18 avril
x-Victoriaville à Drummondville, 19h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 11 avril.

	MJ	B	A	Pts
Batherson, B.-B.	7	4	10	14
Alain, B.-B.	7	8	5	13
Barré-Boulet, B.-B.	5	8	5	13
Aquin, Charl.	10	8	5	13
Abramov, Victoriaville	8	6	6	12
Alexandrov, Charl.	10	5	7	12
Durandeau, Halifax	8	5	7	12
Getson, Charl.	10	8	3	11
Veleno, Drum.	8	5	6	11
Zadina, Halifax	8	4	7	11
Kosorenkov, Victo.	8	3	8	11
Beaudin, Drum.	8	3	8	11
Hardie, Charl.	10	2	9	11

LHJAAAQ

FINALE (4 de 7)
Vendredi 13 avril
Longueuil à Terrebonne, 19h30
Dimanche 15 avril
Longueuil à Terrebonne, 14h30
Mercredi 18 avril
Terrebonne à Longueuil, 19h30
Vendredi 20 avril
Terrebonne à Longueuil, 19h30
Dimanche 22 avril
Longueuil à Terrebonne, 18h

LNAH

DEMI-FINALES (QUATRE DE SEPT)

Thetford VS. Sorel-Tracy
(La série est égale 1-1)
Vendredi 6 avril
Thet. Mines 3 Sorel-Tracy 7
Samedi 7 avril
Thet. Mines 4 Sorel-Tracy 3
Vendredi 13 avril
Sorel-Tracy à Thet. Mines, 20h30.
Samedi 14 avril
Sorel-Tracy à Thet. Mines, 20h.
Jeudi 19 avril
Thet. Mines à Sorel-Tracy, 20h.

Rivière-du-Loup VS. Jonquière
(Rivière-du-Loup mène la série 2-0)
Vendredi 6 avril
Rivière-du-Loup 3 Jonquière 2
Dimanche 8 avril
Jonquière 1 Rivière-du-Loup 5
Vendredi 13 avril
Rivière-du-Loup à Jonquière, 20h.
Samedi 14 avril
Jonquière à Rivière-du-Loup, 19h30.
Jeudi 19 avril
x-R.-du-Loup à Jonquière, 20h.

COLLÉGIAL

FINALE (3 DE 5)
Vendredi 6 avril
A.-Laurendeau 0 Lionel-Groulx 2
Dimanche 8 avril
Lionel-Groulx 2 A.-Laurendeau 6
Vendredi 13 avril
A.Laurendeau à L.-Groulx, 19h30
Dimanche 15 avril
L.-Groulx à A.-Laurendeau, 14h10
Vendredi 20 avril
x-A.Laurendeau à L.-Groulx, 19h30

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
New York City	6	5	0	1	14	4	16
Atlanta	5	4	1	0	13	6	12
N.-Angleterre	5	3	1	1	10	5	10
Columbus	6	3	2	1	9	6	10
Orlando	5	2	2	1	9	10	7
New York	4	2	2	0	10	5	6
Montréal	5	2	3	0	5	9	6
Philadelphie	4	1	1	2	3	4	5
Chicago	4	1	2	1	7	8	4
FC Toronto	3	1	2	0	3	4	3
D.C. United	5	0	3	2	5	10	2

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Kansas City	6	4	1	1	12	9	13
FC Vancouver	6	3	2	1	8	9	10
Los Angeles Gal.	5	2	2	1	7	8	7
Salt Lake	6	2	3	1	6	14	7
Los Angeles FC	4	2	2	0	9	10	6
Minnesota	5	2	3	0	6	9	6
FC Dallas	4	1	0	3	6	3	6
Colorado	4	1	1	2	7	5	5
Houston	4	1	2	1	7	6	4
San Jose	4	1	2	1	7	8	4
Portland	5	0	3	2	6	12	2
FC Seattle	3	0	3	0	0	5	0

Mercredi 11 avril
Salt Lake 0 New York City 4
Vendredi 13 avril
Orlando à Philadelphie, 20h.
Los Angeles FC à Vancouver, 22h.
Samedi 14 avril
Montréal à New York, 13h.
FC Toronto au Colorado, 15h.
Los Angeles Gal. à Chicago, 15h30.
Columbus à D.C. United, 19h.
FC Dallas en N.-Angleterre, 19h30.
Minnesota à Portland, 22h30.
Houston à San Jose, 22h30.

BASKETBALL

NBA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

QUARTS DE FINALE D'ASSOCIATION (QUATRE DE SEPT)

Toronto (1) vs. Washington (8)
Samedi 14 avril
Washington à Toronto, 17h30.
Mardi 17 avril
Washington à Toronto, 19h.
Vendredi 20 avril
Toronto à Washington, 20h.
Dimanche 22 avril
Toronto à Washington, 18h.

Cleveland (4) vs. Indiana (5)
Dimanche 15 avril
Indiana à Cleveland, 15h30.
Mercredi 18 avril
Indiana à Cleveland, 19h.
Vendredi 20 avril
Cleveland en Indiana, 19h.
Dimanche 22 avril
Cleveland en Indiana, 20h30.

Boston (2) vs. Milwaukee (7)
Dimanche 15 avril
Milwaukee à Boston, 13h.
Mardi 17 avril
Milwaukee à Boston, 20h.
Vendredi 20 avril
Boston à Milwaukee, 21h30.
Dimanche 22 avril
Boston à Milwaukee, 13h.

Philadelphie (3) vs. Miami (6)
Samedi 14 avril
Miami à Philadelphie, 20h.
Lundi 16 avril
Miami à Philadelphie, 20h.
Jeudi 19 avril
Philadelphie à Miami, 19h.
Samedi 21 avril
Philadelphie à Miami, 14h30.

Houston (1) vs. Minnesota (8)
Dimanche 15 avril
Minnesota à Houston, 21h.
Mercredi 18 avril
Minnesota à Houston, 21h30.
Samedi 21 avril
Houston au Minnesota, 19h30.
Lundi 23 avril
Houston au Minnesota, 20h.

Oklahoma City (4) vs. Utah (5)
Dimanche 15 avril
Utah à Okl. City, 18h30.
Mercredi 18 avril
Utah à Okl. City, 20h.
Samedi 21 avril
Okl. City à l'Utah, 22h.
Lundi 23 avril
Okl. City à l'Utah, 22h30.

Golden State (2) vs. San Antonio (7)
Samedi 14 avril
San Antonio à Golden State, 15h.
Lundi 16 avril
San Antonio à Golden State, 22h30.
Jeudi 19 avril
Golden State à San Antonio, 21h30.
Dimanche 22 avril
Golden State à San Antonio, 15h30.

Portland (3) vs. Nouvelle Orléans (6)
Samedi 14 avril
La N.-Orléans à Portland, 22h30.
Mardi 17 avril
La N.-Orléans à Portland, 22h30.
Jeudi 19 avril
Portland à La N.-Orléans, 21h.
Samedi 21 avril
Portland à La N.-Orléans, 17h.

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Boston	9	2	,818	—	—	9-1	P-1	4-1	5-1
Toronto	8	5	,615	2	—	7-3	P-1	4-3	4-2
New York	6	6	,500	3½	1½	4-6	G-1	3-3	3-3
Baltimore	5	8	,385	5	3	4-6	G-1	2-4	3-4
Tampa Bay	3	9	,250	6½	4½	2-8	P-1	1-3	2-6

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Cleveland	8	5	,615	—	—	7-3	G-5	6-1	2-4
Minnesota	6	4	,600	½	½	6-4	G-2	3-2	3-2
Chicago	4	7	,364	3	3	3-7	G-1	1-5	3-2
Detroit	4	8	,333	3½	3½	4-6	P-4	1-4	3-4
Kansas City	3	7	,300	3½	3½	3-7	P-2	1-4	2-3

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	10	3	,769	—	—	8-2	G-4	4-2	6-1
Houston	9	4	,692	1	—	7-3	P-2	5-1	4-3
Seattle	6	4	,600	2½	½	6-4	G-2	2-1	4-3
Oakland	5	8	,385	5	3	4-6	G-1	3-5	2-3
Texas	4	10	,286	6½	4½	3-7	P-4	2-8	2-2

Lundi 9 avril
Tampa Bay 5 Chi. White Sox 4
Detroit 0 Cleveland 2
Toronto 7 Baltimore 1
L.A. Angels 8 Texas 3
Houston 2 Minnesota 0
Seattle 0 Kansas City 10
Mardi 10 avril
Tampa Bay 6 Chi. White Sox 5
Detroit 1 Cleveland 2
Toronto 2 Baltimore 1
N.Y. Yankees 1 Boston 14
L.A. Angels 11 Texas 1
Houston 1 Minnesota 4
Seattle 8 Kansas City 3
Mercredi 11 avril
Houston 8 Minnesota 9
Tampa Bay 1 Chi. White Sox 2
Seattle 4 Kansas City 2
Detroit 1 Cleveland 5
Toronto 3 Baltimore 5
N.Y. Yankees 10 Boston 7
L.A. Angels 7 Texas 2
Jeudi 12 avril
Detroit 3 Cleveland 9
N.Y. Yankees à Boston, 19h10.
White Sox au Minnesota, 20h10.
L.A. Angels à Kansas City, 20h15.
Vendredi 13 avril
Toronto à Cleveland, 19h10.
N.Y. Yankees à Detroit, 19h10.
Baltimore à Boston, 19h10.
Chi. White Sox au Minnesota, 20h10.
Texas à Houston, 20h10.
L.A. Angels à Kansas City, 20h15.
Oakland à Seattle, 22h10.
Interligue
Philadelphie à Tampa Bay, 19h10.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
New York	10	1	,909	—	—	9-1	G-8	4-1	6-0
Atlanta	7	5	,583	3½	—	6-4	G-1	4-2	3-3
Philadelphie	6	5	,545	4	—	6-4	G-3	5-1	1-4
Washington	6	7	,462	5	1	3-7	P-2	2-5	4-2
Miami	3	9	,250	7½	3½	2-8	P-3	2-7	1-2

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Pittsburgh	9	3	,750	—	—	7-3	G-1	4-2	5-1
Milwaukee	7	6	,538	2½	—	4-6	G-1	2-5	5-1
Chicago	6	6	,500	3	½	5-5	P-1	1-2	5-4
St. Louis	6	7	,462	3½	1	5-5	G-1	2-4	4-3
Cincinnati	2	10	,167	7	4½	2-8	P-5	1-4	1-6

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Arizona	9	3	,750	—	—	7-3	G-1	5-1	4-2
Colorado	7	7	,500	3	½	5-5	G-2	2-4	5-3
San Fran.	5	6	,455	3½	1	4-6	P-1	3-4	2-2
Los Angeles	4	7	,364	4½	2	4-6	P-1	3-3	1-4
San Diego	4	9	,308	5½	3	4-6	P-1	1-6	3-3

Lundi 9 avril
Pittsburgh Chi. Cubs remis
Cincinnati 5 Philadelphie 6
Milwaukee 5 St. Louis 4 (10)
Atlanta 0 Washington 2
N.Y. Mets 4 Miami 2
San Diego 7 Colorado 6
Arizona 2 San Francisco 1
Mardi 10 avril
Pittsburgh 8 Chi. Cubs 5
Cincinnati 1 Philadelphie 6
Atlanta 1 Washington 4
N.Y. Mets 8 Miami 6
Milwaukee 3 St. Louis 5 (11)
San Diego 5 Colorado 2
Arizona 4 San Francisco 5
Interligue
Oakland 0 L.A. Dodgers 4
Mercredi 11 avril
Atlanta 5 Washington 3 (12)
Milwaukee 3 St. Louis 2
San Diego 4 Colorado 6
Arizona 7 San Francisco 3
Cincinnati 3 Philadelphie 4 (12)
N.Y. Mets 4 Miami 1
Pittsburgh 5 Chi. Cubs 13
Oakland 16 L.A. Dodgers 6
Jeudi 12 avril
Pittsburgh 6 Chi. Cubs 1
St. Louis 13 Cincinnati 4
Colorado 5 Washington 1
S. Francisco à S. Diego, 22h10.
Vendredi 13 avril
Atlanta à Chi. Cubs, 14h20.
St. Louis à Cincinnati, 18h40.
Colorado à Washington, 19h05.
Milwaukee à N.Y. Mets, 19h10.
Pittsburgh à Miami, 19h10.
Arizona à L.A. Dodgers, 22h10.
S. Francisco à S. Diego, 22h10.

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Canó Sea	10	32	10	13	,406
Mauer Minn.	9	31	6	12	,387
Betts Bos.	11	44	14	17	,386
Bogaerts Bos.	9	38	7	14	,368
Ramírez Bos.	10	42	8	15	,357
Altuve Hou.	13	51	8	18	,353
Chapman Oak	13	49	11	17	,347
Moustakas K.C.	10	41	7	14	,341
Gregorius N.Y.Y.	12	41	10	14	,341
Simmons L.A.A.	13	56	12	19	,339

Points produits — Ramírez, Bos., 12; Gregorius, N.Y.Y., 12; Chapman, Oak, 11; Lowrie, Oak, 11.
Circuits — Davidson, W. Sox, 5; Trout, L.A.A., 4; Chapman, Oak, 4; Dozier, Minn., 4.
Victoires — Carrasco, Cle., 3; Junis, K.C., 2; Hatcher, Oak, 2; Bleier, Bal., 2; Ohtani, L.A.A., 2; Skaggs, L.A.A., 2; Leake, Sea, 2; Hernández, Sea, 2; Porcello, Bos., 2; Happ, Tor., 2.
Retraits au bâton — Kluber, Cle., 27; Bundy, Bal., 25; Sale, Bos., 23; Happ, Tor., 23; McCullers, Hou., 23; Verlander, Hou., 23; Hamels, Tex, 23.
Victoires protégées — Osuna, Tor., 5; Diaz, Sea, 4; Allen, Cle., 3; Kimbrel, Bos., 3; Colomé, T.B., 3; Brach, Bal., 3.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Posey S.F.	11	36	5	14	,389
Grandal L.A.D.	9	32	5	12	,375
Hoskins Phi.	11	33	7	12	,364
Kendrick Wash.	10	42	3	15	,357
Swanson Atl.	11	46	5	16	,348
Moran Pit.	9	35	5	12	,343
Dickerson Pit.	9	41	9	14	,341
Hosmer S.D.	13	51	7	17	,333
Bryant Cubs	11	48	7	16	,333
Cabrera N.Y.M.	11	45	10	15	,333

Points produits — Polanco, Pit., 15; Harper, Wash., 12; Franco, Phi., 12; Cervelli, Pit., 11; Freeman, Atl., 11.
Circuits — Harper, Wash., 6; Polanco, Pit., 5; Thames, Mil., 5; Blackmon, Col., 4; Albies, Atl., 4; Dejong, Stl., 4; Báez, Cubs, 4.
Victoires — Williams, Pit., 3; Robles, N.Y.M., 2; Carle, Atl., 2; Brault, Pit., 2; Godley, Ari., 2; Salas, Ari., 2; Ottavino, Col., 2; Albers, Mil., 2; Strop, Cubs, 2; Despaigne, Mia., 2.
Retraits au bâton — Corbin, Ari., 29; Scherzer, Wash., 27; Ray, Ari., 23; Syndergaard, N.Y.M., 22.
Victoires protégées — Familia, N.Y.M., 6; Davis, Col., 5; Boxberger, Ari., 4; Rivero, Pit., 4; Hand, S.D., 4.

Le pilote allemand Sebastian Vettel, de l'écurie Ferrari, a piqué un brin de jasette avec un membre de l'équipe Mercedes durant une séance de signature d'autographes en marge du Grand Prix de Shangai. — PHOTO AFP, ANDY WONG

GRAND PRIX DE CHINE

Rendez-vous en terre Mercedes

Agence France-Presse

SHANGHAI — Déjà 2-0 pour Ferrari et Sebastian Vettel en Championnat du monde de F1, mais Mercedes et Lewis Hamilton ont l'occasion de revenir au score lors du Grand Prix de Chine, troisième manche de la saison, dimanche, sur un circuit, celui de Shanghai, qu'ils archidominent.

Le Britannique qui, comme son rival allemand, roule pour un cinquième titre mondial (ce qui leur permettrait d'égaler l'Argentin Juan Manuel Fangio), s'est imposé à cinq reprises en 14 courses dans l'empire du Milieu (en 2008, 2011, 2014, 2015 et 2016). Un record.

Et depuis six ans, les Flèches d'argent n'ont concédé qu'un seul GP à Shanghai, l'édition 2013, remportée par l'Espagnol Fernando Alonso pour Ferrari. Un record là encore.

Après avoir perdu le GP d'Australie à cause d'un bogue de logiciel et manqué de rythme à Bahreïn, Hamilton et son équipe ont interdiction de se laisser plus distancer dans la course aux titres mondiaux pilotes et constructeurs, alors qu'ils comptent 17 et 10 points de retard.

« Ce n'est pas le début de saison que nous espérions, reconnaît le patron de Mercedes, Toto Wolff. Nous avons limité les dégâts avec une voiture et raté la victoire avec l'autre pendant deux courses de rang. »

« Les deux se sont jouées sur des marges très courtes, mais ça ne rend pas les choses plus faciles. Ça les rend, au contraire, plus frustrantes, estime-t-il. Il n'y a pas de place pour les imperfections ou les erreurs dans la course pour le titre. (...) Pour gagner cette année, il faudra sortir le grand jeu. »

Et éviter aussi, contrairement à Bahreïn, les pénalités sur la grille de départ (Hamilton a reculé de cinq places pour un changement de boîte de vitesses) et les problèmes de liaison radio avec la voiture du quadruple champion du monde.

« Je crois toujours que nous sommes la meilleure équipe », a tout de même assuré le Britannique jeudi.

UN ŒIL SUR VERSTAPPEN ET GASLY

Sergio Marchionne, le patron de Ferrari, ne disait pas le contraire de Wolff après la victoire, dimanche dernier, sur le circuit de Sakhir, entachée par un incident lors du deuxième changement de pneus de Kimi Räikkönen: autorisé trop tôt à quitter les stands, le Finlandais a roulé sur la jambe d'un de ses mécaniciens.

Il a dû abandonner alors qu'il était troisième, privant son équipe de précieux points, et la Scuderia a écopé de 50 000 euros d'amende pour avoir libéré sa voiture dans des conditions « dangereuses ». Mais l'addition aurait pu être encore plus salée, jusqu'à coûter la victoire à Vettel, contraint de finir la course avec des pneus usés jusqu'à la corde.

« Je veux insister sur le fait qu'il y a encore beaucoup à faire et qu'il faut maintenir un haut niveau de concentration et continuer de travailler diligemment et avec passion, ce dont nous sommes plus que capables », avait réagi Marchionne.

La piqûre de rappel n'est pas inutile, sachant que Ferrari avait été sanctionnée deux jours plus tôt, en essais, pour avoir déjà laissé Räikkönen quitter les stands avec une roue mal fixée.

Les deux incidents, ainsi que le double abandon pour les mêmes raisons de l'écurie cliente Haas en Australie, poussent la Fédération internationale de l'automobile (FIA) à investiguer.

Dans le sillage des cadors, on observera attentivement les performances du Néerlandais Max Verstappen, très nerveux en ce début de saison, du Français Pierre Gasly (Toro Rosso), du Suédois Marcus Ericsson (Sauber) ou encore des Haas, qui ont surpris lors des deux premiers week-ends de course.

PROBLÈMES DES WILLIAMS

Lance Stroll garde espoir

Presse canadienne

Après deux courses où l'écurie Williams a été la seule à ne récolter aucun point au classement des constructeurs, Lance Stroll se montre optimiste, mais également lucide face à l'état des bolides.

À trois jours de la présentation du Grand Prix de Formule 1 de Chine, le pilote montréalais a admis aux journalistes que la voiture, dans l'état actuel des choses, n'a pas les éléments qui peuvent lui permettre de se battre à forces égales avec les écuries avec lesquelles Williams doit batailler.

En gros, a précisé Stroll, il est difficile pour Williams de se tailler une place dans la troisième séance de qualifications du samedi et parmi les dix premières positions lors des courses, celles qui octroient des points au classement.

« Nous avons de la difficulté dans les virages à cause de problèmes de tenue de route et d'adhérence, et nous avons des difficultés dans les lignes droites si l'on compare à où nous étions l'année dernière. En termes clairs, nos chronos sont semblables à ceux que nous inscrivions l'an dernier », a déclaré le jeune pilote.

« Nous perdons du terrain dans certains aspects où nous étions forts l'an dernier et nous n'avons pas amélioré la situation autant que nous l'aurions souhaité dans les aspects où nous devons être meilleurs », a-t-il ajouté.

Malgré ce bilan peu positif, Stroll voit la lumière au bout du tunnel, car plusieurs des problèmes ont été identifiés, a-t-il affirmé.

« Nous savons que c'est une longue saison. Je crois qu'il reste 19 courses encore au calendrier, il y a encore beaucoup de points à aller chercher et nous voulons seulement améliorer la voiture d'une semaine à l'autre. Nous souhaitons, plus tôt que tard, pouvoir revenir au point que nous avons atteint à certains moments l'année dernière alors que nous nous sommes rendus jusqu'à la troisième séance de qualifications et que nous avons récolté des points », a rappelé Stroll.

« Nous savons que c'est possible, nous l'avons fait dans le passé. Il s'agit de comprendre la voiture que nous avons cette année. Nous avons apporté des changements au bolide pendant l'hiver, nous avons emprunté une toute nouvelle direction et adopté une nouvelle philosophie. Pour cette raison, il reste beaucoup d'éléments à apprendre et nous sommes loin de notre potentiel. Nous croyons tous à ça et ça nous permet de demeurer positifs en prévision du reste de la saison », a renchéri Stroll selon qui l'ambiance au sein de l'équipe est encore bonne, malgré une certaine frustration.

Le Saguenéen Christian Gauthier a remporté 125 000$ en prenant la première place du Pool Mise-o-jeu annuel, devançant plus de 10 000 amateurs de hockey. — PHOTO COURTOISIE

CHRISTIAN GAUTHIER REMPORTE 125 000 $ AU POOL MISE-O-JEU

Le meilleur « pooler » au Québec

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Le meilleur « pooler » au Québec se retrouve au Saguenay-Lac-Saint-Jean ! Christian Gauthier a remporté les grands honneurs du Pool Mise-o-jeu annuel de hockey, mettant ainsi la main sur une cagnotte de 125 000 $.

Le fonctionnement était assez simple pour le pool provincial réunissant plus de 10 000 amateurs de hockey. Avec un budget à respecter, chaque participant devait choisir dix attaquants, quatre défenseurs et deux gardiens. Chaque joueur recevait une cote en fonction de sa production anticipée. Il était également possible de changer des joueurs en cours de route, selon les blessures ou les joueurs qui surprennent ou qui déçoivent. Christian Gauthier a opté pour la formule gagnante, terminant avec un total de 1291 points, neuf de plus que son plus proche poursuivant, une femme, Sylvia P., qui a tout de même remporté 12 500 $!

« Le format du Pool Mise-o-jeu annuel est vraiment l'idéal. Comme les joueurs sont classés en fonction d'une valeur, il faut savoir faire des choix pour maximiser chaque point, un peu comme à la bourse », a souligné le champion après avoir pris possession de son magot, à Montréal.

Sa stratégie était simple. Il a concocté des trios, dont trois joueurs de l'Avalanche du Colorado (Nathan MacKinnon, Mikko Rantanen et Gabriel Landeskog) et trois du Lightning de Tampa Bay (Nikita Kucherov, Steven Stamkos et le gardien Andrei Vasilevskiy). Il a également osé en cours de saison en échangeant Patrick Kane pour Anze Kopitar au mois d'octobre.

PRESSENTIMENT

Le Saguenéen était 10e au mois de février quand il a eu le pressentiment qu'il allait l'emporter. « Quand Nathan Mackinnon est revenu de sa blessure, j'ai appelé des amis pour leur dire que j'allais remporter le pool ! », a-t-il raconté. Lors de la dernière semaine, au plus fort de la course au titre, il a même pris congé de son travail et installé un deuxième téléviseur afin de ne rien manquer de toute l'action.

Christian Gauthier est un passionné de hockey et s'intéresse de très près aux statistiques. Il participe également à de nombreux pools depuis plusieurs années. « Je connais tous les joueurs et tous les trios de chaque équipe », d'annoncer l'heureux gagnant.

LES MARQUIS EN RETARD DANS LA SÉRIE FACE AUX 3L

Obligation de résultats

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Après avoir échappé les deux premiers duels de la demi-finale de la LNAH face aux 3L de Rivière-du-Loup, les Marquis de Jonquière ont maintenant l'obligation de résultats, à commencer par vendredi soir, devant leurs partisans, au Palais des sports. Deux autres défaites en fin de semaine signifieraient l'élimination des champions en titre de la coupe Vertdure.

« On ne veut pas regarder trop loin. On s'en va chez nous vendredi et on veut se concentrer à gagner ce match-là. On ne peut pas regarder trop loin, ni en arrière non plus », de réagir l'entraîneur-chef Benoit Gratton sur sa vision des choses avec son club en retard 0-2.

« On s'est creusé un trou, mais ce n'est pas vrai qu'on a dit notre dernier mot. S'ils pensent qu'on va leur donner ça sur un tapis rouge, ils se trompent. On a trop de fierté dans ce vestiaire pour que les joueurs abandonnent après deux défaites. J'en suis certain à 100 % », assure Gratton.

Évidemment, après avoir marqué seulement trois fois dans les deux matchs la semaine dernière, les Marquis devront trouver le moyen de générer plus d'offensive. « Si tu marques seulement un but par match, ça va être difficile de gagner. On veut essayer d'aller chercher 2-3 ou 4 buts, c'est l'objectif à chaque rencontre, mais encore plus important, c'est d'amener plus de rondelles au filet, d'essayer de voiler la vue du gardien et de récupérer des deuxièmes et troisièmes chances. Il n'y a pas de secret. Si le gardien de but ne voit pas la rondelle partir, même si c'est le meilleur au monde, ça va être difficile de faire les arrêts », d'analyser Benoit Gratton, avouant que l'attaque massive, qui n'a produit que deux buts en 17 occasions la semaine dernière, a connu certains ratés. « Surtout avec le nombre de pénalités dans notre ligue, les unités spéciales doivent être au-dessus de 20 % », de convenir l'entraîneur.

À l'inverse, les joueurs des Marquis se sont retrouvés 19 fois au cachot, dont 14 fois dimanche, à Edmunston, ce qui a mené à cinq buts des 3L.

« C'est drôle parce qu'ils ont eu autant de pénalités. Tout le monde dit qu'on a été indisciplinés, mais je pense qu'ils l'ont été autant que nous. C'est seulement qu'on a été moins opportunistes en attaque massive. C'est sûr qu'on ne peut pas entrer dans ce jeu-là et la discipline était le mot d'ordre avant le match. Avec l'intensité et l'émotion, je crois qu'on a joué frustrés et ce sont eux qui ont gagné cette guerre-là, si on veut », de concéder Benoit Gratton. Toutefois, en fin de semaine, le « maître » pour déranger, Maxime Villemaire, sera absent, lui qui sera suspendu pour être entré en contact avec le gardien Cédric Desjardins.

« Si tu les laisses tranquilles ces joueurs-là, souvent ce sont eux qui vont punir leur équipe en écopant de mauvaises pénalités. Ça va être important de garder notre sang-froid », d'insister l'entraîneur

« On s'est creusé un trou, mais ce n'est pas vrai qu'on a dit notre dernier mot. S'ils pensent qu'on va leur donner ça sur un tapis rouge, ils se trompent. On a trop de fierté dans ce vestiaire pour que les joueurs abandonnent après deux défaites. J'en suis certain à 100 % . »

— Benoit Gratton

Un des rares buts des Marquis, vendredi dernier, dans la série qui les oppose aux 3 L de Rivière-du-Loup. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

VÉLO DE MONTAGNE AUX JEUX DU COMMONWEALTH

Bouchard rate le top-5 de peu

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Léandre Bouchard a conclu tout juste à l'extérieur du top-5 lors de l'épreuve du cross-country olympique de vélo de montagne, dans le cadre des Jeux du Commonwealth, à Gold Coast, en Australie.

L'Almatois, qui pouvait légitimement aspirer à un podium dans un peloton de 21 cyclistes, n'a jamais été véritablement dans le coup pour l'une des trois premières places, terminant à plus d'une minute et demie du gagnant, Sam Gaze. Le Néo-Zélandais a fait fi d'un problème mécanique au début du septième et dernier tour de 4,6 kilomètres pour coiffer son compatriote Anton Cooper dans le dernier droit et 1 h 17 d'efforts. Alan Hatherly, de l'Afrique du Sud, qui a animé le devant de l'épreuve pendant un bon moment, a décroché la médaille de bronze avec 20 secondes de retard. Un peu plus d'une minute plus tard, Bouchard s'est amené au fil d'arrivée tout juste derrière l'Anglais Frazer Clacherty qui a résisté dans les derniers mètres.

L'épreuve d'une distance totale de 32,2 kilomètres a été lancée à un rythme d'enfer et l'Almatois, parti avec le dossard numéro 6, a vite perdu quelques rangs, se retrouvant en neuvième position au premier point de contrôle, à 47 secondes des meneurs. Un quatuor de tête s'est rapidement détaché, mené par un trio néo-zélandais et le Sud-africain Hatherly sur ce parcours qui, sans être aussi technique que les circuits de la Coupe du monde, était rapide et très « coulant ».

Après quelques kilomètres sans trop faire de bruit, Bouchard a ouvert la machine au troisième tour, gagnant quatre places, mais il lui restait encore beaucoup de travail à faire à une trentaine de secondes derrière le quatuor de tête. Il devenait de plus en plus évident que la lutte se faisait maintenant pour la 5e place avec Frazer Clacherty.

« J'ai eu un départ très moyen. Je me suis retrouvé coincé derrière plusieurs coureurs dès la première montée, si bien que j'ai perdu le contact avec le groupe de tête », a indiqué l'Almatois dans un communiqué de Cyclisme Canada.

« J'ai continué mon effort et j'ai pu rattraper le groupe de chasse. J'ai essayé d'attaquer au troisième tour, mais il n'y avait pas assez d'espace pour passer et je suis tombé. J'ai continué à essayer de revenir en position pour décrocher une médaille, mais l'écart était trop grand. J'ai attaqué lors du dernier tour, mais cela ne s'est pas avéré suffisant pour décrocher le coureur anglais, qui a remporté le sprint pour la cinquième place. Ç'a été pour moi une expérience fantastique de pouvoir être ici avec l'équipe nationale pour représenter le Canada. »

Comme plusieurs, Léandre Bouchard a été victime d'une chute sans conséquence lors du cross-country dans le cadre des Jeux du Commonwealth, à Gold Coast, en Australie. — PHOTO EPA, TRACEY NEARMY

SMITH EN BRONZE

Du côté féminin, l'Ontarienne Haley Smith a mis la main sur le bronze, franchissant la ligne d'arrivée derrière les Anglaises Annie Last et Evie Richards. Elle a devancé sa compatriote Emily Batty par un peu plus d'une trentaine de secondes au terme des six tours.

Après un début de saison très occupé, Léandre Bouchard pourra profiter d'un petit répit. La prochaine Coupe du monde se déroulera dans un peu plus d'un mois, à Losinj en Croatie.

Chez les hommes, le duo néo-zélandais composé d'Anton Cooper et de Sam Gaze a rapidement creusé un écart sur le reste des participants, et le Sud-Africain Alan Hatherly les a rejoints. Bouchard s'est fait coincer dans le peloton, manquant le groupe de tête, mais il a réussi à revenir sur le groupe de chasse. Il a essayé plusieurs fois d'attaquer, mais n'a pas réussi à creuser un écart sur le coureur anglais Frazer Clacherty, et il a finalement terminé sixième au sprint, juste derrière Clacherty.

VOLLEYBALL DE PLAGE

Deux Canadiennes écrivent une page d'histoire

NEIL DAVIDSON
La Presse canadienne

GOLD COAST, Australie — Les Canadiennes Sarah Pavan et Melissa Humana-Paredes ont écrit un nouveau chapitre de l'histoire des Jeux du Commonwealth, jeudi, en devenant les premières femmes à remporter une médaille d'or en volleyball de plage.

Classées numéro un au monde, selon la Fédération internationale de volleyball (FIVB), les Canadiennes ont fait fi du vent et de la pluie et résisté aux coriaces australiennes Taliqua Clancy et Mariafe Artacho del Solar pour l'emporter 21-19, 22-20.

Pavan et Humana-Paredes ont dû sauver un point de manche à 19-20 au deuxième set avant de concrétiser ce triomphe à l'issue d'un point spectaculaire, marqué par 17 touches de ballon et plusieurs sauvetages presque miraculeux d'un côté comme de l'autre.

Après le point ultime, Humana-Paredes, qui mesure cinq pieds neuf pouces, a sauté dans les bras de sa coéquipière de six pieds cinq pouces pour célébrer ce moment historique.

« La sensation est incroyable, a déclaré Pavan, une Ontarienne de 31 ans. C'est un grand honneur que d'être les premières médaillées d'or en volleyball de plage aux Jeux du Commonwealth. Nous venons de passer à l'histoire. Souhaitons que cette discipline demeure au programme des Jeux du Commonwealth. Mais il n'y a rien qui bat la première médaille d'or. »

Le tandem canadien chez les hommes n'a pas vécu le même bonheur.

Dans une autre finale face à un duo australien, Sam Schachter et Sam Pedlow ont dû se contenter de la médaille d'argent à la suite d'un revers de 19-21, 21-18 et 16-18 contre Chris McHugh et Damian Schumann.

En plongeon, la Montréalaise Meaghan Benfeito a récolté sa deuxième médaille d'argent en autant de jours aux Jeux.

À la plateforme de dix mètres, Benfeito a obtenu une note totale de 359,75, soit seulement 65 centièmes de moins que l'Australienne Melissa Wu.

Chez les hommes, le Montréalais Philippe Gagné a gagné l'argent au tremplin de trois mètres, grâce à un score cumulatif de 452,70.

5295471

MALGRÉ UN REVERS DE L'AVALANCHE

Girard brille

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Comme il le fait depuis son entrée dans la Ligue nationale, Samuel Girard n'a pas du tout été intimidé à son premier match en séries, face à son ancienne équipe. Malgré un revers de l'Avalanche 5-2 devant les Predators, largement favoris, le Robervalois a réussi l'un des faits saillants de la soirée sur le deuxième but des siens, en deuxième période.

Girard a été le deuxième défenseur le plus utilisé de l'Avalanche, avec 22min07, derrière le vétéran Tyson Barrie, en plus d'obtenir trois tirs au but. Quelques secondes après que les locaux aient créé l'égalité 1-1 en début de deuxième, Girard a pris possession de la rondelle à la ligne bleue, déjoué Mikka Salomaki à l'aide d'un « spinorama », feinte qui est en train de devenir sa marque de commerce. Le défenseur de 19 ans a ensuite remis à Matt Nieto et en fin de séquence, Blake Comeau a habilement fait dévier le tir de Dennis Seidenberg. En première, Samuel Girard était également sur la patinoire quand l'Avalanche a ouvert la marque sur un tir précis de Nikita Zadorov.

Toutefois, après avoir de nouveau créé l'égalité avant la fin de la deuxième, les Predators ont inscrit le but gagnant alors que le numéro 49 se trouvait sur la glace. Le Robervalois n'a rien à se reprocher. Le tir de Roman Josi se dirigeait dans le coin du territoire quand Filip Forsberg a redirigé la rondelle directement dans le fond du but, ce qui a finalement fait la différence. Forsberg en a rajouté quelques minutes plus tard, déjouant Girard avec une feinte digne des meilleurs de la Ligue nationale, avant d'envoyer la rondelle dans la partie supérieure.

Les deux équipes croiseront le fer de nouveau samedi, à 15 h, encore une fois à Nashville.

Samuel Girard était sur la patinoire pour les deux buts de l'Avalanche dans le premier match de la série face aux Predators. — PHOTO AP

EN BREF

Doughty suspendu

C'est comme spectateur que Drew Doughty assistera au deuxième match de la série entre les Kings de Los Angeles et les Golden Knights, vendredi (22h), à Las Vegas. Jeudi, le défenseur des Kings a été suspendu pour un match à la suite de sa mise en échec à la tête de l'attaquant William Carrier. Survenu à 9: 58 de la troisième période — Carrier a raté le reste de la rencontre —, l'incident n'a pas été puni. « C'était une mise en échec douteuse, mais ce n'est pas à moi de décider », avait déclaré l'entraîneur-chef Gerard Gallant après la victoire de 1-0 de ses Knights, mercredi. **D'APRÈS AP**

Bon départ pour le Lightning

À Tampa, Ondrej Palat a récolté un but et deux passes et le Lightning a bien amorcé sa série face aux Devils du New Jersey, remportant le premier match 5 à 2. Palat avait ouvert la marque à la 15e minute avant que Tyler Johnson ne fasse mouche avec 29 secondes à faire à la première période. Le Québécois Yanni Gourde a triplé le coussin du Lightning, qui a dominé l'Est avec 113 points, cette saison. Alex Killorn a aussi déjoué Keith Kinkaid (27 arrêts), puis Nikita Kucherov a complété dans un filet désert. **AP**

Brad Marchand a ouvert la marque pour les Bruins, jeudi, qui ont fait la vie dure aux Maple Leafs, les battant par la marque de 5-1. — PHOTO AP, ELISE AMENDOLA

Les Bruins malmènent les Leafs

D'après La Presse canadienne

BOSTON — Les Maple Leafs avaient mis l'emphase à l'aube du match nº 1 de leur série sur la nécessité de garder à l'œil le trio formé de Brad Marchand, David Pastrnak et Patrice Bergeron, mais malheureusement pour eux, ils n'en ont rien fait, jeudi à Boston.

Pastrnak a marqué un but et récolté deux mentions d'aide pour permettre aux Bruins de malmener Toronto 5-1. Marchand a terminé sa soirée de travail avec un but et une aide, tandis que Bergeron a recueilli une passe. Ce trio, irréprochable dans les trois zones, a totalisé 99 buts en saison régulière.

« Chaque fois que nous rentrons au banc, nous discutons de ce que nous avons observé et de ce que nous pouvons améliorer », a confié Bergeron. « C'est la clé lorsque tu veux créer la chimie. »

« Nous ne pouvons pas être heureux du résultat, mais gagne ou perd, ça continue. Samedi, c'est un nouveau match », a indiqué l'attaquant Leo Komarov au *Toronto Star*. « C'est la beauté de tout ça. Nous devons en gagner quatre, ils doivent encore en gagner trois. C'est là que nous en sommes », a ajouté l'entraîneur-chef Mike Babcock.

Bousculés sans relâche le long des rampes par leurs adversaires vêtus en noir et jaune, les Leafs devront être plus disciplinés samedi (20 h) s'ils veulent créer l'égalité dans la série. Jeudi, l'attaquant Nazem Kadri a notamment perdu son sang-froid après avoir vu Mitch Marner encaisser un coup de coude de Tommy Wingels en troisième période. Il a riposté et a écopé d'une pénalité majeure pour assaut, en plus d'avoir été expulsé de la rencontre. David Krejci en a profité pour marquer le cinquième but des Bruins, qui ont promis de verser les profits de leur tirage moitié-moitié — une somme d'au moins 50 000 $ — aux victimes de la tragédie routière qui a décimé l'équipe de hockey des Broncos de Humboldt, samedi.

David Backes et Sean Kuraly ont complété la marque pour les Bruins, qui ont aussi bénéficié des 26 arrêts de Tuukka Rask. Torey Krug a ajouté deux mentions d'assistance à sa fiche. Zach Hyman a été le seul à riposter pour les Maple Leafs, tandis que Frederik Andersen repoussait 35 lancers devant sa cage.

PANARIN DONNE LA VICTOIRE AUX JACKETS

À Washington, Artemi Panarin a touché la cible à 6 : 02 de la prolongation et les Blue Jackets de Columbus ont pris la mesure des Capitals de Washington 4-3, jeudi, en ouverture de cette série. Panarin a effectué une belle manœuvre individuelle du revers pour déborder son compatriote russe Dmitry Orlov, avant de ramener le disque de son côté fort et de le soulever dans la lucarne, derrière Philipp Grubauer (23 arrêts).

Tout avait pourtant bien commencé pour les Capitals. Avec un peu plus de deux minutes à faire à la première période, Evgeny Kuznetsov avait frappé deux fois en l'espace de 29 secondes lors d'une pénalité majeure à Josh Anderson. Il s'agissait des deux buts les plus rapides par un même joueur dans l'histoire des Capitals depuis ceux de Larry Murphy comptés en l'espace de 16 secondes en 1985.

Devante Smith-Pelly avait même donné une avance de trois buts aux Caps en troisième, mais Thomas Vanek et Seth Jones ont fait vibrer les cordages pour forcer la prolongation. Alexander Wennberg a marqué le premier but des Jackets, mais il a toutefois quitté la rencontre en raison d'une blessure au haut du corps en troisième période et il n'est pas revenu au jeu par la suite.

Sergei Bobrovsky a effectué 27 arrêts devant la cage des Blue Jackets. Le match nº 2 aura lieu dimanche (19 h 30) à Washington. **AVEC AP**

Le fantôme de Pelle Lindbergh

Les Flyers ont utilisé 43 gardiens depuis la mort accidentelle du Suédois en 1985

MIGUEL BUJOLD
La Presse

Un gardien qui en remplace un autre… Cette photo du match de mercredi illustre bien les éternels déboires des Flyers de Philadelphie devant le filet, eux qui ont utilisé pas de moins de 43 gardiens depuis 1985. — PHOTO AP, GENE J. PUSKAR

MONTRÉAL — Le 11 novembre 1985, quelques mois après avoir remporté le trophée Vézina, Pelle Lindbergh s'est tué dans un accident de la route. Depuis, c'est comme si son fantôme refusait qu'un autre gardien prenne sa place devant le but des Flyers.

Qui sera devant le filet des Flyers à la fin du deuxième match de la série contre les Penguins, vendredi (19h) à Pittsburgh ? Brian Elliott ou Petr Mrazek? Michal Neuvirth? Peut-être Alex Lyon ? Croyez-vous que ça changera quoi que ce soit ?

Depuis Pelle Lindbergh, 43 gardiens se sont succédé devant la cage à Philadelphie. Le Suédois avait mené les Flyers en finale le printemps qui a précédé sa mort. C'est également ce qu'a fait Ron Hextall, deux ans plus tard. Alors une recrue, Hextall a même remporté le Vézina et le Conn-Smythe dans une cause perdante contre les puissants Oilers. Son jeu a toutefois régressé dans les années suivantes, puis le bouillant cerbère a fait partie de la mégatransaction avec les Nordiques de Québec impliquant Eric Lindros.

SUCCÈS ÉPHÉMÈRES

Depuis ce temps, les très rares succès des Flyers devant le but ont été éphémères. Ça se compte en semaines ou en mois, certainement pas en saisons.

Ils ont pourtant tout essayé. Le marché des joueurs autonomes, comme en 1998 avec John Vanbiesbrouck. Le « *Beezer* » a joué deux saisons à Philadelphie avant d'être chassé par les partisans du club. Des premiers choix ont été investis. Brian Boucher a connu une carrière correcte, sans plus, et Maxime Ouellet, un ancien des Remparts de Québec, a joué en tout et pour tout 76 minutes avec l'équipe.

Les Flyers ont regardé du côté de l'Europe, ce qui a donné Tommy Soderstrom, Antero Nittymaki et Roman Cechmanek, qui, lui, était vraiment européen. On l'a déjà vu bondir pour arrêter la rondelle avec sa tête ou décider tout bonnement de quitter son but avant que la période ne finisse.

En 2003-2004, les Flyers ont obtenu non pas un, mais bien deux vétérans aguerris : Jeff Hackett et Sean Burke. Le premier a joué 27 matchs, le second, 15. Il y a eu Garth Snow et son armure. Ray Emery et Martin Biron. Robert Esche, la définition même de « bof ». Johan Backlund a été utilisé pour deux périodes, Jeremy Duchesne pour une.

UN GAGNANT DU VÉZINA DANS LA COUR ARRIÈRE

Il y a huit ans, le combo Boucher-Michael Leighton a permis aux Flyers d'accéder à la finale. Ça ne s'est pas très bien terminé.

L'année suivante, Sergei Bobrovsky est arrivé. Mais les Flyers ont cru que c'était une bonne idée de le donner aux Blue Jackets avant qu'il ne gagne ses deux trophées Vézina. Ils pouvaient ainsi laisser toute la place à Ilya Bryzgalov et son contrat de 42 millions $. Un peu cher payé pour 99 matchs, mais les Flyers ne lui devront plus un sou dans deux ans (non, ce n'est pas une blague).

Et le gâchis semble continuer. Comment espérer vaincre Crosby, Malkin, Kessel et les Penguins avec une collection de gardiens qui devraient tous être réservistes ? L'espoir Carter Hart sera peut-être un jour la solution, mais les Flyers devraient peut-être se laisser tenter par Braden Holtby, cet été.

Sports

CHRISTIAN GAUTHIER REMPORTE 125 000 $ AU POOL MISE-O-JEU
LE MEILLEUR « POOLER » AU QUÉBEC
28

VÉLO DE MONTAGNE EN AUSTRALIE
BOUCHARD RATE LE TOP-5 DE PEU
29

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

JUSQU'À
50
VERSEMENTS
sur tous les produits électroniques

QUANTITÉ LIMITÉE

120 WATTS

350,79
ÉCOFRAIS INCLUS
349,99 + 0,80
6 99 50 mois
COURANT: 399,99

YAMAHA
Système de barre sonore 120W
PTR-675405

ASUS
Tablette ZenPad PTR-684973
- Mémoire 16 GO
- Android 6.0 Marshmallow
- Caméra de 5 MP
- Lecteur de carte Micro SD jusqu'à 128 GO

230,89
ÉCOFRAIS INCLUS
229,99 + 0,90
19 16 12 mois
COURANT: 269,99

MONSTER
BOOMBOX ROCKIN'ROLLER 2.1 PORTABLE PTR-656518
Batterie rechargeable qui peut durer jusqu'à 100 heures

400,24
ÉCOFRAIS INCLUS
399,99 + 0,25
16 66 24 mois

CONCOURS EXCLUSIF
À tous ceux qui auront complété leur profil client

DU 26 MARS AU 29 AVRIL, COUREZ LA CHANCE DE GAGNER l'un des 2 fauteuils inclinables motorisés
RELAXON elran
une valeur de 1059,99$
POUR PARTICIPER : Rendez-vous au tanguay.ca ou textez le mot «Elran» ou «Relaxon» au 1 800-TANGUAY (826-4829)

AMEUBLEMENTS
TANGUAY

tanguay.ca
Livraison gratuite*

1990, boul. Talbot CHICOUTIMI | LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

Accord D Desjardins

Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 15 avril 2018. *Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.

5286611